Budget de dépenses

2005-2006

Volume IV

Message de la présidente du Conseil du trésor

et renseignements supplémentaires

Conseil du trésor
Québec

ISSN 0706-0319
ISBN 2-551-22708-9
Dépôt légal, 2e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec

AVANT-PROPOS

Le présent volume débute par un message de la présidente du Conseil du trésor qui donne les faits saillants du Budget de dépenses 2005-2006. Les chapitres qui suivent fournissent des renseignements complémentaires sur le budget de dépenses ainsi que d'autres informations portant sur des sujets qui y sont rattachés.

En plus du présent volume « *Message de la présidente du Conseil du trésor et renseignements supplémentaires* », trois autres volumes composent les renseignements touchant le Budget de dépenses 2005-2006 :

Volume I : *Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées*

Ce volume réunit les renseignements se rapportant à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux personnes désignées par cette dernière, soit le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme.

Volume II : *Crédits des ministères et organismes*

Ce volume présente l'ensemble des crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 2005-2006 en distinguant le budget de dépenses et le budget d'investissements. Ces crédits sont ventilés par portefeuilles et par programmes.

Volume III : *Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes*

Ce volume regroupe les plans annuels de gestion des dépenses élaborés par chacun des ministres en vertu de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01). On retrouve au début de ce volume un sommaire du budget de dépenses par portefeuilles.

Table des matières

AVANT-PROPOS

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR III

CHAPITRE 1 LE BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006 1

1. Le Budget de dépenses 2005-2006 2
2. La variation des dépenses de programmes en 2005-2006 4

Annexe 1.1 : Taux de croissance des dépenses de programmes depuis 1997-1998 8
Annexe 1.2 : Évolution des dépenses de programmes en pourcentage du produit intérieur brut 9
Annexe 1.3 : Variation entre le Budget de dépenses 2005-2006 et la dépense probable 2004-2005 10

CHAPITRE 2 LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2004-2005 13

1. La variation des dépenses du gouvernement en 2004-2005 14
2. L'évolution de la prévision des dépenses totales en 2004-2005 15
3. L'évolution des crédits autorisés en 2004-2005 16

CHAPITRE 3 LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES 17

1. Vue d'ensemble de la répartition des dépenses 18
2. Les dépenses pour la rémunération 22
3. Les dépenses de fonctionnement 24
4. Les dépenses de capital 26
5. Les dépenses d'intérêt 29
6. Les dépenses de support 32
7. Les dépenses relatives à la provision pour créances douteuses et autres 34

Annexe 3.1 : Nature des catégories de dépenses considérées dans ce chapitre 35
Annexe 3.2 : Répartition du Budget de dépenses 2005-2006 par grandes catégories 37
Annexe 3.3 : Répartition du Budget de dépenses 2005-2006 par bénéficiaires 38

CHAPITRE 4 L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE 39

1. L'objectif de réduction de la taille de l'État 40
2. Les variations à l'enveloppe d'effectif autorisé 42

105-05509/

Annexe 4.1 : Effectif du secteur de la fonction publique 44
Annexe 4.2 : Lexique 45
Annexe 4.3 : Évolution de l'effectif des ministères et organismes présentés au Budget de dépenses 2005-2006 46
Annexe 4.4 Évolution de l'effectif des entreprises et des autres organismes dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique 47
Annexe 4.5 : Enveloppe d'effectif total en 2004-2005 et 2005-2006 pour les ministères et organismes apparaissant au Budget de dépenses 2005-2006 48
Annexe 4.6 : Enveloppe d'effectif total en 2004-2005 et 2005-2006 pour les entreprises et les autres organismes dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique 49

CHAPITRE 5 LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2005-2006 51

1. Les nouveaux investissements dans les infrastructures publiques 52
2. Les investissements publics en immobilisations prévus en 2005-2006 55
3. Les investissements publics en immobilisations dans les réseaux, les municipalités, les institutions culturelles et autres 56
4. Les investissements publics en immobilisations des fonds spéciaux 60
5. Les investissements publics en immobilisations des organismes autres que budgétaires 61
6. Les investissements publics en immobilisations dans les ministères 62

Annexe 5.1 : Évolution des investissements publics en immobilisations 63
Annexe 5.2 : Nature des investissements en immobilisations considérés dans ce chapitre 64

CHAPITRE 6 LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX 67

1. Les dépenses consolidées du gouvernement 68
2. L'évolution de la prévision des résultats des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux en 2004-2005 69
3. Les résultats de la consolidation des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux en 2005-2006 70
4. Les résultats des organismes autres que budgétaires en 2005-2006 71
5. Les résultats des fonds spéciaux en 2005-2006 72

Annexe 6.1 : Le périmètre comptable du gouvernement 73
Annexe 6.2 : Changements dans les organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux 75
Annexe 6.3 : Résultats des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux 77
Annexe 6.4 : Entreprises du gouvernement comptabilisées à la valeur de consolidation 81
Annexe 6.5 : Organismes et fonds exerçant des opérations exclues du périmètre comptable du gouvernement 82

APPENDICES

Appendice A : Les comptes à fin déterminée 85

Appendice B : Le Budget de dépenses 2005-2006 par missions 89

Appendice C : Indicateurs économiques et budgétaires 101

Appendice C.1 : Évolution de certains indicateurs spécifiques au Québec 102

Appendice C.2 : Évolution des dépenses 103

Appendice C.3 : Dépenses par portefeuilles 104

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU TRÉSOR

UN BUDGET RESPONSABLE QUI RESPECTE NOS ENGAGEMENTS ET QUI PRÉPARE LE QUÉBEC AUX DÉFIS DE DEMAIN

Le Québec fait face à des défis majeurs sur le plan budgétaire qui nous obligent, plus que jamais, à gérer les finances publiques avec une rigueur exemplaire. Or, non seulement nous faut-il répondre aux priorités actuelles des Québécois, mais il faut également nous assurer de ne pas compromettre notre capacité à faire face aux défis de demain.

Dans ce contexte, c'est avec beaucoup de fierté que je présente à l'Assemblée nationale aujourd'hui le Budget de dépenses 2005-2006 du gouvernement du Québec. Tout au long de la préparation de ce budget, nous nous sommes attardés à respecter nos engagements tout en évaluant l'impact de nos décisions sur la situation financière du Québec à court, moyen et long terme.

Le budget que je propose respecte intégralement nos engagements et ne contient aucune coupure dans les programmes et les services aux citoyens. Au contraire, ceux-ci sont renforcés et améliorés grâce notamment à des efforts importants de rationalisation des dépenses de fonctionnement qui permettent la réalisation d'économies annuelles récurrentes de 350 millions de dollars. Tout en gardant un contrôle sur la croissance des dépenses de programmes, nous poursuivons le réinvestissement massif que nous avons entrepris dans les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Grâce à un travail rigoureux et à un contrôle serré des ressources budgétaires du Québec, nous respectons en 2004-2005 nos objectifs en matière de dépenses de programmes pour une deuxième année consécutive. Nous atteignons également les cibles que nous nous étions fixées en matière de réduction de l'effectif de la fonction publique. Ce budget propose, de plus, un relèvement de nos investissements en maintien d'actifs afin d'assurer la pérennité de nos infrastructures publiques.

En déposant des crédits provisoires, le 17 mars 2005, nous avons privilégié une approche visant à éviter de multiplier le dépôt de crédits supplémentaires en fin d'exercice. Nous avons agi avec sérieux et transparence, de sorte que nous présentons aujourd'hui un portrait complet et fidèle de la situation budgétaire du gouvernement.

Enfin, ce budget de dépenses nous assure de pouvoir faire face aux défis de demain. Nous avons porté une grande attention à ne pas répéter les erreurs de nos prédécesseurs qui, pour atteindre leurs objectifs à court terme, ont hypothéqué grandement la santé de nos services publics. Nous avons plutôt choisi la voie de la modernisation et nous poursuivons nos travaux visant à recentrer l'État sur ses missions essentielles, à alléger nos structures et à améliorer nos façons de faire.

1. RESPECTER NOS ENGAGEMENTS

L'OBJECTIF DE DÉPENSES EST ATTEINT POUR UNE DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Les dépenses de programmes en 2004-2005 devraient s'établir à 46 742 millions de dollars, tel que prévu initialement. Pour une seconde année consécutive, nous atteignons notre cible budgétaire. Il s'agit d'un important changement si l'on compare avec la situation qui avait cours avant notre arrivée au pouvoir. Le gouvernement précédent avait en effet pris l'habitude de relever d'une façon importante ses dépenses en multipliant les dépassements budgétaires. La chronologie de ces dépassements est éloquente :

- *1998-1999 : dépassements de 2,4 milliards de dollars;*
- *1999-2000 : dépassements de 2,3 milliards de dollars;*
- *2000-2001 : dépassements de 1,3 milliard de dollars;*
- *2001-2002 : dépassements de 536 millions de dollars;*
- *2002-2003 : dépassements de 1,2 milliard de dollars.*

LE QUÉBEC FAIT MIEUX QUE LA PLUPART DES PROVINCES

En matière de contrôle de ses dépenses de programmes, le Québec fait mieux que la plupart des provinces canadiennes. Une situation qui s'observe notamment lorsqu'on compare l'évolution de nos dépenses avec celle de nos provinces voisines. Ainsi, en considérant les données actuellement disponibles, les dépenses de programmes pourraient augmenter en 2004-2005 de 7 % en Ontario et de 4,1 % au Nouveau-Brunswick.

CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES AU CANADA EN 2004-2005

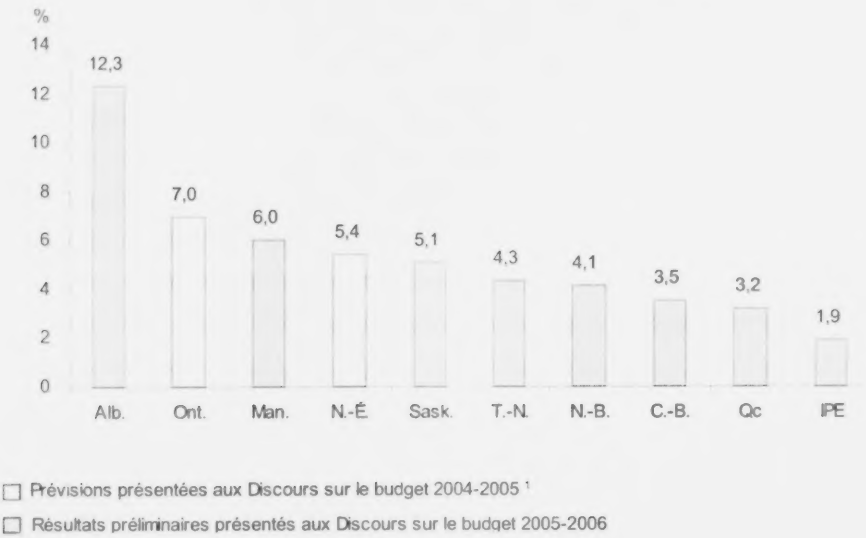

[1] Ces provinces n'avaient pas, en date du 15 avril 2005, déposé leur Discours sur le budget 2005-2006.

- *ATTEINTE DE LA CIBLE DE RÉDUCTION DE L'EFFECTIF EN 2004-2005*

Dès notre arrivée au pouvoir, nous avons constaté une forte croissance de l'effectif de la fonction publique. En effet, la taille de l'État ne cessait de s'accroître depuis 1997-1998, à raison de plus de 2 000 équivalents temps complet (ETC) par année. Un virage majeur s'imposait. Lors du dépôt du Plan de modernisation 2004-2007, nous avons annoncé notre intention de miser sur l'attrition pour réduire de 20 % l'effectif de la fonction publique d'ici 10 ans. Nous avons précisé nos orientations à cet égard lors du dépôt, en juin 2004, du Plan de gestion des ressources humaines. Pour la première année, la cible de réduction de l'effectif visée était de 926 ETC. Cette cible a été atteinte, et même dépassée, puisque la réduction totale de l'effectif s'élève à 1 400 ETC. Pour 2005-2006, nous poursuivons l'objectif de réduction de la taille de l'État en visant une diminution de l'effectif de 1 109 ETC.

Plan de réduction de l'effectif utilisé

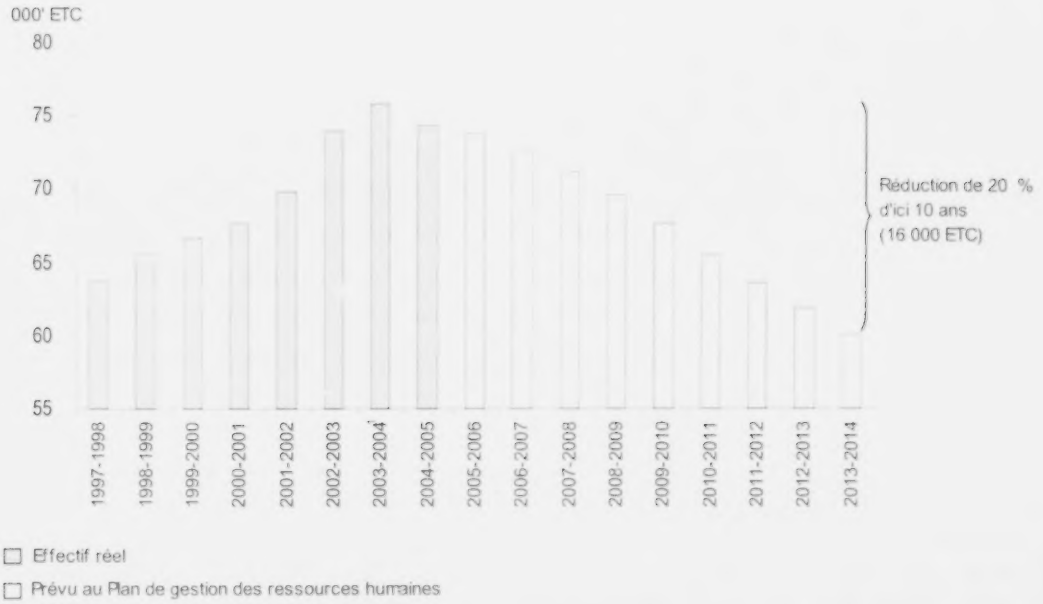

[1] La hausse de 1 794 ETC de l'effectif utilisé en 2003-2004 s'explique principalement par l'intégration à la Sûreté du Québec de corps de polices municipaux à la suite des modifications apportées à la carte policière du Québec.

MAINTENIR LE CONTRÔLE SUR LES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2005-2006

Le gouvernement poursuit, en 2005-2006, le redressement des finances publiques entrepris à la suite du rapport Breton. Sans ce redressement, la pérennité des programmes et le maintien de l'équilibre budgétaire ne peuvent être assurés. La croissance des dépenses de programmes s'établit, dans ce contexte, à 3,6 %, ce qui porte les dépenses de programmes à 48 407 millions de dollars. Ainsi, pour une troisième année consécutive, la croissance des dépenses de programmes sera nettement inférieure à celle de 4,8 % observée en moyenne entre 1997-1998 et 2002-2003.

TAUX DE CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES DEPUIS 1997-1998

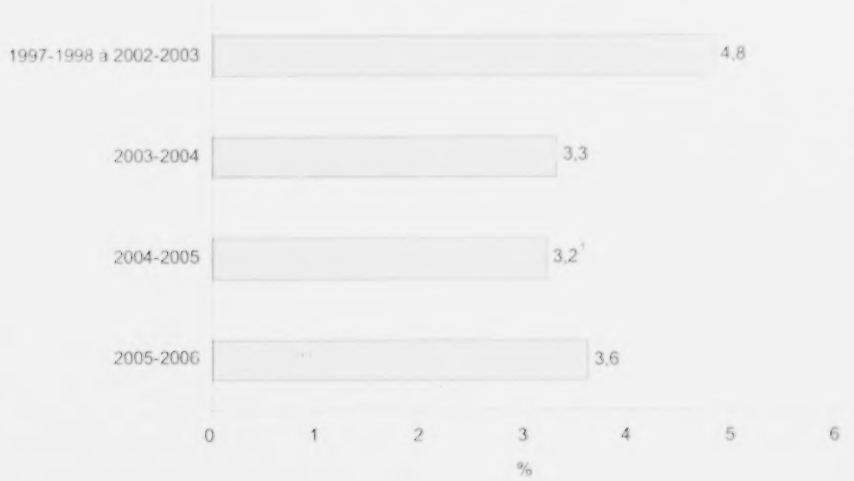

[1] La croissance initialement prévue de 2,9 % est révisée à 3,2 % en raison de la modification à la structure budgétaire à la suite des changements apportés à la politique familiale le 1er janvier 2005.

❑ *PRIORITÉ À LA SANTÉ, AUX SERVICES SOCIAUX ET À L'ÉDUCATION*

La priorité donnée au réinvestissement en santé et en éducation est maintenue en 2005-2006. Les budgets alloués à la santé et à l'éducation sont augmentés respectivement de 4,1 % et de 2,7 %. La croissance allouée à ces secteurs représente près de 70 % de la croissance totale des dépenses de programmes 2005-2006. Le budget des autres ministères, en excluant les sommes versées au Fonds de suppléance, est également augmenté de 0,9 % par rapport à 2004-2005.

CROISSANCE DE 1 665 MILLIONS DE DOLLARS DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2005-2006

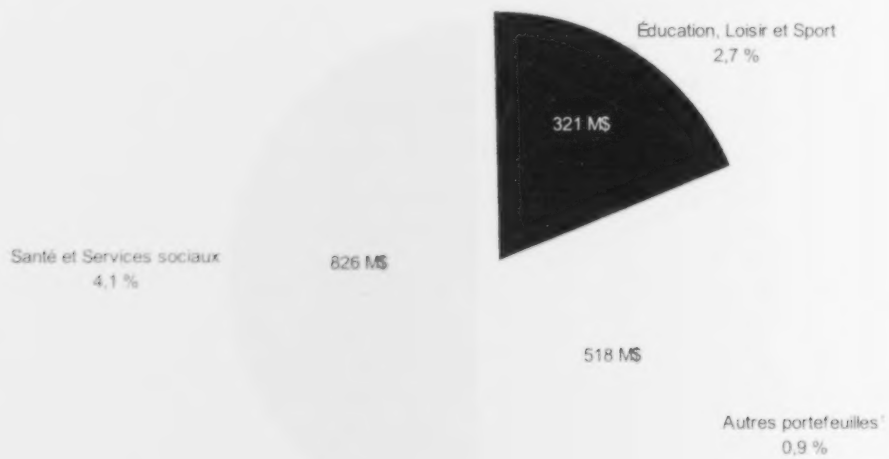

[1] Taux de croissance excluant les sommes versées au Fonds de suppléance. En tenant compte du Fonds de suppléance, le taux de croissance des autres portefeuilles s'établit à 3,5 %

PRÈS DE 4 MILLIARDS DE DOLLARS DE PLUS POUR LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION DEPUIS 2003

Depuis avril 2003, l'ajout aux budgets de la santé et des services sociaux et de l'éducation atteint un niveau sans précédent, soit 4 milliards de dollars, dont 3 milliards de dollars uniquement pour la santé et les services sociaux.

CROISSANCE DE 1 665 MILLIONS DE DOLLARS DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2005-2006

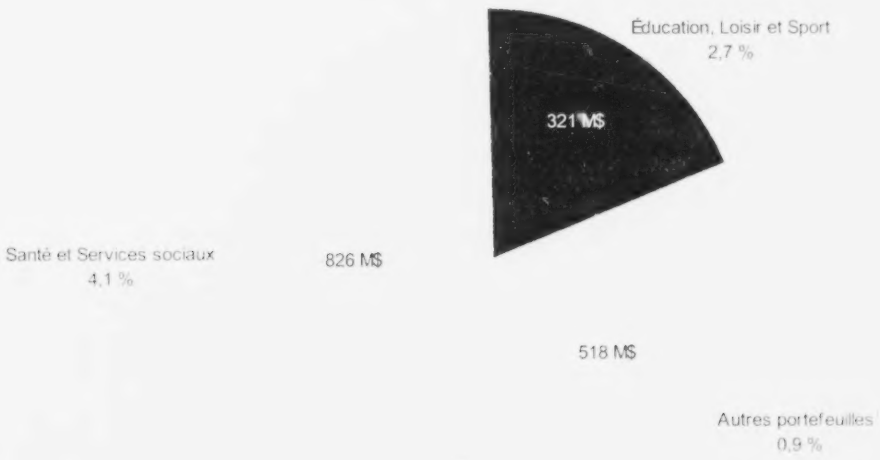

[1] Taux de croissance excluant les sommes versées au Fonds de suppléance. En tenant compte du Fonds de suppléance, le taux de croissance des autres portefeuilles s'établit à 3,5 %

PRÈS DE 4 MILLIARDS DE DOLLARS DE PLUS POUR LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION DEPUIS 2003

Depuis avril 2003, l'ajout aux budgets de la santé et des services sociaux et de l'éducation atteint un niveau sans précédent, soit 4 milliards de dollars, dont 3 milliards de dollars uniquement pour la santé et les services sociaux.

L'approche suivie par le gouvernement pour le redressement du réseau de la santé et des services sociaux depuis deux ans a reposé sur trois axes d'intervention principaux :

- *Financer intégralement la croissance du coût de système;*
- *Assurer un retour progressif à l'équilibre budgétaire des établissements;*
- *Investir davantage pour de nouvelles infrastructures, tout en assurant l'entretien adéquat des équipements existants.*

Le présent budget de dépenses propose de poursuivre ce redressement.

❑ *SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX : HAUSSE DU BUDGET DE 826 MILLIONS DE DOLLARS*

En 2005-2006, l'enveloppe budgétaire du ministère de la Santé et des Services sociaux augmente de 4,1 %, soit une croissance de 826 millions de dollars. Cette croissance permet de couvrir la totalité du coût des services de santé en considérant que les augmentations de paramètres salariaux restent à convenir. Le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux s'établit ainsi à 20,9 milliards de dollars et représente 43 % de l'ensemble des dépenses de programmes du gouvernement.

Le relèvement du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux permet de financer la croissance du coût des services. Il permet également de poursuivre, de façon progressive mais soutenue, le retour à l'équilibre budgétaire du réseau entrepris l'an dernier. De plus, le ministère consacrera 50 millions de dollars à la mise en œuvre des plans d'action du gouvernement à l'égard des services aux personnes âgées et aux personnes souffrant de troubles mentaux.

- *INVESTISSEMENTS DE 1,2 MILLIARD DE DOLLARS POUR LES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX*

La remise à niveau du réseau de la santé et des services sociaux exige également le développement de nouvelles infrastructures et l'ajout d'équipements adéquats dans les établissements afin qu'ils puissent répondre aux besoins de la population. Dans cette optique, de nouveaux investissements, totalisant plus de 1,2 milliard de dollars, seront mis en œuvre au cours des trois prochaines années et s'ajouteront aux sommes qui seront déboursées pour le parachèvement des travaux actuellement en cours et pour le maintien des actifs.

Ces nouveaux investissements serviront notamment à la réalisation de projets de construction et de rénovation, et à l'amélioration de la qualité de vie dans les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD). La priorité est également donnée à l'amélioration des salles d'urgence et à l'acquisition d'équipements de haute technologie, notamment en radio-oncologie et en cardiologie.

L'ampleur du rattrapage à effectuer en matière d'immobilisations est considérable. C'est pourquoi les investissements autorisés en 2005-2006 représenteront près de quatre fois le montant annuel moyen consacré aux nouvelles infrastructures entre 1994-1995 et 2002-2003. À ces montants s'ajoutera également 1,6 milliard de dollars au cours des prochaines années pour la construction des hôpitaux universitaires de Montréal.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS AUTORISÉS DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX EN 2005-2006

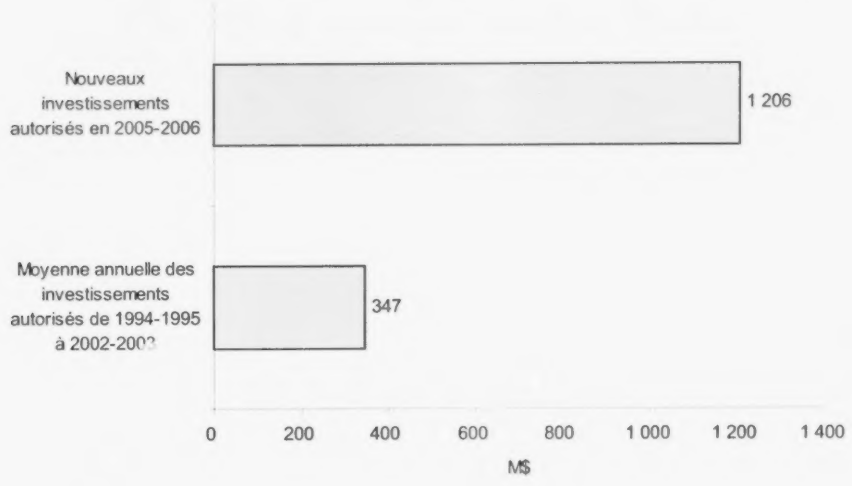

- *ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT : HAUSSE DE 321 MILLIONS DE DOLLARS DU BUDGET DE DÉPENSES*

L'éducation représente également une grande priorité du gouvernement. Son budget est augmenté à nouveau de 2,7 % en 2005-2006, soit une hausse de 321 millions de dollars. Cette augmentation, qui exclut les ajustements aux paramètres salariaux qui restent à déterminer, porte l'enveloppe budgétaire du ministère à 12,2 milliards de dollars, ce qui représente plus du quart de l'ensemble des dépenses de programmes du gouvernement.

La hausse de 321 millions de dollars du budget du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport permettra notamment le financement intégral de l'augmentation du coût des services et le plein respect des engagements pris envers les étudiantes et les étudiants quant au financement du programme d'aide financière aux études. Il permettra également de poursuivre les nouvelles initiatives entreprises en 2004-2005 dont le programme d'aide aux devoirs.

- *362 MILLIONS DE DOLLARS POUR DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES EN ÉDUCATION*

Le gouvernement investira également 362 millions de dollars en immobilisations au cours des trois prochaines années pour la construction de nouvelles infrastructures et l'achat de nouveaux équipements en éducation. De nombreuses écoles, des collèges et des centres de formation de même que les universités profiteront d'investissements qui amélioreront leur capacité de dispenser des services de qualité. Également, l'acquisition de nouvelles technologies et l'achat de livres seront priorisés.

- *AUTRES PORTEFEUILLES : CROISSANCE DE 0,9 %*

En excluant les sommes versées au Fonds de suppléance et qui permettent au gouvernement de faire face aux dépenses imprévues en cours d'année, le budget des autres portefeuilles est augmenté globalement de 0,9 % :

- *Le budget du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine est augmenté de 9,0 %, afin notamment de compléter le réseau de 200 000 places en services de garde à contribution réduite d'ici le 31 mars 2006;*

- *Le budget des Affaires municipales et des Régions est de son côté augmenté de 8,4 %, notamment en raison de la hausse importante des transferts aux municipalités dans le cadre du pacte fiscal et des compensations tenant lieu de taxes. Des sommes additionnelles seront également rendues disponibles pour le logement social et l'aide aux villes mono-industrielles;*

  De plus, le gouvernement financera au cours des trois prochaines années des investissements additionnels de 439 millions de dollars, principalement pour des projets prioritaires d'aqueduc et d'égout. Ces sommes seront rendues disponibles au fur et à mesure que les ententes avec les municipalités et le gouvernement fédéral seront conclues. À ces investissements s'ajoutera une contribution de 216 millions de dollars afin que soient réalisés d'autres projets prioritaires d'infrastructures municipales;

- *Le budget du ministère des Transports est augmenté de 9,2 % dans le contexte des hausses importantes des investissements réalisés dans le réseau routier du Québec depuis 2003-2004 et qui se poursuivront au cours des prochaines années.*

  Afin de rehausser la qualité des routes, de la rendre comparable à celle des juridictions avoisinantes au Québec et d'améliorer l'efficacité des grands corridors stratégiques de transport, le budget total d'investissements routiers du ministère des Transports passera de 949 millions de dollars en 2004-2005 à 1,2 milliard de dollars en 2005-2006, puis à 1,3 milliard de dollars en 2006-2007, pour atteindre 1,4 milliard de dollars en 2007-2008. Sur une période de trois ans, il s'agit d'une injection additionnelle de 1,1 milliard de dollars par rapport au niveau d'investissements de 2004-2005.

  Outre la préservation du patrimoine routier du Québec et l'amélioration de sa qualité, cette hausse du budget d'investissements du Fonds routier permettra d'entreprendre d'importants projets dont l'élargissement sur quatre voies de la route 175 reliant Québec et Saguenay et de la route 185 à partir de Rivière-du-Loup, le prolongement de l'autoroute 50 vers l'Outaouais et de l'autoroute du Vallon à Québec et le début des travaux de parachèvement de l'autoroute 30 sur la Rive-Sud de Montréal.

INVESTISSEMENTS DANS LE RÉSEAU ROUTIER

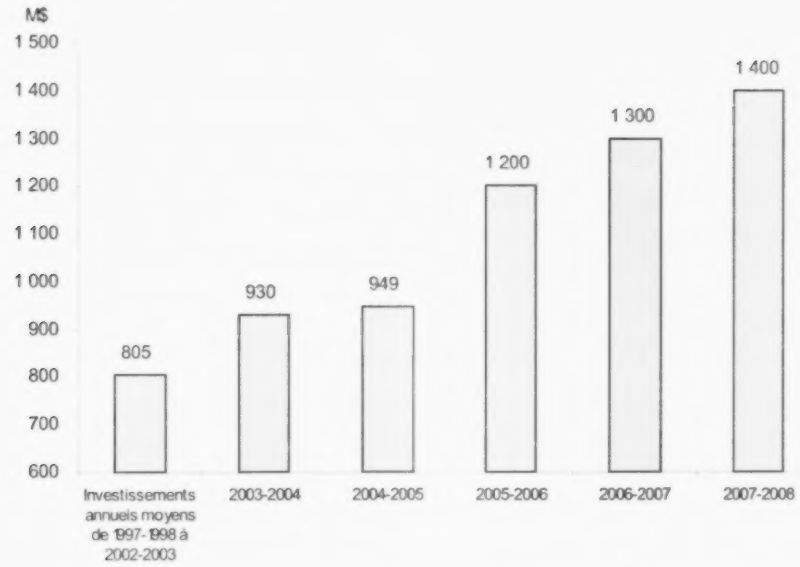

- *Le budget du ministère des Ressources naturelles et de la Faune augmente de 3 % et dispose d'un montant additionnel de 25 millions de dollars afin de faire suite aux recommandations du Rapport Coulombe sur la gestion des forêts. D'autres montants totalisant 12 millions de dollars seront également alloués dans les portefeuilles des ministères concernés dont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation pour soutenir les travailleurs, les communautés et les entreprises qui dépendent de cette ressource;*

- *Le budget du ministère de la Culture et des Communications augmente de 2,5 %. Il prévoit notamment le maintien des sommes allouées dans les domaines du livre, de la lecture et du cinéma. Le Ministère se voit également accorder un montant additionnel de 5 millions de dollars pour soutenir les musées dont la situation financière est difficile.*

AUTRES MINISTÈRES

Les budgets des autres ministères ont été établis avec la préoccupation de préserver les services à la population. Les rationalisations ont donc essentiellement été effectuées dans les coûts de fonctionnement des ministères et organismes et au moyen de l'attrition de l'effectif de la fonction publique.

2. *RÉINVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES*

Les infrastructures publiques sont un élément essentiel de la croissance économique et de la qualité des services publics. Dans la plupart des pays industrialisés, le renouvellement des infrastructures publiques est devenu un enjeu majeur.

Au Québec, plus particulièrement, une grande partie des infrastructures publiques date de plus de 30 ou 40 ans. C'est le cas notamment des infrastructures des réseaux de la santé et de l'éducation dont une grande partie des bâtiments ont été construits avant 1960.

Le gouvernement est fermement déterminé à arrêter la dégradation des infrastructures publiques de santé, de services sociaux et d'éducation à la suite de plusieurs années de sous-investissements dans le maintien des actifs. Pour ce faire, le gouvernement entend consacrer annuellement des montants représentant 2 % de la valeur de remplacement de ces infrastructures pour les maintenir en bon état, soit la norme généralement reconnue en Amérique du Nord.

Cette nouvelle politique nécessitera un relèvement progressif des enveloppes de maintien d'actifs de l'ordre de 1 milliard de dollars d'ici 2007-2008.

525 MILLIONS DE PLUS POUR L'ÉDUCATION

Le gouvernement consacrera, au cours des trois prochaines années, des investissements supplémentaires de 525 millions de dollars au réseau de l'éducation pour atteindre la norme de 2 % en fonction de la valeur à neuf du parc immobilier des réseaux primaire, secondaire et universitaire.

430 MILLIONS DE PLUS POUR LA SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX

Le réseau de la santé et des services sociaux bénéficiera d'un ajout de 300 millions de dollars pour atteindre la norme d'un maintien annuel des actifs équivalent à 2 % de la valeur des immeubles. À cela s'ajoutent 130 millions de dollars afin de répondre aux besoins de rénovations fonctionnelles, c'est-à-dire les travaux de réaménagement et de transformation requis pour améliorer la qualité des services, ce qui portera graduellement l'enveloppe annuelle consacrée au maintien d'actifs pour la santé et les services sociaux à 503 millions de dollars par année en 2007-2008.

3. SE PRÉPARER À FAIRE FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

La modernisation de l'État représente également l'un des grands objectifs poursuivis par le gouvernement. Il s'agit essentiellement de maintenir et d'améliorer les services à la population tout en gardant un contrôle sur la croissance globale des dépenses, et ce, par une amélioration du fonctionnement du gouvernement et une augmentation de son efficacité.

C'est dans cette perspective qu'a été dévoilé, en mai 2004, le Plan de modernisation 2004-2007, qui contient des mesures concrètes à réaliser dans les différents secteurs d'activité du gouvernement. Ces mesures ont pour objectifs :

- *de recentrer l'État sur ses missions essentielles : santé, savoir, prospérité, sécurité et identité;*
- *d'offrir des services publics de qualité;*
- *d'augmenter la productivité de l'État;*
- *d'ouvrir l'État aux partenariats avec les municipalités, les organismes communautaires et les entreprises privées.*

Un premier bilan de mise en œuvre de ce plan est en préparation et sera rendu public incessamment. Il fera notamment état des gestes concrets qui ont été posés au cours de la dernière année.

Ainsi, dans le secteur de la santé et des services sociaux, les mesures mises en place ont permis notamment :

- *la création de 95 centres de santé et de services sociaux, adaptés à la réalité des régions qu'ils desservent;*
- *la réduction de 42 % du nombre d'établissements publics, par fusions ou regroupements, faisant passer le nombre de 339 à 195;*
- *l'abolition de 115 postes de directeur général d'établissement de santé, soit une réduction de 38 %;*
- *la mise en place de quatre réseaux universitaires intégrés en vue d'améliorer l'accès aux services aux citoyens.*

Parmi les autres initiatives du gouvernement qui figureront au bilan et qui méritent d'être soulignées, mentionnons :

- *le Service québécois de changement d'adresse, le portail de services aux entreprises, le guichet unique des transporteurs et le système électronique d'appels d'offres, qui sont de nouveaux services en ligne qui améliorent grandement les services aux citoyens;*

- *la politique-cadre sur les partenariats public-privé et la Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec, afin de soutenir l'émergence et l'encadrement des partenariats;*
- *la Loi sur Services Québec qui vise la mise en place d'un guichet unique de services pour les citoyens et les entreprises;*
- *le projet de loi sur la création du Centre de services administratifs qui permettra la mise en commun de nombreux services administratifs, afin de dégager à terme d'importantes économies tout en améliorant l'efficacité de l'administration publique.*

L'EXAMEN DES ORGANISMES DU GOUVERNEMENT

Une des mesures identifiées dans le Plan de modernisation 2004-2007 en vue d'alléger les structures consiste à procéder à l'examen de 188 organismes, soit une soixantaine annuellement.

En effet, comme nous l'avons déjà mentionné, une meilleure gestion des dépenses publiques passe obligatoirement par un réexamen des organismes existants, afin de les rendre plus efficaces, de mettre fin aux dédoublements et de simplifier les structures mises en place pour rendre des services à la population.

Dans ce contexte, un groupe de travail avait pour mandat d'examiner un premier groupe de 60 organismes en 2004-2005. Les résultats de ces travaux seront dévoilés sous peu et la mise en œuvre des recommandations devrait nous permettre d'aller plus loin dans la mise en place d'une gestion véritablement centrée sur l'optimisation des ressources.

De plus, en conformité avec nos engagements, nous rendrons publique prochainement la liste d'une soixantaine d'organismes additionnels qui seront soumis à l'examen en 2005-2006.

LA PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

La qualité des services rendus par l'État québécois repose avant tout sur ses ressources humaines. Moderniser l'État commande une meilleure planification de la main-d'œuvre et des mesures d'accompagnement et de soutien du personnel dans son adaptation aux nouveaux besoins des citoyens et des entreprises.

Ainsi, nous devons être en mesure de répondre aux changements démographiques déjà en cours, en adaptant l'offre de services aux réalités d'aujourd'hui et en assurant le transfert du savoir et de l'expertise des nombreux employés qui quitteront la fonction publique au cours des prochaines années. Le gouvernement est grandement préoccupé par la préparation de la relève et le transfert des connaissances. Les ministères et organismes ont été conviés, à l'occasion d'un exercice de gestion prévisionnelle pluriannuelle de main-d'œuvre, à développer un plan visant à assurer le transfert des connaissances et des expertises au sein de leur organisation.

Finalement, malgré les mesures mises en place au cours des dernières années, la fonction publique continue de ne pas refléter suffisamment la diversité du Québec. Devant ce constat, le gouvernement a intensifié ses efforts, ce qui a eu pour effet de faire passer de 5,7 % à 13,3 % le taux d'embauche des membres des groupes cibles au cours de la dernière année. Bien que ces résultats soient encourageants, des efforts additionnels devront être faits à ce chapitre.

RÉVISION DE LA LOI SUR L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Comme le prévoit la législation, le gouvernement procédera à l'évaluation de la Loi sur l'administration publique, adoptée en 2000, et en fera le bilan au cours de l'automne 2005. Il est toutefois déjà acquis que certaines dispositions de la loi devront être revues, notamment afin de renforcer les mécanismes de gestion par résultats, de promouvoir l'évaluation systématique des programmes, de renforcer le contrôle et la gestion des risques et d'associer davantage les parlementaires à l'évaluation et à l'application de la Loi, comme c'est le cas dans d'autres juridictions.

4. LE RÈGLEMENT DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

Dès notre arrivée au pouvoir, nous avons rapidement annoncé nos couleurs en matière d'équité salariale. Ainsi, après avoir décidé de ne pas en appeler du jugement de la Cour supérieure invalidant le chapitre IX de la Loi sur l'équité salariale, nous nous sommes promptement mis à la tâche avec les partenaires syndicaux afin de poursuivre les travaux visant un règlement de cette question, incluant un aménagement à la loi qui a permis de poursuivre les travaux déjà entrepris.

Le règlement de la question de l'équité salariale est au centre des priorités du gouvernement en matière de relations de travail. C'est d'ailleurs le gouvernement libéral de Robert Bourassa qui, le premier, a reconnu le problème de l'équité salariale et entrepris de le régler. C'est ainsi que les différents redressements salariaux effectués à partir de 1990 à l'égard de l'équité salariale représentent, en 2005-2006, une somme annuelle de près de 800 millions de dollars et un déboursé cumulatif de près de 8 milliards de dollars.

De nombreux efforts ont été consacrés au cours de la dernière année afin d'accélérer les travaux. Notre volonté d'en arriver à un règlement n'a jamais été aussi forte et je demeure confiante quant aux possibilités de voir ce dossier connaître un dénouement satisfaisant pour l'ensemble des parties dans un avenir rapproché.

CONCLUSION

Tout au cours des deux premières années de notre mandat, nous nous sommes efforcés d'éviter le piège budgétaire dans lequel le Québec menaçait de s'enliser. Aujourd'hui, je suis heureuse d'annoncer que ce piège sera bientôt derrière nous. Au prix de nombreux efforts et de décisions parfois difficiles, nous sommes parvenus à freiner la croissance de nos dépenses et nous pouvons en être fiers.

Mais il nous faut demeurer prudents si nous souhaitons poursuivre dans cette voie. Nombreuses sont les occasions où nous pourrions être tentés de déroger aux orientations que nous nous sommes fixées. Les pressions sont grandes et nous sommes confrontés au quotidien à des demandes qui, si nous les acceptions toutes, mettraient en péril nos équilibres financiers.

Or, nous sommes confiants que le budget proposé saura répondre aux priorités des citoyens du Québec. En investissant massivement dans les secteurs névralgiques que sont la santé et les services sociaux et l'éducation, nous respectons nos engagements et la volonté des Québécoises et des Québécois. Seulement pour le secteur de la santé, nous avons consenti à allouer des budgets additionnels de près de 3 milliards de dollars depuis avril 2003. Et c'est sans compter le 1,2 milliard de dollars d'investissements pour de nouvelles infrastructures qui seront réalisées au cours des prochaines années et le 1,6 milliard de dollars qui s'y ajouteront pour la construction des hôpitaux universitaires dans la région de Montréal.

Nous avons également augmenté de façon importante le budget du secteur de l'éducation, du loisir et du sport. La croissance moyenne de ce secteur depuis 2002-2003 atteint 345 millions de dollars, comparativement à une croissance moyenne de 107 millions de dollars au cours de la période allant de 1994-1995 à 2002-2003. Depuis avril 2003, le réinvestissement en santé et en éducation atteint donc près de 4 milliards de dollars, soit un niveau jamais atteint sur une si courte période.

Or, le défi a été de réussir à réinvestir massivement dans ces secteurs sans couper dans les autres programmes et sans réduire les services à la population, ce que nous sommes parvenus à faire. Nous respectons nos engagements et nous réinvestissons de façon importante, notamment dans les secteurs de la famille, des aînés et de la condition féminine, des affaires municipales et des régions, des transports, des ressources naturelles et de la faune et de la culture.

Ce budget prépare également le Québec à faire face aux défis de demain. Des investissements majeurs sont réalisés dans nos infrastructures publiques. Je suis confiante que la nouvelle politique d'investissements annoncée nous permettra d'assurer le maintien en bon état de nos équipements publics, et ce, pour les générations à venir.

Notre gouvernement a compris que l'amélioration des services publics ne se limite pas à injecter de nouveaux fonds dans les différents secteurs. Voilà pourquoi nous avons mis en place une vaste opération de modernisation de l'État. Des efforts de rationalisation importants ont été entrepris et commencent à porter fruits. Nous demeurons convaincus qu'il est possible de mieux utiliser les ressources disponibles dans le secteur public en vue d'améliorer la qualité et l'accessibilité des services à la population.

De nombreux défis attendent le gouvernement au cours des mois et des années à venir. Le renouvellement des conventions collectives et le règlement de l'équité salariale occasionneront des pressions additionnelles sur les finances publiques. Voilà pourquoi nous avons déposé un cadre financier conforme à la capacité de payer des citoyennes et des citoyens du Québec.

Les Québécois exigent, avec raison, que le gouvernement gère leur argent avec rigueur et discipline. Ils veulent que les sommes versées à l'État servent avant toute chose à répondre aux priorités qu'ils ont identifiées. Finalement, ils s'attendent à ce que le gouvernement respecte ses engagements actuels mais qu'il prépare également le Québec à faire face aux défis de demain. Voilà ce que nous leur offrons aujourd'hui avec ce budget.

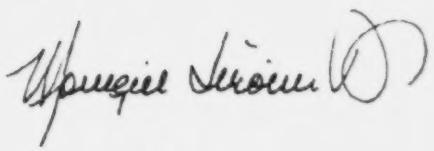

MONIQUE JÉRÔME-FORGET

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES DE 48 407 MILLIONS DE DOLLARS EN 2005-2006

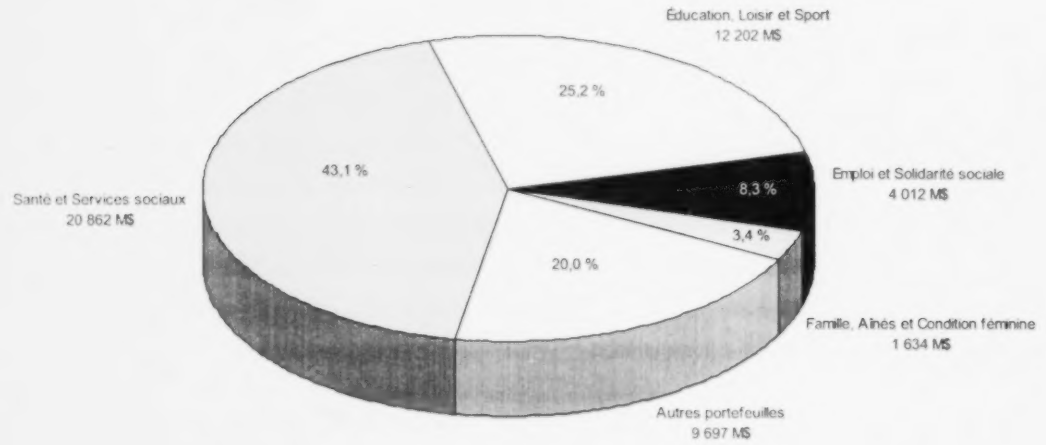

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES DE 48 407 MILLIONS DE DOLLARS EN 2005-2006

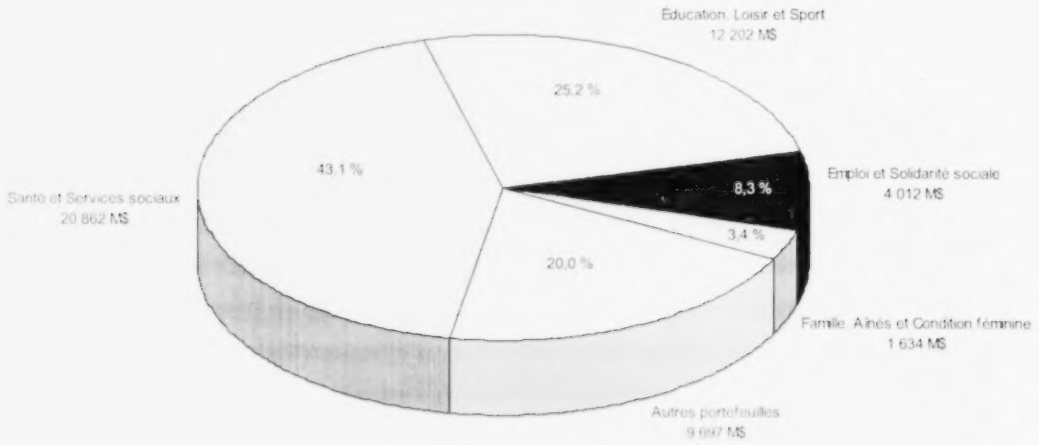

CHAPITRE 1

LE BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006

EN BREF

- En 2005-2006, les dépenses de programmes s'élèvent à 48 407,0 M$ et le service de la dette s'établit à 6 995,0 M$, pour des dépenses gouvernementales totales de 55 402,0 M$.
- La croissance des dépenses de programmes est de 1 664,8 M$ par rapport à 2004-2005, soit une croissance de 3,6 %.
- Près de 70 % de la croissance des dépenses de programmes est allouée à la santé et à l'éducation :
  - 49,6 % au portefeuille « Santé et Services sociaux »;
  - 19,3 % au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport ».
- Le poids des dépenses de programmes dans l'économie québécoise décroît encore cette année pour s'établir à 17,3 %, comparativement à 17,5 % en 2004-2005.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006

- Le budget de dépenses du gouvernement 2005-2006 totalise 55 402,0 M$:
  - Un montant de 48 407,0 M$ est alloué aux dépenses de programmes;
  - Le service de la dette représente 6 995,0 M$.
- La croissance des dépenses de programmes s'établit à 3,6 % par rapport à l'exercice précédent alors que le service de la dette est en hausse de 1,8 %, pour une croissance des dépenses totales de 3,3 %.
  - La croissance de 127,0 M$ du service de la dette, lequel comprend le service de la dette directe et les intérêts au titre des régimes de retraite, s'explique principalement par la hausse prévue des taux d'intérêt.
- Pour chaque dollar de revenu des contribuables québécois en 2005-2006, plus de 87 cents seront utilisés pour les dépenses de programmes et près de 13 cents assureront le financement du service de la dette.

Graphique 1.1 RÉPARTITION ET CROISSANCE DES DÉPENSES EN 2005-2006

	Dépenses M$	Poids %	Croissance %
Dépenses de programmes	48 407,0	87,4	3,6
Service de la dette	6 995,0	12,6	1,8
Dépenses totales	**55 402,0**	**100,0**	**3,3**

- Quatre portefeuilles totalisent 80,0 % des dépenses de programmes en 2005-2006 :

  — Le portefeuille « Santé et Services sociaux », dont le budget est de 20 862,0 M$, compte pour 43,1 % des dépenses de programmes;

  — Le portefeuille « Éducation, Loisir et Sport » avec un budget de 12 201,9 M$, représente 25,2 % des dépenses de programmes;

  — Le portefeuille « Emploi et Solidarité sociale » dont le budget est de 4 011,7 M$, constitue 8,3 % des dépenses de programmes. Ce portefeuille a pour mission de favoriser la promotion de l'emploi, le développement de la main-d'œuvre, l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et d'assurer un soutien financier aux personnes démunies;

  — Le portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine » avec un budget de 1 634,4 M$, soit 3,4 % des dépenses de programmes. Ce portefeuille a pour mission de favoriser le mieux-être des familles et le développement des enfants, la contribution sociale, civique, économique et professionnelle des aînés au développement du Québec et l'égalité entre les femmes et les hommes.

- Les autres portefeuilles représentent, dans leur ensemble, 20,0 % des dépenses de programmes, soit 9 697,0 M$ et comprennent principalement :

  — 1 808,3 M$ au portefeuille « Transports » qui a pour mission d'assurer la mobilité des personnes et des marchandises par des systèmes de transport efficaces et sécuritaires qui contribuent au développement durable du Québec;

  — 1 776,0 M$ au portefeuille « Affaires municipales et Régions » qui veille notamment à mettre en place et à maintenir un cadre de vie et de services municipaux et supralocaux de qualité pour l'ensemble des citoyens, de même qu'à favoriser le partenariat avec les acteurs du développement régional.

Graphique 1.2 RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2005-2006

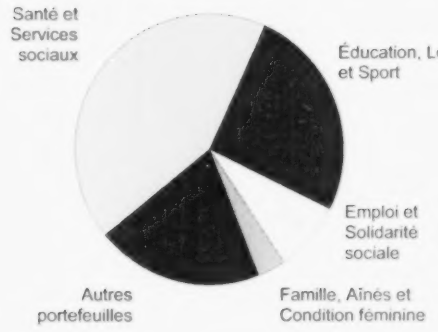

	Dépenses M$	Poids %
Santé et Services sociaux	20 862,0	43,1
Éducation, Loisir et Sport	12 201,9	25,2
Emploi et Solidarité sociale	4 011,7	8,3
Famille, Aînés et Condition féminine	1 634,4	3,4
Autres portefeuilles	9 697,0	20,0
Total	**48 407,0**	**100,0**

2. LA VARIATION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2005-2006

- Les dépenses de programmes totalisent 48 407,0 M$ en 2005-2006, en hausse de 3,6 % ou 1 664,8 M$ par rapport à 2004-2005.

- Près de 70,0 % de la croissance 2005-2006 est attribuée à la santé et à l'éducation, secteurs prioritaires du gouvernement en matière de dépenses de programmes :

  — 49,6 % de la croissance totale des dépenses de programmes est destinée au portefeuille « Santé et services sociaux », pour une croissance de 826,1 M$ ou 4,1 % par rapport à 2004-2005;

  — 19,3 % de la croissance est allouée au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », soit 320,5 M$ par rapport à l'année précédente ou 2,7 %.

- Les autres portefeuilles sont globalement en hausse de 518,2 M$ soit 31,1 % de la croissance totale des dépenses de programmes. En excluant les sommes de 381,0 M$ prévues au Fonds de suppléance, la hausse s'établit à 137,2 M$, pour une croissance de 0,9 %.

Graphique 1.3 RÉPARTITION DE LA CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2005-2006 PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

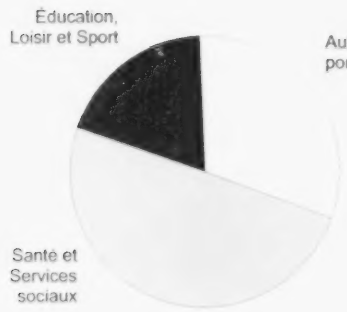

	Répartition		Taux de croissance
	M$	%	%
Santé et Services sociaux	826,1	49,6	4,1
Éducation, Loisir et Sport	320,5	19,3	2,7
Autres portefeuilles	518,2	31,1	0,9[1]
Total	**1 664,8**	**100,0**	

[1] En tenant compte des sommes de 381,0 M$ prévues au Fonds de suppléance, le taux de croissance s'établit ainsi à 3,5 %.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX :

HAUSSE DE 826,1 M$ DU BUDGET DE DÉPENSES

- L'augmentation allouée au secteur de la santé atteint, depuis trois ans, 2 945,7 M$. En 2005-2006, la croissance s'élève à 826,1 M$, soit 4,1 % par rapport à 2004-2005.
- En 2005-2006, la croissance de 826,1 M$ allouée au secteur de la santé et des services sociaux permet :
  - De couvrir la totalité des coûts associés à la croissance structurelle des dépenses;
  - D'assurer le développement et la mise à niveau des services pour les clientèles vulnérables;
  - De réviser les bases budgétaires des établissements afin de les aider à retrouver l'équilibre budgétaire d'ici la fin de l'exercice financier 2006-2007;
  - De mettre en œuvre les plans d'action sur les services dispensés aux personnes âgées et aux personnes souffrant de troubles mentaux.

Graphique 1.4 ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DEPUIS 2002-2003

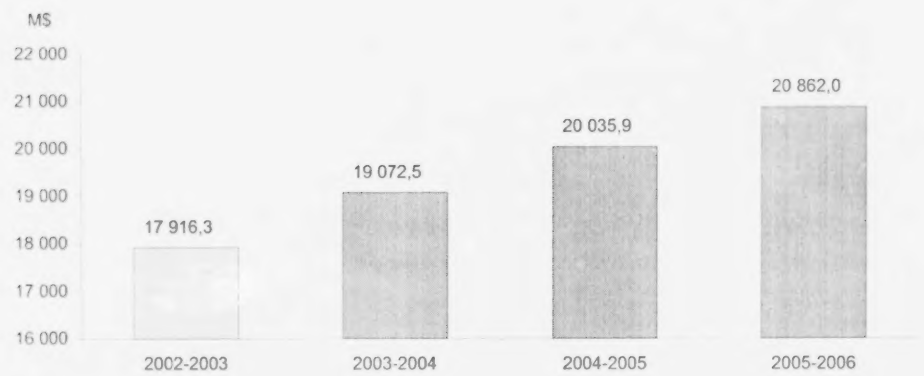

ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT :

HAUSSE DE 320,5 M$ DU BUDGET DE DÉPENSES

- Les dépenses allouées au secteur de l'éducation s'établissent à 12 201,9 M$ en 2005-2006, soit une croissance de 2,7 %.
- Les sommes additionnelles consacrées en éducation servent principalement :
  - Au maintien de la qualité des services éducatifs par le financement des facteurs de croissance dans les réseaux de l'éducation et à la poursuite des investissements entrepris au cours de la dernière année, et ce, pour une meilleure réussite des élèves et des étudiants;
  - Au respect des engagements pris envers les étudiants quant au programme d'aide financière aux études d'un montant de 70,0 M$ au cours de l'année d'attribution 2005-2006. L'ajout atteindra 103,0 M$ en 2006-2007;
  - Au programme d'aide aux devoirs qui est maintenu et bonifié d'un montant additionnel de 10,0 M$ en 2005-2006.

Graphique 1.5 ÉVOLUTION DES DÉPENSES EN ÉDUCATION DEPUIS 2002-2003

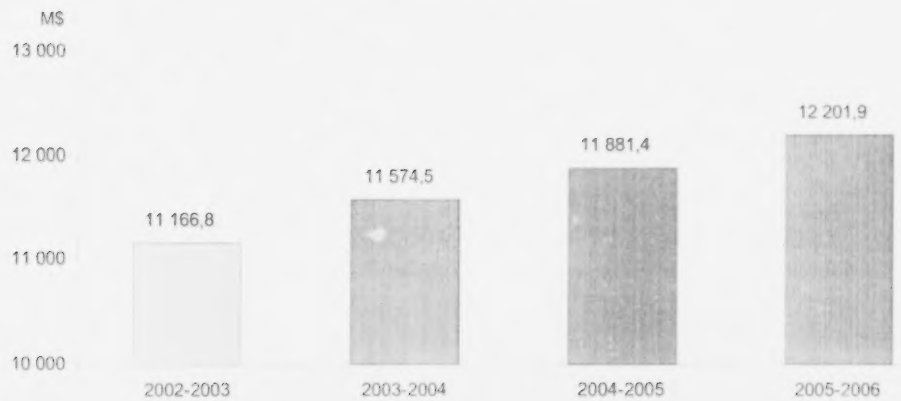

AUTRES PORTEFEUILLES

- Le budget alloué aux autres portefeuilles en 2005-2006 totalise 15 343,1 M$, soit une augmentation de 518,2 M$ par rapport à 2004-2005. En excluant les sommes de 381,0 M$ prévues au Fonds de suppléance, la hausse s'établit à 137,2 M$, pour une croissance de 0,9 %.

- Certains portefeuilles bénéficient d'augmentations pour tenir compte de facteurs spécifiques :

  — 151,8 M$ au portefeuille « Transports » essentiellement attribués à la croissance du service de la dette reliée aux infrastructures routières, à la suite d'investissements réalisés sur le réseau routier;

  — 134,3 M$ au portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine » afin notamment de compléter le développement de 200 000 places de garde à contribution réduite au 31 mars 2006;

  — 136,9 M$ au portefeuille « Affaires municipales et Régions » visant principalement à financer la hausse importante des transferts aux municipalités dans le cadre du Pacte fiscal et des compensations tenant lieu de taxes.

- Les rationalisations dans les autres ministères ont essentiellement été effectuées dans les coûts de fonctionnement des ministères et organismes et au moyen de l'attrition de l'effectif de la fonction publique. Les économies récurrentes qui en résultent sont de l'ordre de 350,0 M$ en 2005-2006.

Graphique 1.6 ÉVOLUTION DES DÉPENSES DANS LES AUTRES PORTEFEUILLES DEPUIS 2002-2003

[1] Le budget des autres portefeuilles s'élève à 14 962,1 M$ en excluant la somme de 381,0 M$ prévue au Fonds de suppléance.

ANNEXE 1.1

TAUX DE CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES DEPUIS 1997-1998

- Au cours des trois dernières années, la croissance des dépenses de programmes a été inférieure à la moyenne observée au cours des années 1997-1998 à 2002-2003. En 2005-2006, le taux de croissance des dépenses de programmes s'élève à 3,6 %.

Graphique 1.7 TAUX DE CROISSANCE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES DEPUIS 1997-1998

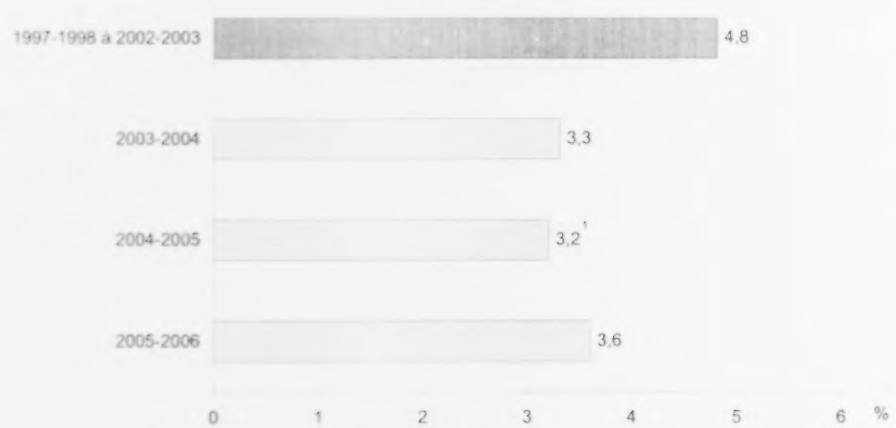

[1] La croissance initialement prévue de 2,9 % est révisée à 3,2 % en raison des redressements effectués à la structure budgétaire à la suite des changements apportés à la politique familiale le 1er janvier 2005.

ANNEXE 1.2

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

- Le poids des dépenses de programmes dans l'économie devrait s'établir à 17,3 % en 2005-2006, ce qui représente une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à l'exercice financier 2004-2005.
- Par ailleurs, le poids des dépenses de programmes dans le PIB serait ramené à 9,8 % en excluant les dépenses allouées au portefeuille « Santé et Services sociaux » en 2005-2006.

Graphique 1.8 ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN POURCENTAGE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

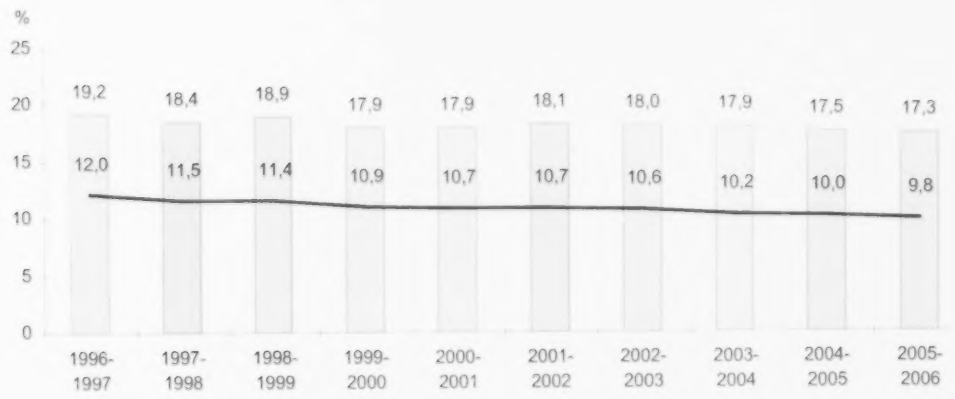

ANNEXE 1.3

VARIATION ENTRE LE BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006 ET LA DÉPENSE PROBABLE 2004-2005 [1]

	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable [2] 2004-2005	Variation	
	M$	M$	M$	%
Assemblée nationale [3]	94,8	94,3	0,5	0,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale [3]	55,8	57,5	(1,7)	(3,0)
Affaires municipales et Régions	1 776,0	1 639,1	136,9	8,4
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	653,1	660,1	(7,0)	(1,1)
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	808,0	435,2	372,8	(1,9) [5]
Conseil exécutif	250,8	219,2	31,6	(1,7) [6]
Culture et Communications	535,9	521,5	14,4	2,5 [7]
Développement durable, Environnement et Parcs	177,9	183,1	(5,2)	(2,8)
Développement économique, Innovation et Exportation	576,4	582,4	(6,0)	(1,0) [8]
Éducation, Loisir et Sport	12 201,9	11 881,4	320,5	2,7
Emploi et Solidarité sociale	4 011,7	4 083,2	(71,5)	(2,2) [9]
Famille, Aînés et Condition féminine	1 634,4	1 500,1	134,3	9,0
Finances [4]	213,7	148,8	64,9	(4,5) [10]
Immigration et Communautés culturelles	99,3	107,0	(7,7)	(7,2)
Justice	612,5	633,2	(20,7)	(3,3)
Relations internationales	99,6	97,6	2,0	2,0
Ressources naturelles et Faune	390,9	379,5	11,4	3,0
Revenu	602,6	622,0	(19,4)	(3,1)
Santé et Services sociaux	20 862,0	20 035,9	826,1	4,1
Sécurité publique	906,3	940,4	(34,1)	(3,6)
Services gouvernementaux	53,9	43,8	10,1	0,9 [11]
Tourisme	138,6	146,0	(7,4)	(5,1)
Transports	1 808,3	1 656,5	151,8	9,2
Travail	63,7	74,6	(10,9)	(14,6)
Crédits périmés escomptés	(150,0)	—	(150,0)	—
Crédits reportés en 2006-2007	(71,2)	—	(71,2)	—
DÉPENSES DE PROGRAMMES	**48 407,0**	**46 742,2**	**1 664,8**	**3,6**
SERVICE DE LA DETTE	6 995,0	6 868,0	127,0	1,8
DÉPENSES TOTALES	**55 402,0**	**53 610,2**	**1 791,8**	**3,3**

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total

SOMMAIRE DES DÉPENSES – RÉFÉRENCES

[1] Les données portent uniquement sur le budget de dépenses et ne comprennent pas, par conséquent, les organismes autres que budgétaires, les fonds spéciaux et les comptes à fin déterminée. Elles excluent en outre les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, Placements et Avances » comprises dans le budget d'investissements apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2005-2006.

[2] Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006. Elles incluent les changements intervenus dans la présentation des portefeuilles ainsi que les redressements aux portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Familles, Aînés et Condition féminine » pour tenir compte des mesures d'aide financière qui sont comptabilisées en déduction des revenus budgétaires depuis le 1er janvier 2005.

[3] Les informations portant sur les crédits, les dépenses et les plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouvent dans le Volume I.

[4] Pour les fins de ce tableau, le service de la dette gouvernementale est exclu des dépenses du portefeuille « Finances ». Au Volume II du Budget de dépenses 2005-2006 et dans les plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, les dépenses du portefeuille « Finances » incorporent le service de la dette.

[5] Au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », le pourcentage de variation a été calculé en excluant du budget de dépenses 2005-2006 le programme « Fonds de suppléance ».

[6] Au portefeuille « Conseil exécutif », le pourcentage de variation a été calculé en excluant du budget de dépenses 2005-2006 la provision pour la réalisation de projets de communications gouvernementales.

[7] Au portefeuille « Culture et Communications », le pourcentage de variation a été calculé en excluant du budget de dépenses 2005-2006 la provision pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française.

[8] Au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation », le pourcentage de variation a été calculé en incluant au budget de dépenses 2005-2006 la provision visant à accroître les investissements dans le cadre du programme FAIRE et la provision pour appuyer la réalisation de projets stratégiques d'investissements puisque la plupart des transferts se font à l'intérieur du portefeuille.

[9] Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », le pourcentage de variation a été calculé en excluant du budget de dépenses 2005-2006 la provision pour la réalisation de projets de création d'emploi pour étudiants, la provision pour la réalisation de projets favorisant l'insertion, la formation et l'aide à l'emploi et la provision pour la création de projets favorisant la conversion des prestations d'aide financières en mesure d'aide à l'emploi.

[10] Au portefeuille « Finances », le pourcentage de variation a été calculé en excluant du budget de dépenses 2005-2006 la provision pour des initiatives concernant les revenus.

[11] Au portefeuille « Services gouvernementaux », le pourcentage de variation a été calculé en excluant du budget de dépenses 2005-2006 la provision pour la réalisation de projets reliés au gouvernement électronique.

Notes

Concernant les références 5 à 11, une provision est un élément de programmes pour laquelle la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont prévus au budget de dépenses.

Les montants relatifs aux provisions sont inclus au budget de dépenses, mais sont exclus de la dépense probable d'un même portefeuille puisque celle-ci a généralement été réalisée dans un autre portefeuille.

CHAPITRE 2

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2004-2005

EN BREF

- Les dépenses totales du gouvernement devraient s'établir, pour l'exercice financier 2004-2005, à 53 610,2 M$. Elles ont été revues à la baisse de 71,0 M$ depuis le dépôt du Budget de dépenses 2004-2005 en raison de la baisse du coût du service de la dette.

- Les dépenses de programmes s'élèvent à 46 742,2 M$, conformément à la cible qui avait été établie au dépôt du Budget de dépenses 2004-2005, ce qui représente une augmentation de 3,2 % par rapport à l'exercice financier précédent. Le service de la dette connaît également une hausse de 3,2 % par rapport à l'exercice 2003-2004.

1. LA VARIATION DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT EN 2004-2005

- Les dépenses totales du gouvernement encourues au cours de l'exercice financier 2004-2005 devraient s'établir à 53 610,2 M$, en hausse de 1 653,5 M$ ou 3,2 % par rapport à l'exercice financier précédent.
- Les dépenses de programmes sont en hausse de 3,2 % et s'élèvent à 46 742,2 M$, comparativement à 45 301,4 M$ en 2003-2004. Pour une seconde année consécutive, le gouvernement atteint la cible budgétaire qu'il s'était fixée.
- Le service de la dette s'élève à 6 868,0 M$, ce qui représente une hausse de 3,2 % par rapport à 2003-2004.

Tableau 2.1 SOMMAIRE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES

	2003-2004	**2004-2005**	**Variation**	
	M$	M$	M$	%
Dépenses de programmes[1]	45 301,4	46 742,2	1 440,8	3,2
Service de la dette	6 655,3	6 868,0	212,7	3,2
DÉPENSES TOTALES	**51 956,7**	**53 610,2**	**1 653,5**	**3,2**

[1] Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006. Elles incluent les changements intervenus dans la présentation des portefeuilles ainsi que les redressements aux portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Familles, Aînés et Condition féminine » pour tenir compte des mesures d'aide financière qui sont comptabilisées en déduction des revenus budgétaires depuis le 1er janvier 2005.

2. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES DÉPENSES TOTALES EN 2004-2005

- Les dépenses totales du gouvernement devraient s'établir, pour l'exercice financier 2004-2005, à 53 610,2 M$, soit une baisse de 71,0 M$ par rapport à la prévision de dépenses totales apparaissant au Budget de dépenses 2004-2005.

- En ce qui concerne les dépenses de programmes, des dépenses additionnelles ont été enregistrées en cours d'exercice. Ces dépenses se retrouvent dans quelques portefeuilles, notamment :

  — 55,4 M$ au ministère de la Sécurité publique découlant principalement des programmes d'aide aux sinistrés ainsi que des opérations extraordinaires de la Sûreté du Québec;

  — 49,1 M$ au ministère de la Justice attribuables d'une part, à la hausse de la clientèle du programme d'indemnisation des victimes d'actes criminelles et, d'autre part, à l'entente de principe conclue avec les juristes de l'État;

  — 14,2 M$ au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles essentiellement pour la mise en place du Plan d'action Des valeurs partagées, des intérêts communs.

- Ces dépenses additionnelles ont été pour l'essentiel financées par le Fonds de suppléance, qui se retrouve au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », ou compensées par des dépenses moindres à divers autres postes budgétaires.

- La prévision du service de la dette a été revue à la baisse de 71,0 M$. Cette baisse reflète pour l'essentiel des taux d'intérêt plus faibles que prévus.

Tableau 2.2 ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DE DÉPENSES 2004-2005

	Dépenses de programmes	Service de la dette	Dépenses totales
	M$	M$	M$
Budget de dépenses 2004-2005	47 151,0	6 939,0	54 090,0
Redressement[1]	(408,8)	—	(408,8)
Budget de dépenses 2004-2005 redressé	46 742,2	6 939,0	53 681,2
PLUS :			
Sécurité publique	55,4	—	55,4
Justice	49,1	—	49,1
Immigration et Communautés culturelles	14,2	—	14,2
Autres variations	(118,7)	(71,0)	(189,7)
DÉPENSE PROBABLE	**46 742,2**	**6 868,0**	**53 610,2**

[1] Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006. Elles incluent les changements intervenus dans la présentation des portefeuilles ainsi que les redressements aux portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Familles, Aînés et Condition féminine » pour tenir compte des mesures d'aide financière qui sont comptabilisées en déduction des revenus budgétaires depuis le 1er janvier 2005.

3. L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS AUTORISÉS EN 2004-2005

- En début d'exercice financier, les crédits totaux présentés à l'Assemblée nationale s'établissaient à 54 971,8 M$, soit 48 032,8 M$ pour les dépenses de programmes et 6 939,0 M$ pour le service de la dette.

- Les crédits permanents ont été inférieurs de 10,2 M$ à ceux prévus en début d'exercice. Cette baisse est due à diverses variations survenues au cours de l'exercice financier, dont :

  — Une baisse de 71,0 M$ du service de la dette qui reflète des taux d'intérêt plus faibles que prévus;

  — Une augmentation de 60,8 M$ des crédits permanents touchant les dépenses de programmes en raison principalement de la hausse du coût des régimes de retraite.

- Les crédits 2003-2004 effectivement reportés en 2004-2005 sont supérieurs de 50,9 M$ par rapport à la prévision initiale. Ils s'établissent ainsi à 96,2 M$.

- Les crédits non dépensés s'élèvent à 295,9 M$ et résultent notamment d'une réduction des dépenses de fonctionnement et de dépenses moindres à divers postes budgétaires.

Tableau 2.3 CONCILIATION ENTRE LES CRÉDITS ET LA DÉPENSE PROBABLE 2004-2005

	Dépenses de programmes[1]	Service de la dette	Dépenses totales
	M$	M$	M$
CRÉDITS INITIAUX	48 032,8	6 939,0	54 971,8
Crédits permanents : variation	60,8	(71,0)	(10,2)
Crédits 2003-2004 reportés en 2004-2005 : variation	50,9	—	50,9
CRÉDITS TOTAUX	48 144,5	6 868,0	55 012,5
MOINS : Crédits affectés au budget d'investissements	(1 318,3)	—	(1 318,3)
MOINS : Crédits non dépensés	(295,9)	—	(295,9)
PLUS : Dépenses d'amortissement	211,9	—	211,9
DÉPENSE PROBABLE	**46 742,2**	**6 868,0**	**53 610,2**

[1] Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006. Elles incluent les changements intervenus dans la présentation des portefeuilles ainsi que les redressements aux portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Familles, Aînés et Condition féminine » pour tenir compte des mesures d'aide financière qui sont comptabilisées en déduction des revenus budgétaires depuis le 1er janvier 2005.

CHAPITRE 3

LA RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006 PAR GRANDES CATÉGORIES ET PAR BÉNÉFICIAIRES

EN BREF

- Le budget de dépenses du gouvernement s'élève à 55 402,0 M$ en 2005-2006, dont :
  - 48 407,0 M$ aux dépenses de programmes, soit 87,4 %;
  - 6 995,0 M$ au service de la dette, soit 12,6 %.
- La santé et l'éducation constituent les priorités du gouvernement. Ces secteurs représentent 68,3 % des dépenses de programmes, la plus grande partie étant versée aux établissements de santé et de services sociaux ainsi qu'aux institutions d'enseignement.
- La rémunération représente 55,9 % des dépenses de programmes.
- Les dépenses de support totalisent 10 679,8 M$:
  - Plus de la moitié, soit 5 445,6 M$, est destinée aux personnes, par l'entremise de différents programmes tels les programmes d'aide au transport scolaire, d'aide financière aux études, les mesures d'aide à l'emploi ou encore le soutien financier aux agriculteurs.

1. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES SUPERCATÉGORIES

- Les dépenses du gouvernement totalisent 55 402,0 M$ en 2005-2006. Elles se répartissent de la manière suivante :
  - 74,4 % aux dépenses de « Transfert »;
  - 12,6 % au service de la dette gouvernementale;
  - 13,0 % aux autres supercatégories, dont les supercatégories relatives aux dépenses de fonctionnement et aux fonds spéciaux.
- Aux Volumes I et II du Budget de dépenses 2005-2006, les dépenses de chacun des portefeuilles sont ventilées par supercatégories. De plus, les dépenses des supercatégories « Transfert » sont réparties par catégories et par bénéficiaires.

Tableau 3.1 **BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006 PAR SUPERCATÉGORIES ET CATÉGORIES**

	CATÉGORIES						
	Rémunération	Fonctionnement	Capital	Intérêt	Support	Autres	**Total**
SUPERCATÉGORIES	M$	M$	M$	M$	M$	M$	M$
Rémunération	2 830,4	-	-	-	-	-	**2 830,4**
Fonctionnement	-	2 209,7	-	-	-	-	**2 209,7**
Transfert	23 765,2	4 671,8	1 518,8	1 411,2	9 835,3	-	**41 202,3**
Affectation à un fonds spécial	466,8	145,8	410,1	301,9	844,5	-	**2 169,1**
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	216,7	**216,7**
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	(150,0)	**(150,0)**
Reports de crédits en 2006-2007	-	-	-	-	-	(71,2)	**(71,2)**
Dépenses de programmes	27 062,4	7 027,3	1 928,9	1 713,1	10 679,8	(4,5)	**48 407,0**
Service de la dette	-	-	-	6 995,0	-	-	**6 995,0**
TOTAL	**27 062,4**	**7 027,3**	**1 928,9**	**8 708,1**	**10 679,8**	**(4,5)**	**55 402,0**

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES SELON LES CATÉGORIES

- Les dépenses de programmes totalisent 48 407,0 M$, soit 87,4 % des dépenses du gouvernement en 2005-2006.
- Ventilées par catégories, les dépenses de programmes se répartissent comme suit :
  - 27 062,4 M$ aux dépenses reliées à la rémunération, soit 55,9 %;
  - 10 679,8 M$, soit 22,1 % aux dépenses concernant le support aux personnes, entreprises, organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement;
  - 7 022,8 M$, soit 14,5 %, aux dépenses de fonctionnement et autres;
  - 1 928,9 M$, soit 4,0 %, aux dépenses de capital;
  - 1 713,1 M$ aux dépenses d'intérêt sur la dette imputable aux dépenses de programmes, soit 3,5 %.
- Les catégories de dépenses permettent de représenter les dépenses selon leur nature et leur importance relative. La nature des catégories de dépenses est présentée à l'annexe 3.1. De plus, la répartition des dépenses par catégories, pour chaque portefeuille, est présentée à l'annexe 3.2.

Graphique 3.1 DÉPENSES DE PROGRAMMES 2005-2006 PAR CATÉGORIES

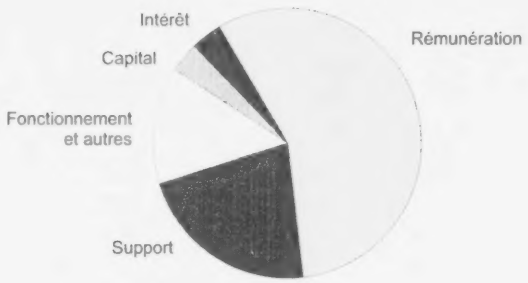

	M$	%
Rémunération	27 062,4	55,9
Support	10 679,8	22,1
Fonctionnement et autres[1]	7 022,8	14,5
Capital	1 928,9	4,0
Intérêt	1 713,1	3,5
Total	**48 407,0**	**100,0**

[1] Comprend, outre les dépenses de fonctionnement, les variations aux provisions pour créances douteuses, les crédits périmés escomptés, les crédits reportés en 2006-2007 et autres.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR BÉNÉFICIAIRES

- Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, avec 14 451,2 M$, ainsi que les institutions d'enseignement, avec 11 838,2 M$, sont les bénéficiaires de 54,3 % des dépenses de programmes prévues en 2005-2006.
- Les dépenses d'opérations des ministères, avec 6 581,3 M$, représentent 13,6 % des dépenses de programmes.
- Les dépenses destinées aux personnes comptent pour 5 524,3 M$, soit 11,4 % des dépenses de programmes.
- La rémunération des professionnels de la santé s'élève à 3 755,7 M$ et représente 7,8 % des dépenses de programmes.
- Les dépenses affectées aux divers autres bénéficiaires, soit les municipalités, les entreprises, les organismes à but non lucratif et les entreprises et organismes d'État totalisent 6 256,3 M$, soit 12,9 % des dépenses de programmes.

Graphique 3.2 DÉPENSES DE PROGRAMMES 2005-2006 PAR BÉNÉFICIAIRES

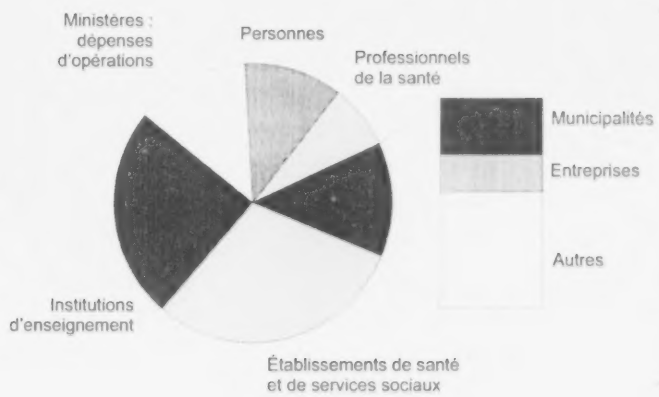

	M$	%
Établissements de santé et de services sociaux	14 451,2	29,8
Institutions d'enseignement	11 838,2	24,5
Ministères : dépenses d'opérations	6 581,3	13,6
Personnes	5 524,3	11,4
Professionnels de la santé	3 755,7	7,8
Municipalités	1 737,7	3,6
Entreprises	1 100,6	2,3
Autres[1]	3 418,0	7,0
Total	**48 407,0**	**100,0**

[1] Comprend, outre les autres bénéficiaires, les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2006-2007.

- La répartition des dépenses par bénéficiaires est présentée pour chaque portefeuille à l'annexe 3.3.

Tableau 3.2 RÉPARTITION PAR BÉNÉFICIAIRES DES DÉPENSES DE PROGRAMMES PRÉVUES EN 2005-2006

	Santé et Services sociaux	Éducation, Loisir et Sport	Emploi et Solidarité sociale	Autres ministères	Autres	Total
	M$	M$	M$	M$		M$
Ministères : dépenses d'opérations	144,4	184,2	504,8	5 747,9	-	**6 581,3**
Établissements de santé et de services sociaux	14 393,6	-	-	57,6	-	**14 451,2**
Professionnels de la santé	3 755,7	-	-	-	-	**3 755,7**
Institutions d'enseignement	-	11 616,8	92,3	129,1	-	**11 838,2**
Aide aux personnes	1 816,9	283,7	3 063,6	360,1	-	**5 524,3**
Aide aux entreprises	147,7	-	69,1	883,8	-	**1 100,6**
Aide aux municipalités	-	1,4	-	1 736,3	-	**1 737,7**
Autres bénéficiaires	603,7	115,8	281,9	2 637,8	-	**3 639,2**
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	(150,0)	**(150,0)**
Reports de crédits en 2006-2007	-	-	-	-	(71,2)	**(71,2)**
DÉPENSES DE PROGRAMMES	**20 862,0**	**12 201,9**	**4 011,7**	**11 552,6**	**(221,2)**	**48 407,0**

2. LES DÉPENSES POUR LA RÉMUNÉRATION

- Les dépenses prévues pour la rémunération s'élèvent à 27 062,4 M$ en 2005-2006, soit 55,9 % des dépenses de programmes.
  - Les établissements de santé et de services sociaux et les institutions des réseaux de l'éducation se partagent respectivement 38,7 % et 33,3 % du total des dépenses de rémunération;
  - Les professionnels de la santé reçoivent pour leur part, 13,9 % des dépenses de rémunération tandis que la part revenant au personnel des ministères se chiffre à 12,2 %.
- Les dépenses affectées à la rémunération sont en hausse de 506,9 M$ par rapport à 2004-2005. Cet accroissement résulte principalement des variations suivantes :
  - Dans le secteur de la santé et des services sociaux, une augmentation de 386,0 M$ résultant des sommes allouées pour répondre aux besoins de services liés au vieillissement de la population et pour la progression dans les échelles salariales. La hausse est également tributaire de la croissance du programme d'assurance médicaments dont une partie couvre les honoraires des pharmaciens;
  - Dans les réseaux de l'éducation, une hausse de 185,4 M$ découlant notamment de l'impact de la hausse de la clientèle dans le réseau universitaire ainsi que de l'entente concernant la rémunération des enseignants basée sur la reconnaissance du 40 heures/semaine;

Graphique 3.3 DÉPENSES POUR LA RÉMUNÉRATION EN 2005-2006 PAR BÉNÉFICIAIRES

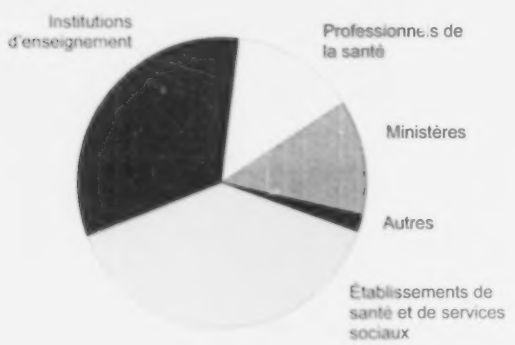

	M$	%
Établissements de santé et de services sociaux	10 483,9	38,7
Institutions d'enseignement	9 010,0	33,3
Professionnels de la santé	3 755,7	13,9
Ministères	3 297,6	12,2
Autres bénéficiaires	515,2	1,9
Total	**27 062,4**	**100,0**

— Dans les ministères et autres bénéficiaires, une diminution de 64,5 M$ attribuable entre autres à la mise en place du Plan de gestion des ressources humaines qui prévoit le remplacement de 50 % des départs à la retraite.

Tableau 3.3 DÉPENSES PRÉVUES POUR LA RÉMUNÉRATION EN 2005-2006[1]

	Salaires	Contributions d'employeur			Total
		Régimes de retraite	Autres	Sous-total	
	M$	M$	M$	M$	M$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX					
Ministère	54,9	-	5,9	5,9	**60 8**
Établissements de santé et de services sociaux	8 892,7	589,4	1 001,8	1 591,2	**10 483,9**
Professionnels de la santé	3 755,7	-	-	-	**3 755,7**
Autres bénéficiaires	110,6	-	7,5	7,5	**118,1**
	12 813,9	589,4	1 015,2	1 604,6	**14 418,5**
ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT					
Ministère	82,7	-	8,7	8,7	**91,4**
Institutions d'enseignement	7 510,4	672,4	827,2	1 499,6	**9 010,0**
Autres bénéficiaires	9,9	-	1,1	1,1	**11,0**
	7 603,0	672,4	837,0	1 509,4	**9 112,4**
EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE					
Ministère	286,0	-	32,4	32,4	**318,4**
Autres bénéficiaires	7,2	-	0,9	0,9	**8,1**
	293,2	-	33,3	33,3	**326,5**
AUTRES					
Ministères	2 272,9	280,2	273,9	554,1	**2 827,0**
Autres bénéficiaires	322,9	22,8	32,3	55,1	**378,0**
	2 595,8	303,0	306,2	609,2	**3 205,0**
TOTAL	**23 305,9**	**1 564,8**	**2 191,7**	**3 756,5**	**27 062,4**
DÉPENSES COMPARATIVES 2004-2005	22 882,7	1 557,0	2 115,8	3 672,8	26 555,5

[1] Comprend les crédits de la supercatégorie « Rémunération » et de la catégorie « Rémunération » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial ».

3. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7 027,3 M$ en 2005-2006, comparativement à 6 501,5 M$ en 2004-2005, une augmentation de 529,8 M$.

- 44,6 % de ces dépenses sont attribuées aux établissements de santé et de services sociaux et 18,4 % aux institutions d'enseignement, soit respectivement 3 136,8 M$ et 1 291,0 M$. Elles comprennent notamment, pour ces réseaux, les dépenses de soutien et d'administration.

- L'augmentation de 525,9 M$ résulte principalement des variations suivantes :

  — Dans le secteur de la santé et des services sociaux, une augmentation de 193,8 M$ découlant notamment du financement de la croissance du coût des services à la population, de la poursuite du rétablissement des enveloppes budgétaires des établissements et de l'indexation des dépenses;

  — Dans le secteur de l'éducation, une augmentation de 91,4 M$ résultant entre autres de besoins additionnels reliés à la croissance de la clientèle au réseau universitaire;

  — Au portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », une augmentation de 287,2 M$ attribuable essentiellement à une hausse de 282,0 M$ du niveau du Fonds de suppléance. Le Fonds de suppléance vise à pourvoir aux dépenses additionnelles encourues dans l'un ou l'autre des programmes gouvernementaux.

Graphique 3.4 DÉPENSES POUR LE FONCTIONNEMENT EN 2005-2006

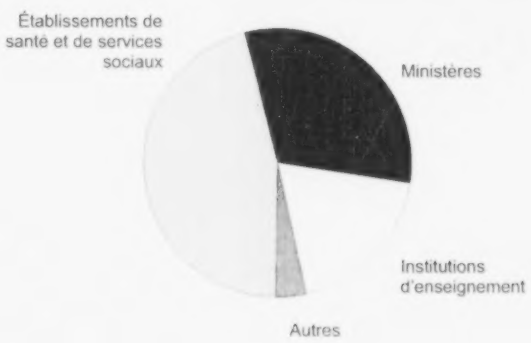

	M$	%
Établissements de santé et de services sociaux	3 136,8	44,6
Ministères	2 355,3	33,5
Institutions d'enseignement	1 291,0	18,4
Autres bénéficiaires	244,2	3,5
Total	**7 027,3**	**100,0**

- De leur côté, les dépenses de fonctionnement des ministères et organismes ont augmenté de 240,7 M$. Celles-ci diminuent toutefois d'un montant de 106,0 M$ lorsque sont exclues les variations du Fonds de suppléance et celles des dépenses d'amortissement incluant le remboursement du capital au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier.

  — Cette baisse reflète, en partie, les efforts de rationalisation des ministères et organismes qui totalisent 358,0 M$, en considérant également les diminutions aux dépenses de rémunération de 64,5 M$ et la partie de ces économies qui a été réinvestie dans les programmes et les services.

Tableau 3.4 DÉPENSES PRÉVUES POUR LE FONCTIONNEMENT EN 2005-2006

	Fonctionnement[1]	Transfert		Total
		Réseaux	Autres	
	M$	M$	M$	M$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX				
Ministère	83,6	-	-	**83,6**
Aide aux établissements de santé et de services sociaux	-	3 136,8	-	**3 136,8**
Autres bénéficiaires	-	-	90,3	**90,3**
	83,6	3 136,8	90,3	**3 310,7**
ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT				
Ministère	62,5	-	-	**62,5**
Aide aux institutions d'enseignement	-	1 291,0	-	**1 291,0**
Autres bénéficiaires	-	-	5,3	**5,3**
	62,5	1 291,0	5,3	**1 358,8**
EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE				
Ministère	142,3	-	-	**142,3**
Autres bénéficiaires	-	-	2,0	**2,0**
	142,3	-	2,0	**144,3**
AUTRES				
Ministères	2 066,9	-	-	**2 066,9**
Autres bénéficiaires	-	-	146,6	**146,6**
	2 066,9	-	146,6	**2 213,6**
TOTAL	**2 355,3**	**4 427,8**	**244,2**	**7 027,3**
DÉPENSES COMPARATIVES 2004-2005	2 115,6	4 142,7	243,2	6 501,5

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Fonctionnement » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial »

4. LES DÉPENSES DE CAPITAL

- Les dépenses prévues pour le capital totalisent 1 928,9 M$ en 2005-2006, soit 249,6 M$ de plus que l'exercice précédent.
- 15,7 % de ces dépenses sont attribuées aux établissements de santé et de services sociaux et 26,2 % aux institutions d'enseignement, soit respectivement 302,8 M$ et 505,3 M$.
- Les dépenses de capital sont allouées suivant trois modes d'intervention utilisés par le gouvernement : les dépenses affectées en capital aux fonds spéciaux, le remboursement du principal et les subventions pour des fins d'immobilisations.

DÉPENSES AFFECTÉES EN CAPITAL AUX FONDS SPÉCIAUX

- Les dépenses affectées en capital aux fonds spéciaux représentent 21,3 % de l'ensemble des dépenses en 2005-2006.
- Les sommes allouées pour les dépenses de capital des fonds augmentent de 48,1 M$, passant de 362,0 M$ en 2004-2005 à 410,1 M$ en 2005-2006.
- Cette variation s'explique essentiellement par une augmentation de 53,6 M$ de la contribution gouvernement en dépenses de capital au Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, visant la conservation des chaussées et des structures, de même que l'amélioration et le développement du réseau routier.

Graphique 3.5 DÉPENSES DE CAPITAL PRÉVUES EN 2005-2006 PAR BÉNÉFICIAIRES

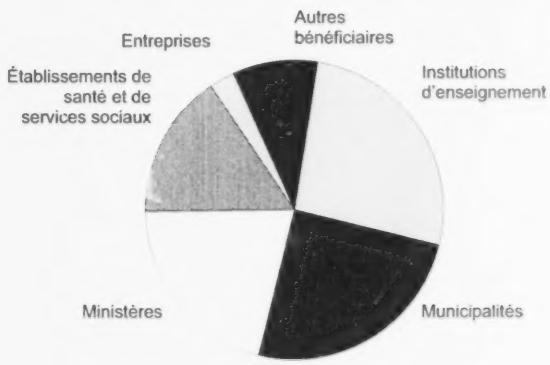

	M$	%
Institutions d'enseignement	505,3	26,2
Municipalités	474,6	24,6
Ministères	410,1	21,3
Établissements de santé et de services sociaux	302,8	15,7
Entreprises	54,0	2,8
Autres bénéficiaires	182,1	9,4
Total	**1 928,9**	**100,0**

DÉPENSES POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL

- Les dépenses servant au remboursement du principal sur la dette subventionnée représentent 71,2 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2005-2006.

- Elles passent de 1 143,8 M$ en 2004-2005 à 1 373,7 M$ en 2005-2006, soit une hausse de 229,9 M$ qui s'explique principalement de la façon suivante :

  — Une augmentation de 141,1 M$ au portefeuille « Affaires municipales et Régions » attribuable aux sommes requises pour permettre le respect des engagements gouvernementaux en matière d'assainissements des eaux;

  — Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une croissance de 38,4 M$ reflétant le financement des dépenses d'investissements autorisées dans les réseaux;

  — Dans le secteur de la santé et des services sociaux, une hausse de 19,3 M$ s'expliquant notamment par les travaux de construction réalisés dans le cadre des plans d'investissements pour les établissements de santé et de services sociaux;

  — Au portefeuille « Transports », une augmentation de 28,1 M$ principalement attribuable au financement des dépenses d'investissements publics en immobilisations à l'égard du transport en commun.

Graphique 3.6 **DÉPENSES DE CAPITAL PRÉVUES EN 2005-2006 RÉPARTIES SELON LES MODES D'INTERVENTION**

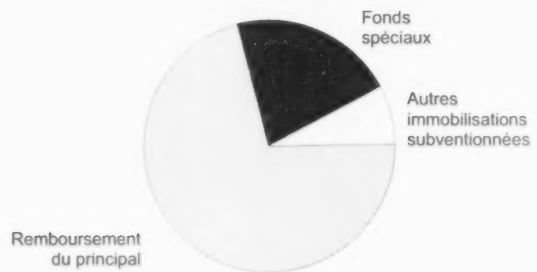

	M$	%
Remboursement du principal	1 373,7	71,2
Fonds spéciaux	410,1	21,3
Autres immobilisations subventionnées	145,1	7,5
Total	**1 928,9**	**100,0**

AUTRES IMMOBILISATIONS SUBVENTIONNÉES

- Les subventions pour des fins d'immobilisations comptent pour 7,5 % de l'ensemble des dépenses de capital en 2005-2006.
- Ces subventions passent de 173,5 M$ en 2004-2005 à 145,1 M$ en 2005-2006, en hausse de 28,4 M$. Elles sont principalement destinées aux entreprises et aux municipalités qui représentent 72,5 % de ces dépenses.

Tableau 3.5 DÉPENSES DE CAPITAL PRÉVUES EN 2005-2006 PAR BÉNÉFICIAIRES

	Fonds spéciaux[1]	Immobilisations subventionnées		Total
		Remboursement du principal	Autres	
	M$	M$	M$	M$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX				
Établissements de santé et de services sociaux	-	286,4	16,4	**302,8**
Autres bénéficiaires	-	-	4,2	**4,2**
	-	286,4	20,6	**307,0**
ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT				
Institutions d'enseignement	-	486,5	18,8	**505,3**
Autres bénéficiaires	-	1,4	0,9	**2,3**
	-	487,9	19,7	**507,6**
AUTRES				
Ministères	410,1	-	-	**410,1**
Aide aux entreprises	-	7,6	46,4	**54,0**
Aide aux municipalités	-	423,6	51,0	**474,6**
Autres bénéficiaires	-	168,2	7,4	**175,6**
	410,1	599,4	104,8	**1 114,3**
TOTAL	**410,1**	**1 373,7**	**145,1**	**1 928,9**
DÉPENSES COMPARATIVES 2004-2005	362,0	1 143,8	173,5	1 679,3

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Capital » des supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial »

5. LES DÉPENSES D'INTÉRÊT

- Les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement s'élèvent à 8 708,1 M$ pour l'exercice financier 2005-2006, comparativement à 8 594,2 M$ pour l'exercice précédent.
- Elles représentent 15,7 % de l'ensemble des dépenses prévues en 2005-2006.
- Les dépenses d'intérêt assumées par le gouvernement se répartissent ainsi :
  - — 12,6 %, soit 6 995,0 M$, aux dépenses d'intérêt prévues sur la dette du fonds consolidé du revenu;
  - — 3,1 %, soit 1 713,1 M$, aux dépenses affectées au service de la dette imputable aux dépenses de programmes.

Graphique 3.7 DÉPENSES D'INTÉRÊT DANS LES DÉPENSES TOTALES EN 2005-2006

	M$	%
Intérêts sur la dette	6 995,0	12,6
Intérêt sur la dette imputable aux dépenses de programmes	1 713,1	3,1
Autres dépenses de programmes	46 693,9	84,3
Total	**55 402,0**	**100,0**

INTÉRÊTS SUR LA DETTE DU FONDS CONSOLIDÉ DU REVENU

- Les dépenses d'intérêt sur la dette du fonds consolidé du revenu s'établissent à 6 995,0 M$ en 2005-2006, comprenant les frais financiers attribuables à la dette directe qui s'élèvent à 4 319,0 M$ et les frais financiers attribuables aux comptes des régimes de retraite qui s'établissent à 2 676,0 M$.

- Les dépenses d'intérêt sur la dette du fonds consolidé du revenu sont en hausse de 127,0 M$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse prévue des taux d'intérêt.

INTÉRÊTS SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES

- Les intérêts sur la dette imputable aux dépenses de programmes s'élèvent à 1 713,1 M$ pour l'exercice financier 2005-2006, comparativement à 1 726,2 M$ en 2004-2005, en diminution de 13,1 M$. Deux éléments principaux expliquent cette variation :

  — Des diminutions respectives de 44,1 M$ et de 36,3 M$ sont constatées aux portefeuilles « Éducation, Loisir et Sport » et « Affaires municipales et Régions », occasionnées notamment par la révision des emprunts suite aux dépenses réalisées, aux emprunts terminés et à la révision des taux d'intérêts;

Graphique 3.8 **DÉPENSES D'INTÉRÊT SUR LA DETTE IMPUTABLE AUX DÉPENSES DE PROGRAMMES PAR BÉNÉFICIAIRES**

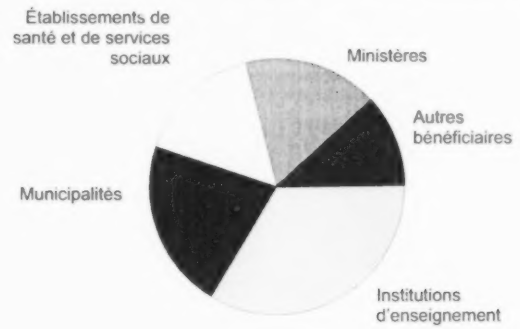

	M$	%
Institutions d'enseignement	569,9	33,3
Municipalités	374,4	21,9
Établissements de santé et de services sociaux	274,1	16,0
Ministères	301,9	17,6
Autres bénéficiaires	192,8	11,2
Total	**1 713,1**	**100,0**

— Une augmentation de 60,4 M$ attribuable principalement au financement des investissements réalisés par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier.

Tableau 3.6 DÉPENSES D'INTÉRÊT PRÉVUES EN 2005-2006 PAR BÉNÉFICIAIRES

	Dette subventionnée et autres[1]	Dette gouvernementale	Total
	M$	M$	M$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX			
Établissements de santé et de services sociaux	274,1	-	**274,1**
	274,1	-	**274,1**
ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT			
Institutions d'enseignement	569,9	-	**569,9**
Autres bénéficiaires	1,5	-	**1,5**
	571,4	-	**571,4**
AUTRES			
Ministères	301,9	-	**301,9**
Municipalités	374,4	-	**374,4**
Autres bénéficiaires	191,3	-	**191,3**
	867,6	-	**867,6**
DÉPENSES DE PROGRAMMES	1 713,1	-	**1 713,1**
SERVICE DE LA DETTE			
Dette directe	-	4 319,0	**4 319,0**
Compte des régimes de retraite	-	2 676,0	**2 676,0**
	-	6 995,0	**6 995,0**
TOTAL	**1 713,1**	**6 995,0**	**8 708,1**
DÉPENSES COMPARATIVES 2004-2005	1 726,2	6 868,0	8 594,2

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Intérêts » de la supercatégorie « Transfert » et de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

6. LES DÉPENSES DE SUPPORT

- Les dépenses de support regroupent des programmes de soutien et d'aide destinés principalement aux personnes, aux organismes à but non lucratif, aux entreprises et aux municipalités. Plus de la moitié des dépenses de support est versée à des personnes.

- La croissance des dépenses de support s'élève à 329,1 M$ en 2005-2006. Cette augmentation se répartit entre les éléments suivants :

  — Au portefeuille « Santé et Services sociaux », une augmentation de 184,2 M$ principalement attribuable au programme d'assurance médicaments;

  — Au portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine », une augmentation de 116,8 M$ résultant notamment de l'annualisation du coût de places de garde à contribution réduite qui ont été développées au cours de l'exercice 2004-2005 ainsi que du coût des nouvelles places qui seront ajoutées en 2005-2006;

  — Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », une hausse de près de 70,0 M$ essentiellement au programme d'aide financière aux études à la suite de l'augmentation du montant des bourses faisant suite à une entente avec les étudiants;

Graphique 3.9 **DÉPENSES DE SUPPORT PAR BÉNÉFICIAIRES EN 2005-2006**

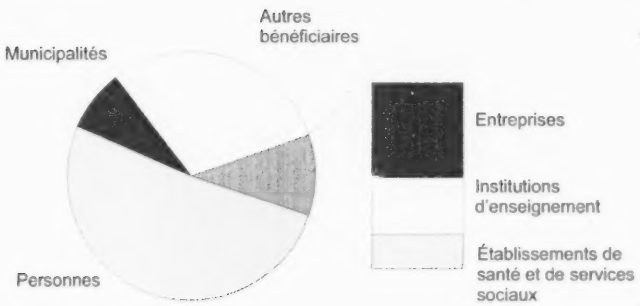

	M$	%
Personnes	5 445,6	51,0
Municipalités	917,3	8,6
Entreprises	3 215,2	30,0
Institutions d'enseignement	572,5	5,4
Établissement de santé et de services sociaux	332,9	3,1
Autres bénéficiaires	196,3	1,8
Total	**10 679,8**	**100,0**

— Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », une baisse de 49,7 M$ découlant d'une diminution de la clientèle prévue à l'assistance-emploi.

Tableau 3.7 DÉPENSES DE SUPPORT PRÉVUES EN 2005-2006

	Transfert	Autres[1]	Total
	M$	M$	M$
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX			
Établissements de santé et de services sociaux	196,0	-	**196,0**
Aide aux personnes	1 816,9	-	**1 816,9**
Autres bénéficiaires	538,7	-	**538,7**
	2 551,6	-	**2 551,6**
ÉDUCATION, LOISIR ET SPORT			
Institutions d'enseignement	240,6	-	**240,6**
Aide aux personnes	283,7	-	**283,7**
Autres bénéficiaires	97,1	-	**97,1**
	621,4	-	**621,4**
EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE			
Institutions d'enseignement	-	92,3	**92,3**
Aide aux personnes	2 710,7	352,8	**3 063,5**
Autres bénéficiaires	25,3	315,3	**340,6**
	2 736,0	760,4	**3 496,4**
AUTRES			
Aide aux entreprises	536,8	35,7	**572,5**
Aide aux municipalités	916,7	0,6	**917,3**
Aide aux personnes	281,5	-	**281,5**
Autres bénéficiaires	2 191,4	47,9	**2 239,1**
	3 926,3	84,1	**4 010,4**
TOTAL	**9 835,3**	**844,5**	**10 679,8**
DÉPENSES COMPARATIVES 2004-2005	9 519,1	831,3	10 350,4

[1] Incluant les dépenses de la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ».

7. LES DÉPENSES RELATIVES À LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES

- Sont regroupées à la supercatégorie « Créances douteuses et autres », les dépenses inhérentes à la variation de la provision pour créances douteuses ainsi qu'à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement. Pour l'exercice 2005-2006, ces dépenses s'élèvent à 216,7 M$ comparativement à 225,2 M$ pour 2004-2005.

- En 2005-2006, les dépenses liées à la variation de la provision pour créances douteuses totalisent 161,9 M$, en baisse de 18,9 M$ par rapport à l'exercice précédent. Cette provision vise à préserver les équilibres budgétaires du gouvernement en prévoyant les pertes probables à venir sur les créances régulières.

- Les dépenses relatives à la provision pour pertes sur les interventions financières garanties par le gouvernement sont en hausse de 10,4 M$ et atteignent 54,8 M$ en 2005-2006. Cette hausse se retrouve en grande partie au portefeuille « Développement économique, Innovation et Exportation » à la suite de la fin du programme Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi (FAIRE) et des nouvelles interventions prévus dans le cadre du Programme d'appui stratégiques à l'investissement (PASI).

Tableau 3.8 **DÉPENSES RELATIVES AUX PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES EN 2005-2006**

	Créances douteuses	Pertes sur interventions financières garanties	**Total**
	M$	M$	M$
Développement économique, Innovation et Exportation	-	52,1	**52,1**
Éducation, Loisir et Sport	30,3	-	**30,3**
Emploi et Solidarité sociale	5,5	-	**5,5**
Revenu	117,2	-	**117,2**
Autres ministères	8,9	2,7	**11,6**
TOTAL	**161,9**	**54,8**	**216,7**
DÉPENSES COMPARATIVES 2004-2005	180,8	44,4	225,2

ANNEXE 3.1

NATURE DES CATÉGORIES DE DÉPENSES CONSIDÉRÉES DANS CE CHAPITRE

RÉMUNÉRATION

- La rémunération englobe les salaires des professionnels de la santé et ceux des employés du réseau de la santé et des services sociaux, des réseaux de l'éducation ainsi que de la fonction publique, les contributions d'employeur au titre des régimes de retraite ainsi que celles versées aux différents régimes étatiques établis et aux régimes d'assurance collective.

FONCTIONNEMENT

- Les dépenses de fonctionnement et autres comprennent les dépenses de soutien et d'administration des ministères et organismes, incluant le Fonds de suppléance, celles du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que celles des réseaux de l'éducation. Sont incluses aussi les dépenses reliées à l'amortissement des immobilisations des ministères et organismes.

CAPITAL

- Les dépenses de capital incluent les immobilisations subventionnées et les sommes versées aux fonds spéciaux aux fins des engagements inhérents à leurs immobilisations. Le gouvernement subventionne, selon le cas, le coût des immobilisations des bénéficiaires ou le remboursement du principal inhérent aux emprunts contractés par ses partenaires.

- Les dépenses pour le remboursement du principal servent à assumer le financement de la quote-part gouvernementale sur les immobilisations subventionnées par le service de la dette. Ce mode d'intervention s'applique aux investissements réalisés par les commissions scolaires, les cégeps, les universités, les établissements de la santé et des services sociaux, par les municipalités, dans le cas du transport en commun et de l'assainissement des eaux, ainsi que par les institutions culturelles dans le cas des équipements culturels.

- Pour ces secteurs, les projets d'immobilisations achevés sont financés par des emprunts à long terme. Le calendrier de remboursement peut, selon le cas, s'étendre sur une période de 25 ans. Pour assumer sa part, le gouvernement s'engage à effectuer, en tout ou en partie, le remboursement du principal.

INTÉRÊT

- Les dépenses d'intérêt comprennent les dépenses affectées au service de la dette subventionnée, prises en compte dans les dépenses de programmes, et les dépenses servant au paiement des intérêts sur la dette du gouvernement.

SUPPORT

- Les dépenses de support comprennent les diverses autres subventions destinées à fournir une aide financière sous différentes formes aux personnes, aux entreprises, aux organismes publics et parapublics et autres partenaires du gouvernement.

  — Au portefeuille « Santé et Services sociaux », les programmes d'assistance maladie et d'assurance médicaments administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec ainsi que l'aide aux ressources de type familial, l'aide aux organismes communautaires et les subventions d'appoint du réseau de la santé et des services sociaux;

  — Au portefeuille « Éducation, Loisir et Sport », le programme d'aide au transport scolaire et le programme d'aide financière aux études;

  — Au portefeuille « Emploi et Solidarité sociale », les mesures d'aide financière et les mesures d'aide à l'emploi;

  — Au portefeuille « Famille, Aînés et Condition féminine », le soutien aux centres de la petite enfance et autres services de garde.

- Dans les autres portefeuilles, elles comprennent des programmes tels que :

  — Les programmes d'aide au logement social et à l'amélioration de l'habitat gérés par la Société d'habitation du Québec;

  — Les programmes de compensations financières au ministère des Affaires municipales et des Régions;

  — Les programmes de soutien financier aux agriculteurs et d'aide aux entreprises agro-alimentaires au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;

  — Le programme de soutien financier aux secteurs manufacturiers et commerciaux, le développement du commerce extérieur et le soutien financier au développement de la recherche et de l'innovation au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;

  — Les programmes d'aide aux municipalités pour le transport en commun au ministère des Transports.

ANNEXE 3.2

RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006 PAR GRANDES CATÉGORIES (EN MILLIONS DE $)

	Rémunération	Fonctionnement et autres	Capital	Intérêt	Support	Total
Affaires municipales et Régions	69,7	23,0	366,2	370,9	946,2	1 776,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	161,8	66,0	21,8	-	403,5	653,1
Assemblée nationale	68,5	26,2	-	-	0,1	94,8
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	405,6	395,3	1,2	5,7	0,2	808,0
Conseil exécutif	38,4	53,9	6,0	6,6	145,9	250,8
Culture et Communications	156,2	85,4	69,7	48,2	176,4	535,9
Développement durable, Environnement et Parcs	103,6	52,8	11,3	4,0	6,2	177,9
Développement économique, Innovation et Exportation	80,2	101,9	22,3	8,5	363,5	576,4
Éducation, Loisir et Sport	9 112,4	1 389,1	507,6	571,4	621,4	12 201,9
Emploi et Solidarité sociale	326,5	149,9	36,6	2,3	3 496,4	4 011,7
Famille, Aînés et Condition féminine	56,1	22,0	13,2	9,4	1 533,7	1 634,4
Finances	73,5	135,0	-	-	5,2	213,7
Immigration et Communautés culturelles	53,0	18,2	-	-	28,1	99,3
Justice	363,8	194,7	0,5	-	53,5	612,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	36,1	17,0	-	-	2,7	55,8
Relations internationales	51,6	23,8	1,1	0,4	22,7	99,6
Ressources naturelles et Faune	191,4	118,1	15,0	21,8	44,6	390,9
Revenu	325,6	242,7	28,9	5,3	0,1	602,6
Santé et Services sociaux	14 418,5	3 310,7	307,0	274,1	2 551,7	20 862,0
Sécurité publique	587,7	270,6	5,6	0,3	32,1	906,3
Services gouvernementaux	27,4	24,8	-	-	1,7	53,9
Tourisme	32,4	41,3	14,2	21,9	28,8	138,6
Transports	284,3	446,1	500,7	362,3	215,0	1 808,3
Travail	38,1	25,5	-	-	0,1	63,7
Crédits périmés escomptés	-	(150,0)	-	-	-	(150,0)
Crédits reportés en 2006-2007	-	(71,2)	-	-	-	(71,2)
Dépenses de programmes	**27 062,4**	**7 022,8**	**1 928,9**	**1 713,1**	**10 679,8**	**48 407,0**
Service de dette	-	-	-	6 995,0	-	6 995,0
Dépenses totales	**27 062,4**	**7 022,8**	**1928,9**	**8 708,1**	**10 679,8**	**55 402,0**

ANNEXE 3.3

RÉPARTITION DU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006 PAR BÉNÉFICIAIRES (EN MILLIONS DE $)

	Ministères[1]	Établissements de santé et de services sociaux	Institutions d'enseignement	Personnes[2]	Municipalités	Entreprises	Autres[3]	Total
Affaires municipales et Régions	68,3	0,3	22,8	141,3	1 265,9	11,4	266,0	1 776,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	168,2	-	2,0	-	-	396,5	86,4	653,1
Assemblée nationale	94,8	-	-	-	-	-	-	94,8
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	781,7	1,5	23,1	-	-	-	1,7	808,0
Conseil exécutif	92,2	-	0,4	-	10,1	0,7	147,4	250,8
Culture et Communications	94,7	-	1,2	10,7	49,2	46,1	334,0	535,9
Développement durable, Environnement et Parcs	156,4	-	0,3	-	11,2	-	10,0	177,9
Développement économique, Innovation et Exportation	156,3	55,8	77,6	23,2	6,7	123,0	133,8	576,4
Éducation, Loisir et Sport	184,2	-	11 616,8	283,7	1,4	-	115,8	12 201,9
Emploi et Solidarité sociale	504,8	-	92,3	3 063,6	-	69,1	281,9	4 011,7
Famille, Aînés et Condition féminine	78,1	-	-	50,6	-	251,7	1 254,0	1 634,4
Finances	194,6	-	-	-	-	-	19,1	213,7
Immigration et Communautés culturelles	71,2	-	-	15,6	1,3	-	11,2	99,3
Justice	424,3	-	-	103,2	-	-	85,0	612,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	53,1	-	-	-	-	-	2,7	55,8
Relations internationales	75,7	-	1,1	2,4	-	-	20,4	99,6
Ressources naturelles et Faune	331,8	-	0,1	-	10,0	29,8	19,2	390,9
Revenu	602,5	-	-	-	-	-	0,1	602,6
Santé et Services sociaux	144,4	14 393,6	-	5 572,6	-	147,7	603,7	20 862,0
Sécurité publique	874,3	-	-	1,4	22,1	-	8,6	906,3
Services gouvernementaux	52,2	-	-	-	-	-	1,7	53,9
Tourisme	25,5	-	-	-	-	10,9	102,2	138,6
Transports	1 295,4	-	0,5	11,7	359,8	13,7	127,2	1 808,3
Travail	56,6	-	-	-	-	-	7,1	63,7
Crédits périmés escomptés	(150,0)	-	-	-	-	-	-	(150,0)
Crédits reportés en 2006-2007	(71,2)	-	-	-	-	-	-	(71,2)
Dépenses totales	**6 360,1**	**14 451,2**	**11 838,2**	**9 280,0**	**1 737,7**	**1 100,6**	**3 639,2**	**48 407,0**

[1] Incluant les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2006-2007.

[2] Incluant l'aide aux personnes et les professionnels de la santé.

[3] Incluant les organismes sans but lucratif et les entreprises et organismes d'État.

CHAPITRE 4

L'EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

EN BREF

- La cible de réduction de l'effectif de 926 ETC visée en 2004-2005 a été atteinte et même dépassée.
  - — L'effectif du secteur de la fonction publique s'élève à 74 400 ETC[1] comparativement à 75 800 ETC en 2003-2004, en baisse de 1 400 ETC;
  - — En 2005-2006, la cible de réduction de l'effectif s'établit à 1 109 ETC, pour une cible cumulative de 2 035 ETC sur deux ans.
- L'enveloppe prévisionnelle d'effectif autorisé des ministères et organismes budgétaires apparaissant au Budget de dépenses 2005-2006 a été ajustée dans les mêmes proportions que la réduction découlant du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux survenus en 2004-2005.

[1] Une définition du secteur de la fonction publique est disponible à l'annexe 4.1 et un lexique à l'annexe 4.2.

1. L'OBJECTIF DE RÉDUCTION DE LA TAILLE DE L'ÉTAT

- Entre 1997-1998 et 2003-2004, l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique a augmenté en moyenne de 2 000 ETC par année passant de 63 700 ETC à 75 800 ETC.

- Afin de freiner cette croissance et devant le nombre important de départs à la retraite que connaîtra la fonction publique au cours des dix prochaines années, le gouvernement a annoncé, dans son Plan de modernisation 2004-2007 et réitéré dans son Plan de gestion des ressources humaines, sa volonté de réduire la taille de la fonction publique en misant sur l'attrition.

  — Globalement, le gouvernement s'est donné comme objectif de remplacer un départ à la retraite sur deux, ce qui aura pour effet de réduire de 20 % le personnel de la fonction publique au cours des dix prochaines années.

Graphique 4.1 ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF UTILISÉ DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE[1, 2]

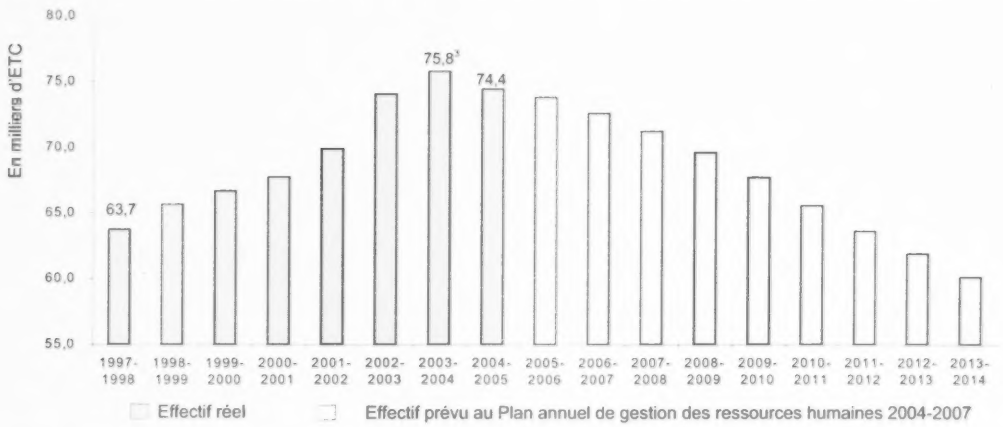

[1] Ces données correspondent à l'effectif utilisé et sont présentées pour chacune des années sur la même base que celles de 2005-2006.

[2] Des tableaux détaillés présentés aux annexes 4.3 et 4.4 comprennent l'effectif utilisé au cours des dix dernières années par rapport à l'enveloppe d'effectif total prévue.

[3] La croissance de 1 794 ETC de l'effectif utilisé en 2003-2004 s'explique principalement par l'intégration, à la Sûrete du Québec, des corps policiers municipaux à la suite des modifications apportées à la carte policière du Québec et du relèvement des niveaux de services.

- Le Plan de gestion des ressources humaines 2004-2007, publié au printemps 2004, a précisé les cibles de réduction pour chacune des années.
  - L'objectif de réduction fixé pour l'exercice financier 2004-2005 s'élève à 926 ETC et celui pour l'exercice 2005-2006 à 1 109 ETC, pour un cumulatif de 2 035 ETC sur une période de deux ans.
- Globalement, le niveau de l'effectif utilisé du secteur de la fonction publique en 2004-2005 a été inférieur de 1 400 ETC par rapport à celui de 2003-2004.
  - Les départs à la retraite, le délai pour le remplacement autorisé des départs (un sur deux) ainsi que certaines restructurations administratives ayant permis de réduire le nombre d'employés occasionnels expliquent la baisse observée.
- Par ailleurs, certains organismes et entreprises du gouvernement, tels que la Commission de la santé et de la sécurité du travail, la Société de l'assurance automobile du Québec, la Régie des rentes du Québec et la Sûreté du Québec, incluant le Fonds des services de police, affichent un léger accroissement du niveau de leur effectif utilisé à la suite de mandats additionnels qui leur ont été attribués.

Graphique 4.2 EFFECTIF UTILISÉ DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE 2004-2005[1]

[1] Ces données correspondent à l'effectif utilisé et sont présentées pour chacune des années sur la même base que celles de 2005-2006.

2. LES VARIATIONS À L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ

- Au début de chaque exercice financier, le Conseil du trésor détermine une enveloppe d'effectif autorisé pour chacun des ministères et organismes budgétaires incluant, le cas échéant, les fonds spéciaux ainsi que pour les entreprises et autres organismes dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1). Les informations présentées dans cette section expliquent les variations à l'enveloppe d'effectif survenues depuis le dépôt du Budget de dépenses 2004-2005.

MINISTÈRES ET ORGANISMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006

- Lors du dépôt du Budget de dépenses 2004-2005, l'enveloppe d'effectif total prévue des ministères et organismes s'élevait à 59 314 ETC. Cette enveloppe est demeurée stable au cours de l'exercice.

- L'enveloppe prévue pour 2005-2006 s'établit à 58 578 ETC, en baisse de 738 ETC par rapport à l'effectif comparatif 2004-2005, en raison essentiellement du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux survenus en 2004-2005, ce qui se traduit par une baisse totale de l'enveloppe de 647 ETC.

- D'autres ajustements seront apportés à l'enveloppe d'effectif autorisé des ministères et organismes au cours de 2005-2006 afin de refléter entièrement la cible de réduction de l'effectif.

Tableau 4.1 **VARIATION DE L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ DES MINISTÈRES ET ORGANISMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES[1, 2]**

	ETC
Enveloppe d'effectif total prévue au Budget de dépenses 2004-2005	59 314
PLUS : Ajustements en cours d'exercice	2
Effectif total 2004-2005 apparaissant au Budget de dépenses 2005-2006	59 316[3]
MOINS : Départs à la retraite en 2004-2005	(647)
PLUS : Ajustements prévus pour 2005-2006	(91)
	(738)
ENVELOPPE D'EFFECTIF TOTAL PRÉVUE EN 2005-2006	**58 578**

[1] Les données sont présentées sur la même base que celles de l'exercice financier 2005-2006.

[2] La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 4.5.

[3] L'écart avec l'effectif total utilisé (60 645 ETC) des ministères et organismes budgétaires provient essentiellement des ententes de gestion et de l'utilisation des marges de manœuvre.

ENTREPRISES ET AUTRES ORGANISMES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

- L'enveloppe d'effectif total prévue des entreprises du gouvernement et des autres organismes a augmenté de 212 ETC depuis le début de l'exercice financier 2004-2005, en raison :

  — D'une augmentation globale de 318 ETC dont une hausse de 211 ETC à la Société de l'assurance automobile du Québec pour tenir compte de l'augmentation de la charge de travail et de 80 ETC à la Régie des rentes pour tenir compte de la fluctuation des services à livrer à ses clientèles et pour administrer le paiement des crédits d'impôts remboursables pour le soutien aux enfants;

  — D'une diminution de 106 ETC résultant du non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux survenus en 2004-2005.

Tableau 4.2 **VARIATION DE L'ENVELOPPE D'EFFECTIF AUTORISÉ DES ENTREPRISES ET DES AUTRES ORGANISMES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE[1, 2]**

	ETC
Enveloppe d'effectif total prévue pour les entreprises et les autres organismes au moment du dépôt du Budget de dépenses 2004-2005	13 333
PLUS : Ajustements en cours d'exercice	318
MOINS : Départs à la retraite en 2004-2005	(106)
	212
ENVELOPPE D'EFFECTIF TOTAL PRÉVUE EN 2005-2006[3]	**13 545**

[1] Comprend les entreprises du gouvernement, les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire et les organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique.

[2] La répartition par portefeuilles est présentée à l'annexe 4.6

[3] Cette donnée est une estimation.

ANNEXE 4.1

EFFECTIF DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE

- L'effectif du secteur de la fonction publique dont il est question dans ce chapitre comprend le personnel des ministères, des organismes et des entreprises du gouvernement assujetti à la Loi sur la fonction publique (LFP).

  Il comprend également, pour certains organismes budgétaires, le personnel non assujetti à la Loi sur la fonction publique, tels que les policiers de la Sûreté du Québec, les juges, les substituts du Procureur général de même que le personnel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, du Conseil des services essentiels ainsi que du Protecteur du citoyen.

- Les étudiants et stagiaires sont exclus de cet effectif.

Graphique 4.3 EFFECTIF UTILISÉ DU SECTEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE EN 2004-2005

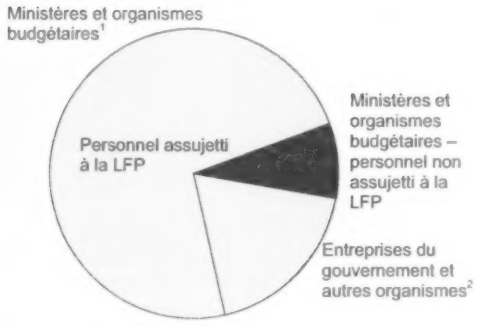

	Assujetti à la LFP	Non assujetti à la LFP	Total
	ETC	ETC	ETC
Ministères et organismes budgétaires[1]	54 425	6 220	**60 645**
Entreprises du gouvernement et autres organismes[2]	13 755	n.a.	**13 755**
	68 180	**6 220**	**74 400**

[1] L'effectif utilisé des ministères et organismes budgétaires inclut les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

[2] Comprend les entreprises du gouvernement, les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire et les organismes autres que budgétaires dont le personnel est assujetti à la Loi sur la fonction publique.

ANNEXE 4.2

LEXIQUE

- **Effectif utilisé** : nombre d'employés réguliers et occasionnels, exprimés en ETC, ayant réellement été rémunérés.

- **Enveloppe d'effectif total ou Effectif total prévu :** nombre maximum d'employés permanents et occasionnels, exprimés en ETC, pouvant être rémunérés. Le Conseil du trésor fixe annuellement une enveloppe d'effectif autorisé par ministères, organismes et, le cas échéant, par fonds spéciaux.

- **Équivalents temps complet « ETC »** : l'ETC représente le ratio entre la prestation de travail d'un employé au cours de l'année par rapport à celle d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.

  Par exemple, l'ETC d'une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui a travaillé toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'une personne qui a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou une partie de l'année seulement varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui a été en congé sans solde durant une année entière est égal à 0.

ANNEXE 4.3

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES MINISTÈRES ET ORGANISMES PRÉSENTÉS AU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006[1]

	Effectif total prévu[2]		Effectif total utilisé	
	ETC	Variation	ETC	Variation
1994-1995	60 409	(2 753)	57 967	(2 268)
1995-1996	59 553	(856)	55 894	(2 073)
1996-1997	56 630	(2 923)	54 391	(1 503)
1997-1998	54 365	(2 265)	52 573	(1 818)
1998-1999	55 120	755	54 347	1 774
1999-2000	55 223	103	54 887	540
2000-2001	56 144	921	55 549	662
2001-2002[3]	57 127	983	57 359	1 810
2002-2003[3]	58 205	1 078	61 043	3 684
2003-2004[3]	59 435	1 230	62 216	1 173
2004-2005[3, 4]	59 316	(119)	60 645	(1 571)

[1] Les données sont présentées sur la même base que celles de l'exercice financier 2005-2006.

[2] L'effectif ne tient pas compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice.

[3] L'écart entre l'effectif total utilisé et l'effectif total prévu provient essentiellement des ententes de gestion et de l'utilisation des marges de manœuvre.

[4] L'effectif prévu correspond à l'effectif comparatif 2004-2005 apparaissant aux Volumes I et II du Budget de dépenses 2005-2006.

ANNEXE 4.4

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DES ENTREPRISES ET DES AUTRES ORGANISMES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE[1]

	Effectif total prévu[2]		Effectif total utilisé	
	ETC	Variation	ETC	Variation
1994-1995	11 588	(451)	11 447	(335)
1995-1996	11 824	236	11 397	(50)
1996-1997	11 646	(178)	11 299	(98)
1997-1998	11 298	(348)	11 131	(168)
1998-1999	11 309	11	11 286	155
1999-2000[3]	11 642	333	11 748	462
2000-2001[3]	11 916	274	12 140	392
2001-2002[3]	11 977	61	12 479	339
2002-2003[3]	12 694	717	12 963	484
2003-2004[3]	13 258	564	13 584	621
2004-2005[3]	13 545	287	13 755	171

[1] Les données sont présentées sur la même base que celles de l'exercice financier 2005-2006.

[2] L'effectif tient compte des ajouts d'effectif non récurrents qui ont été accordés au cours de l'exercice.

[3] L'écart entre l'effectif total utilisé et l'effectif total prévu provient essentiellement des ententes de gestion, de l'utilisation des marges de manœuvre et de la mise en place d'unités autonomes de service.

ANNEXE 4.5

ENVELOPPE D'EFFECTIF TOTAL EN 2004-2005 ET 2005-2006 POUR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006[1]

	Budget de dépenses 2004-2005[2]	Variation	Effectif comparatif 2004-2005 [2]	Départs à la retraite	Autre variation[3]	**Budget de dépenses 2005-2006**
	ETC	ETC	ETC	ETC	ETC	**ETC**
Assemblée nationale	584	13	597	-	(3)	**594**
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	568	6	574	-	2	**576**
Affaires municipales et Régions	775	-	775	(7)	-	**768**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	2 188	-	2 188	(33)	-	**2 155**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	664	12	676	(15)	-	**661**
Conseil exécutif	494	5	499	(4)	-	**495**
Culture et Communications	1 033	-	1 033	(20)	-	**1 013**
Développement durable, Environnement et Parcs	1 911	(2)	1 909	(22)	-	**1 887**
Développement économique, Innovation et Exportation	1 062	-	1 062	(20)	(6)	**1 036**
Éducation, Loisir et Sport	1 520	1	1 521	(32)	-	**1 489**
Emploi et Solidarité sociale	6 591	(46)	6 545	(82)	(13)	**6 450**
Famille, Aînés et Condition féminine	1 109	2	1 111	(5)	-	**1 106**
Finances	1 020	(1)	1 019	(6)	(11)	**1 002**
Immigration et Communautés culturelles	1 020	(2)	1 018	(13)	-	**1 005**
Justice	4 076	6	4 082	(47)	11	**4 046**
Relations internationales	589	-	589	(7)	-	**582**
Ressources naturelles et Faune	4 562	(1)	4 561	(61)	(81)	**4 419**
Revenu	8 615	(1)	8 614	(69)	-	**8 545**
Santé et Services sociaux	1 026	-	1 026	(17)	10	**1 019**
Sécurité publique	10 783	31	10 814	(45)	-	**10 769**
Services gouvernementaux	1 590	(17)	1 573	(16)	-	**1 557**
Tourisme	344	-	344	-	-	**344**
Transports	6 419	-	6 419	(113)	-	**6 306**
Travail	771	(4)	767	(13)	-	**754**
TOTAL	**59 314**	**2**	**59 316**	**(647)**	**(91)**	**58 578**

[1] L'effectif comprend les fonds spéciaux et le Compte de gestion de la T.P.S. du ministère du Revenu.

[2] Les données sont présentées sur la même base que celles de l'exercice financier 2005-2006.

[3] D'autres ajustements seront apportés à l'effectif autorisé des ministères et organismes au cours de 2005-2006 afin de refléter entièrement la cible de réduction de l'effectif.

ANNEXE 4.6

ENVELOPPE D'EFFECTIF TOTAL EN 2004-2005 ET 2005-2006 POUR LES ENTREPRISES ET LES AUTRES ORGANISMES DONT LE PERSONNEL EST ASSUJETTI À LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

	Au dépôt du Budget de dépenses 2004-2005[1]	Départs à la retraite	Autre variation	**Au dépôt du Budget de dépenses 2005-2006**
	ETC	ETC	ETC	**ETC**
Affaires municipales et Régions				
— Société d'habitation du Québec	372	(7)	-	**365**
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
— Financière agricole du Québec	651	(2)	-	**649**
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
— Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	490	(8)	-	**482**
Culture et Communications				
— Régie du cinéma	51	-	-	**51**
Éducation, Loisir et Sport				
— Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	244	(3)	-	**241**
Emploi et Solidarité sociale				
— Conseil de gestion de l'assurance parentale	-	-	13	**13**
— Régie des rentes du Québec	1 143	(14)	80	**1 209**
Finances				
— Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	-	-	15	**15**
— Institut de la statistique du Québec	239	(2)	-	**237**
Justice				
— Office des professions du Québec	41	(1)	-	**40**
— Tribunal administratif du Québec	275	(3)	-	**272**
Ressources naturelles et Faune				
— Agence de l'efficacité énergétique	36	-	(5)	**31**
Santé et Services sociaux				
— Régie de l'assurance maladie du Québec	1 484	(25)	-	**1 459**
Transports				
— Société de l'assurance automobile du Québec	3 096	(30)	211	**3 277**
Travail				
— Commissaire de l'industrie de la construction	11	-	-	**11**
— Commission des lésions professionnelles	442	(2)	-	**440**
— Commission des normes du travail	541	(8)	-	**533**
— Commission des relations du travail	118	(1)	4	**121**
— Commission de la santé et de la sécurité du travail[2]	4 099	-	-	**4 099**
TOTAL	**13 333**	**(106)**	**318**	**13 545**

[1] Les données sont présentées sur la même base que celles de l'exercice financier 2005-2006.

[2] L'enveloppe d'effectif total prévue pour la CSST en 2005-2006 correspond à l'effectif utilisé en 2004-2005.

CHAPITRE 5

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2005-2006

EN BREF

- Le gouvernement a entrepris un relèvement important des investissements publics en immobilisations :

  — 1 276,9 M$ seront consacrés au cours des trois prochaines années afin d'assurer le maintien en état des infrastructures publiques;

  — Des projets prioritaires d'investissements publics en immobilisations totalisant 2 754,7 M$ ont été mis en œuvre en 2004 et se poursuivront jusqu'en 2008, dont 1 206,1 M$ pour la santé et les services sociaux et 361,6 M$ pour l'éducation.

- En 2005-2006, ces engagements additionnels porteront les investissements publics en immobilisations à 5 816,5 M$:

  — 3 405,0 M$ dans les établissements de santé et de services sociaux, les institutions d'enseignement, les infrastructures municipales, les institutions culturelles, les infrastructures de recherche, ainsi que dans le développement des services de garde éducatifs;

  — 1 482,4 M$ par les fonds spéciaux, notamment par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier;

  — 609,8 M$ par les organismes autres que budgétaires;

  — 319,3 M$ par les ministères et organismes budgétaires.

1. LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

- Le gouvernement poursuivra en 2005-2006 les efforts visant à assurer le renouvellement des infrastructures publiques et la mise en œuvre de nouveaux projets prioritaires d'investissements publics en immobilisations.

RELÈVEMENT DES INVESTISSEMENTS EN MAINTIEN D'ACTIFS

- Le gouvernement consacrera, d'ici 2008, des investissements additionnels de 1 276,9 M$ afin d'assurer le renouvellement des infrastructures publiques et d'améliorer la qualité des services dont :
  - 525,0 M$ pour les institutions d'enseignements;
  - 430,0 M$ pour les établissements de santé et de services sociaux;
  - 300,0 M$ pour les infrastructures routières;
  - 21,9 M$ pour les équipements culturels.
- Ces investissements additionnels porteront à 5 633,9 M$, au cours des prochaines années, les engagements gouvernementaux en vue de maintenir en bon état les infrastructures publiques.

Tableau 5.1 ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT POUR LA PÉRIODE TRIENNALE 2005-2008 AFIN D'ASSURER LE MAINTIEN EN ÉTAT DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

	Investissements additionnels	Investissements totaux
	M$	M$
Équipements culturels et patrimoine	21,9	51,9
Établissements de santé et de services sociaux	430,0	1 370,5
Infrastructures routières	300,0	2 111,9
Institutions d'enseignement	525,0	1 819,5
Transport en commun	-	280,1
TOTAL	**1 276,9**	**5 633,9**

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRES ADDITIONNELS

- Le gouvernement a prévu la mise en œuvre de projets prioritaires d'investissements publics en immobilisations totalisant plus de 2 754,7 M$ au cours de la période 2004-2008.

- Des investissements de 93,6 M$ ont déjà été réalisés au cours de l'exercice financier qui vient de se terminer alors que le solde, soit 2 661,1 M$, sera réalisé au cours des trois prochaines années :

  — 1 206,1 M$ dans les établissements de santé et de services sociaux afin notamment de réaliser des projets de construction, de rénovation et d'amélioration de la qualité des services dans les centres hospitaliers de soins de longue durée. Des investissements également réalisés afin d'améliorer les salles d'urgences et d'acquérir des équipements de haute technologie, notamment en radio-oncologie et en cardiologie;

  — 361,6 M$ dans les institutions d'enseignement pour la construction de nouvelles infrastructures, l'achat de nouveaux équipements en éducation et l'achat de livres pour les bibliothèques scolaires;

  — 215,7 M$ dans les infrastructures municipales pour des travaux d'aqueduc et d'égout et des projets à incidences économiques, urbaines et régionales;

  — 810,0 M$ dans les infrastructures routières pour la réalisation de grands projets routiers, notamment :

    - L'élargissement sur quatre voies de la route 175 reliant Québec et ville de Saguenay et de la route 185 à partir de Rivière-du-Loup;

    - Le prolongement de l'autoroute 50 vers l'Outaouais;

    - Le prolongement de l'autoroute Du Vallon à Québec;

    - Le début des travaux de parachèvement de l'autoroute 30 située sur la rive sud de Montréal.

  — 79,7 M$ dans les infrastructures de recherche, incluant des projets retenus dans le cadre des concours du Fonds de relève et du Fonds d'infrastructures des chaires de recherche du Canada;

— 41,6 M$ pour les équipements culturels et la mise en valeur du patrimoine religieux et bâti;

— 40,0 M$ dans le transport en commun permettant notamment de réaliser des études d'avant-projets dans le but de remplacer les wagons du métro de Montréal.

Tableau 5.2 **INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS ADDITIONNELS POUR DES PROJETS PRIORITAIRES**

	Total	Répartition par exercice financier		
		2004-2005	2005-2006	Années ultérieures
	M$	M$	M$	M$
Équipements culturels et patrimoine	41,6	8,5	23,5	9,6
Établissements de santé et de services sociaux	1 206,1	8,0	150,0	1 048,1
Infrastructures de recherche	79,7	-	30,0	49,7
Infrastructures municipales	215,7	25,0	27,5	163,2
Infrastructures routières	810,0	-	170,0	640,0
Institutions d'enseignement	361,6	48,0	189,0	124,6
Transport en commun	40,0	4,1	27,7	8,2
TOTAL	**2 754,7**	**93,6**	**617,7**	**2 043,4**

2. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2005-2006

- Les investissements publics en immobilisations prévus en 2005-2006, en incluant la contribution des partenaires, notamment les municipalités, le secteur privé et le gouvernement fédéral, atteignent 5 816,5 M$. Il s'agit d'une croissance de 1 100,5 M$ par rapport à l'exercice précédent.

  — Les investissements prévus dans le réseau de la santé et des services sociaux et dans ceux de l'éducation, les municipalités, les institutions culturelles, le secteur des services de garde éducatifs et celui de la recherche totalisent 3 405,0 M$, soit 58,5 % du total;

  — Les investissements prévus dans les fonds spéciaux représentent quant à eux 25,5 % du total, soit 1 482,4 M$, ceux des organismes autres que budgétaires 10,5 % avec 609,8 M$ et ceux des ministères 5,5 % du total, soit 319,3 M$.

- L'évolution et la nature des investissements publics en immobilisations sont respectivement présentées aux annexes 5.1 et 5.2.

Graphique 5.1 RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS PRÉVUS EN 2005-2006[1]

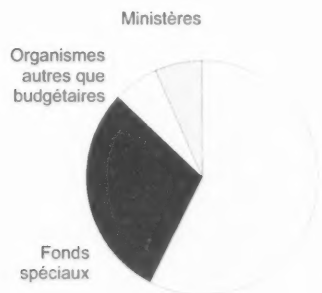

	M$	%
Réseaux, municipalités, institutions culturelles et autres	3 405,0	58,5
Fonds spéciaux	1 482,4	25,5
Organismes autres que budgétaires	609,8	10,5
Ministères	319,3	5,5
Total	**5 816,5**	**100,0**

[1] Les montants indiqués regroupent la contribution du gouvernement ainsi que celle des partenaires.

3. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS DANS LES RÉSEAUX, LES MUNICIPALITÉS, LES INSTITUTIONS CULTURELLES ET AUTRES

- Les investissements en immobilisations prévus dans les réseaux, municipalités, institutions culturelles et autres entités non comprises dans le périmètre comptable du gouvernement s'élèvent à 3 405,0 M$ en 2005-2006. La contribution prévue des partenaires représente 27,1 % de ces investissements, soit 921,2 M$.

- Chaque année, les ministères concernés soumettent au Conseil du trésor des plans triennaux d'immobilisations. Ces plans indiquent les coûts liés au parachèvement des projets autorisés antérieurement, les besoins en matière de maintien des actifs ainsi que le coût des nouvelles initiatives.

- Ces investissements sont financés au moyen d'emprunts à long terme contractés par les réseaux, les municipalités, les institutions culturelles et les autres entités exclues du périmètre comptable du gouvernement. La contribution du gouvernement prend la forme d'une prise en charge totale ou partielle de leur service de dette, répartie sur une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans.

- Les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation et des infrastructures municipales reçoivent 86,5 % du budget des investissements en immobilisations prévus dans les réseaux, les municipalités, les institutions culturelles et les autres.

Graphique 5.2 **INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS DANS LES RÉSEAUX, MUNICIPALITÉS ET AUTRES INSTITUTIONS PRÉVUS EN 2005-2006**

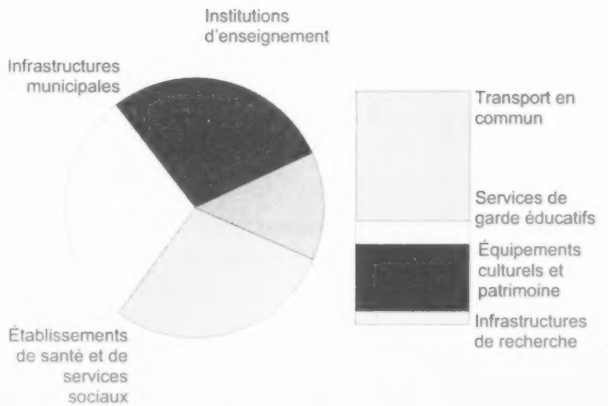

	M$	%
Établissements de santé et de services sociaux	957,2	28,1
Institutions d'enseignement	1 006,1	29,5
Infrastructures municipales	984,7	28,9
Transport en commun	257,7	7,6
Services de garde éducatifs	47,2	1,4
Équipements culturels et patrimoine	128,4	3,8
Infrastructures de recherche	23,7	0,7
	3 405,0	**100,0**

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

— En 2005-2006, la prévision de l'ensemble des investissements dans ce secteur s'élève à 957,2 M$, en hausse de 2,2 M$ par rapport à 2004-2005.

— Par ailleurs, les investissements totaux en maintien d'actifs s'élèvent à 408,5 M$ en 2005-2006.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT

— Les investissements prévus dans ce secteur s'élèvent à 1 006,1 M$ en 2005-2006, comparativement à 789,5 M$ en 2004-2005. Cette augmentation de 216,6 M$ s'explique notamment par les investissements additionnels en maintien d'actifs et pour des projets prioritaires amorcés pour la plupart en 2004-2005, dont les impacts sont respectivement de 125,0 M$ et 189,0 M$ en 2005-2006.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

— En 2005-2006, les prévisions d'investissements s'élèvent à 984,7 M$, soit une augmentation de 491,5 M$ par rapport aux investissements de 493,2 M$ en 2004-2005.

— L'augmentation constatée est principalement attribuable aux investissements prévus dans le cadre de l'entente fédérale-provinciales sur les infrastructures.

TRANSPORT EN COMMUN

— En 2005-2006, les investissements prévus dans ce secteur sont de 257,7 M$, comparativement à 145,0 M$ en 2004-2005. Cette augmentation de 112,7 M$ s'explique notamment par le coût des travaux pour le prolongement du métro vers Laval.

— Ces prévisions excluent les investissements de l'Agence métropolitaine de transport. Les investissements de celle-ci étant considérés à la section portant sur les organismes autres que budgétaires.

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET PATRIMOINE

— Les investissements prévus en 2005-2006 sont évalués à 128,4 M$ comparativement à 108,8 M$ en 2004-2005. L'augmentation nette de 19,6 M$ est essentiellement attribuable au contrat avec la ville de Montréal à l'égard des équipements culturels.

— Ces prévisions excluent toutefois les investissements des sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications, ceux-ci sont considérés à la section de ce chapitre portant sur les organismes autres que budgétaires.

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

— En 2005-2006, le gouvernement poursuit le développement de nouvelles places en services de garde éducatifs et prévoit réaliser des investissements de 47,2 M$ dans ce secteur.

— Ces investissements permettront de compléter le développement de 200 000 places dans les services de garde à contribution réduite d'ici mars 2006.

INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE

— Les investissements prévus en 2005-2006 s'élèvent à 23,7 M$, un niveau semblable à celui de l'exercice précédent. Ils concernent essentiellement l'appui au financement d'infrastructures.

Tableau 5.3 INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS DANS LES RÉSEAUX, MUNICIPALITÉS ET AUTRES INSTITUTIONS[1]

	Débours prévus 2005-2006 M$	Débours probables 2004-2005 M$	Variation M$
Établissements de santé et de services sociaux			
Maintien d'actifs	**408,5**	313,5	95,0
Projets de développement [2]	**548,7**	641,5	(92,8)
	957,2	955,0	2,2
Institutions d'enseignement			
Maintien d'actifs	**568,5**	414,1	154,4
Projets de développement	**437,6**	375,4	62,2
	1 006,1	789,5	216,6
Infrastructures municipales			
Projets de développement	**984,7**	493,2	491,5
Transport en commun[3]			
Maintien d'actifs	**201,7**	107,1	94,6
Projets de développement	**56,0**	37,9	18,1
	257,7	145,0	112,7
Équipements culturels et patrimoine[4]			
Projets de développement	**128,4**	108,8	19,6
Services de garde éducatifs			
Projets de développement	**47,2**	67,3	(20,1)
Infrastructures de recherche			
Projets de développement	**23,7**	26,6	(2,9)
TOTAL	**3 405,0**	**2 585,5**	**819,5**
Contribution du gouvernement	**2 483,8**	**2 117,8**	**366,0**
Contribution des partenaires	**921,2**	468,1	453,1
Part des partenaires en %	***27,1 %***	*18,1 %*	

[1] Les montants indiqués regroupent la contribution du gouvernement ainsi que celle des partenaires.

[2] Les projets de développement comprennent également des travaux visant à maintenir les actifs.

Les montants présentés excluent les projets de transport en commun sous la responsabilité de l'Agence métropolitaine de transport présentés dans la section sur les organismes autres que budgétaires.

[4] Les montants présentés excluent les projets des sociétés d'État du domaine de la culture présentés dans la section sur les organismes autres que budgétaires.

4. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS DES FONDS SPÉCIAUX

- Les investissements prévus dans les fonds spéciaux totalisent 1 482,4 M$ en 2005-2006, comparativement à 1 156,8 M$ en 2004-2005, une croissance de 325,7 M$, ou 28,2 % par rapport à l'exercice précédent.

  — En 2005-2006, les investissements prévus par le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier s'élèvent à 1 088,2 M$ comparativement à 841,0 M$ en 2004-2005.

    - Les investissements du Fonds correspondent aux travaux de conservation des chaussées et des structures ainsi qu'à l'amélioration et au développement du réseau routier. L'augmentation de 247,2 M$ en 2005-2006 est notamment attribuable aux investissements prévus pour la réalisation des grands projets routiers et le maintien des infrastructures, auxquels seront consacrés 1 110,0 M$ additionnels au cours des trois prochaines années.

  — En ce qui concerne les fonds des technologies de l'information, le niveau prévu de leurs investissements en 2005-2006 s'élève à 108,0 M$, un niveau comparable à celui de 2004-2005.

  — Les investissements du Fonds des services gouvernementaux s'élèvent à 126,9 M$, une augmentation de 24,6 M$ par rapport à 2004-2005.

  — Les investissements prévus dans les autres fonds spéciaux sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent, passant de 108,7 M$ en 2004-2005 à 159,3 M$ en 2005-2006.

    - Une hausse de 50,6 M$ attribuable à diverses augmentations, dont celles de 13,5 M$ au Fonds des services de police, de 14,7 M$ au Fonds d'information foncière et de 25,7 M$ au Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées.

Tableau 5.4 **INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DANS LES FONDS SPÉCIAUX**

	Débours prévus 2005-2006 M$	Débours probables 2004-2005 M$	Variation M$
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier[1]	1 088,2	841,0	247,2
Fonds des technologies de l'information	108,0	104,8	3,2
Fonds des services gouvernementaux	126,9	102,3	24,6
Autres fonds spéciaux	159,3	108,7	50,6
TOTAL	**1 482,4**	**1 156,8**	**325,7**

[1] Le montant total d'investissements du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier pour l'année 2005-2006 s'élève à 1 200,0 M$ en incluant des dépenses de nature non capitalisables d'un montant de 111,8 M$.

5. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

- Les prévisions d'investissements en immobilisations des organismes autres que budgétaires totalisent 609,8 M$ en 2005-2006 comparativement à 472,6 M$ en 2004-2005, pour une hausse de 137,2 M$ ou 29,0 %.

- Les organismes effectuant les investissements les plus importants, en 2005-2006, sont l'Agence métropolitaine de transport (AMT) avec 258,5 M$, la Société immobilière du Québec (SIQ) avec 175,9 M$ et les sociétés d'État du domaine de la culture avec 40,7 M$:

  — L'AMT planifie, coordonne, intègre et fait la promotion des services de transport en commun et intervient pour améliorer l'efficacité des routes ayant une envergure métropolitaine. En outre, l'AMT contribue au Plan de gestion des déplacements de la région métropolitaine de Montréal;

  — La SIQ a pour mission de loger les ministères et organismes québécois. Elle gère le parc immobilier du gouvernement. En 2005-2006, les investissements prévus par cet organisme s'élèvent à 175,9 M$, comparativement à 95,3 M$ en 2004-2005 :

  - L'augmentation de 80,6 M$ en 2005-2006 est attribuable aux travaux d'amélioration et de mise aux normes des édifices gouvernementaux.

  — Les investissements prévus des sociétés d'État du domaine de la culture 2005-2006 s'élèvent à 40,7 M$. L'augmentation de 5,2 M$ est attribuable à l'augmentation des investissements pour le maintien des actifs de la Grande bibliothèque du Québec qui ouvrira ses portes le 29 avril prochain.

Tableau 5.5 **INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DANS LES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES**

	Débours prévus 2005-2006 M$	Débours probables 2004-2005 M$	Variation M$
Agence métropolitaine de transport	258,5	247,4	11,1
Société immobilière du Québec	175,9	95,3	80,6
Sociétés d'État du domaine de la Culture	40,7	35,5	5,2
Autres organismes	134,7	94,4	40,3
TOTAL	**609,8**	**472,6**	**137,2**

6. LES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS DANS LES MINISTÈRES

- Les prévisions d'investissements publics en immobilisations dans les ministères atteignent 319,3 M$ en 2005-2006, comparativement à 306,3 M$ en 2004-2005 :

  — « Transports » : un budget d'investissements de 44,1 M$ permettant d'assumer les responsabilités du Ministère en matière de transports maritime et aérien, de développement informatique et d'acquisition de matériels et d'équipements;

  — « Éducation, Loisir et Sport » : des investissements de 40,4 M$ attribuables notamment à la continuité et la mise en œuvre de développements informatiques;

  — « Ressources naturelles et Faune » : des investissements de 38,2 M$ principalement affectés dans le domaine de la faune;

  — « Sécurité publique » : des investissements totaux de 29,9 M$, dont 20,2 M$ alloués aux activités de la Sûreté du Québec afin notamment de renouveler le parc automobile affecté aux enquêtes;

  — « Justice » : des investissements totaux de 21,5 M$, essentiellement destinés à la réalisation de développements informatiques dans le cadre du Système intégré d'information de justice;

  — « Services gouvernementaux » : 25,2 M$ destinés principalement à la poursuite des projets reliés au gouvernement en ligne.

Tableau 5.6 **INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS DANS LES MINISTÈRES**

	Débours prévus 2005-2006 M$	Débours probables 2004-2005 M$	Variation M$
Transports	44,1	42,8	1,3
Éducation, Loisir et Sport	40,4	40,4	-
Ressources naturelles et Faune	38,2	38,2	-
Sécurité publique	29,9	29,9	-
Justice	21,5	28,9	(7,4)
Services gouvernementaux	25,2	20,7	4,5
Autres organismes	120,0	105,4	14,6
TOTAL	**319,3**	**306,3**	**13,0**

ANNEXE 5.1

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS

- Les investissements publics en immobilisations sont passés de 2 898,4 M$ en 2000-2001 à 4 521,3 M$ en 2004-2005.
- En 2005-2006, la croissance prévue est de 28,6 %, résultat du relèvement des investissements en maintien d'actifs et de la mise en œuvre de projets prioritaires entrepris par le gouvernement, au cours de l'exercice financier 2004-2005 et qui se poursuivront jusqu'en 2008.

Tableau 5.7 ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN IMMOBILISATIONS

	Débours réels 2000-2001 M$	Débours réels 2001-2002 M$	Débours réels 2002-2003 M$	Débours probables 2003-2004 M$	Débours probables 2004-2005 M$	**Débours prévus 2005-2006** M$
Réseaux, municipalités, institutions culturelles et autres	1 670,7	1 883,9	2 424,6	3 496,9	2 585,5	3 405,0
Fonds spéciaux	674,9	1 060,0	1 576,2	1 128,6	1 156,8	1 482,4
Organismes autres que budgétaires	384,2	264,7	681,7	420,5	472,6	609,8
Ministères	168,6	174,7	237,6	334,5	306,3	319,3
TOTAL	**2 898,4**	**3 383,3**	**4 920,1**	**5 380,5**	**4 521,3**	**5 816,5**
Contribution du gouvernement	2 582,8	3 109,5	4 320,0	5 047,5	4 053,2	4 895,3
Contribution des partenaires	315,6	273,8	600,1	333,0	468,1	921,2

ANNEXE 5.2

NATURE DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CONSIDÉRÉS DANS CE CHAPITRE

- Les données sur les investissements publics en immobilisations présentées dans ce chapitre se répartissent en trois groupes :

  — Les investissements réalisés par des entités non incluses au périmètre comptable du gouvernement mais qui dépendent de l'aide financière gouvernementale : le réseau de la santé et des services sociaux, les réseaux de l'éducation, des municipalités, des institutions non gouvernementales généralement à caractère culturel, telles des bibliothèques, musées, salles de spectacles, ou ayant trait à la conservation du patrimoine religieux, des diocèses, des fabriques ou des communautés religieuses, le développement des services de garde éducatifs et, enfin, le secteur de la recherche.

  - Les investissements réalisés par les commissions scolaires, les cégeps et les universités visent principalement l'agrandissement, la rénovation, la réfection et la construction d'écoles ou de pavillons d'enseignement ainsi que l'acquisition du mobilier, des équipements et des appareillages requis au fonctionnement des bâtiments.

  - Les investissements réalisés dans le réseau de la santé et des services sociaux visent la construction, l'agrandissement, la rénovation et la réfection de centres hospitaliers, de centres d'hébergement et de soins de longue durée, de centres de réadaptation et de CLSC, l'acquisition de mobilier, d'équipements médicaux et non médicaux ainsi que le développement et l'achat de systèmes informatiques.

  - Les investissements touchant les infrastructures municipales concernent principalement la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures, le renouveau urbain des quartiers et l'embellissement des noyaux villageois. Sont également compris, la construction des usines d'épuration des eaux usées, les travaux d'interception des eaux usées et de réhabilitation des réseaux d'égout vers les stations d'épuration ainsi que des projets d'aqueduc et d'égout. Ces investissements incluent le programme Les eaux vives du Québec visant à permettre aux municipalités de mettre en place, de remplacer ou d'améliorer les infrastructures pour l'eau potable et pour les eaux usées.

  - Les investissements en immobilisations du transport en commun correspondent, entre autres, à l'achat d'autobus urbains, à des travaux relatifs au maintien des infrastructures du métro dont la restauration des stations et le remplacement d'escaliers mécaniques, à des projets de financement de certains équipements de perception électronique ainsi qu'à l'aménagement de voies réservées aux autobus et de stationnements d'incitation.

- Les projets d'immobilisations subventionnés par service de dette par le ministère de la Culture et des Communications comprennent notamment des projets de construction, d'agrandissement et de rénovation de bibliothèques publiques, de salles de spectacles, de centres d'archives, de musées et de centres d'interprétation ainsi que des projets de restauration et de conservation du patrimoine religieux.

- Les infrastructures de recherche concernent les investissements relatifs au développement d'infrastructures dans les domaines de la recherche, de la science, de la technologie et de l'innovation. Ils sont notamment réalisés dans les secteurs de la santé et de l'enseignement postsecondaire et les centres de recherche.

- Les investissements relatifs aux services de garde éducatifs visent à développer et favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité.

— Les investissements par les divers fonds spéciaux que les ministères administrent et dont une partie importante concerne le réseau routier.

— Les investissements par des organismes gouvernementaux qui n'apparaissent pas au Volume II du Budget de dépenses 2005-2006, mais dont les états financiers sont consolidés avec ceux du gouvernement. Soulignons que les investissements en immobilisations des organismes autres que budgétaires incorporent les sociétés d'État du domaine de la culture ainsi que l'Agence métropolitaine de transport.

— Les investissements dans les ministères imputés à leurs crédits d'investissements.

❑ Les investissements en immobilisations des entreprises du gouvernement sont exclus de ces trois groupes et ne sont pas traités dans ce chapitre.

CHAPITRE 6

LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX

EN BREF

- En 2005-2006, les dépenses totales du gouvernement s'établissent, avant la consolidation, à 55 402,0 M$.
- La consolidation des dépenses des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux ainsi que des comptes à fin déterminée ajoute 3 212,0 M$ aux dépenses du gouvernement pour un total de 58 614,0 M$.
- La consolidation des résultats des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux a un impact, à la hausse de 267,0 M$ sur les résultats financiers du gouvernement pour l'exercice financier 2005-2006.

1. LES DÉPENSES CONSOLIDÉES DU GOUVERNEMENT

- La consolidation des dépenses des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux a pour effet d'augmenter les dépenses du gouvernement de 2 797,0 M$ et l'inscription des dépenses des comptes à fin déterminée d'ajouter 415,0 M$, pour un total de 3 212,0 M$, ce qui porte les dépenses totales consolidées à 58 614,0 M$.

- Les dépenses consolidées du gouvernement, pour l'exercice financier 2005-2006, sont plus élevées de 2 141,8 M$ que celles prévues en 2004-2005. Cet écart s'explique par :

  - La croissance de 1 791,8 M$ des dépenses totales par rapport à 2004-2005;

  - L'augmentation de 195,0 M$ de l'impact de la consolidation des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux par rapport à 2004-2005;

  - La hausse de 155,0 M$ de l'impact de l'inscription des dépenses des comptes à fin déterminée.

- En 2005-2006, l'impact de la consolidation des dépenses des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux et des comptes à fin déterminée représente 5,5 % des dépenses consolidées du gouvernement, comparativement à 5,1 % en 2004-2005.

- Les principales conventions comptables du gouvernement concernant la consolidation des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux sont présentées à l'annexe 6.1.

Tableau 6.1 DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

	2005-2006 M$	2004-2005 M$	**Variation** M$
Dépenses de programmes	48 407,0	46 742,2	1 664,8
Service de la dette	6 995,0	6 868,0	127,0
Dépenses totales	**55 402,0**	**53 610,2**	**1 791,8**
Impact de la consolidation des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux	2 797,0	2 602,0	195,0
Impact de l'inscription des dépenses des comptes à fin déterminée[1]	415,0	260,0	155,0
Dépenses consolidées	**58 614,0**	**56 472,2**	**2 141,8**

[1] Ces dépenses sont présentées dans le Plan budgétaire accompagnant le Discours sur le budget 2005-2006.

2. L'ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX EN 2004-2005

- Depuis le dépôt du Budget de dépenses 2004-2005, les résultats prévus des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux ont été révisés à la hausse, passant de 80,7 M$ à 200,3 M$, une amélioration de 119,6 M$ avant les ajustements de la consolidation.

- Cette amélioration s'explique par la révision à la hausse des résultats prévus de certains organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux, dont :

  - 21,8 M$ au Fonds d'information foncière, découlant en grande partie du Programme de réforme du cadastre québécois et de la bonne performance du marché immobilier;

  - 16,2 M$ à Investissement Québec résultant essentiellement par un gain exceptionnel sur placement;

  - 12,2 M$ à la Société de financement des infrastructures locales du Québec dont la mise en place a été plus lente que prévue et implique des dépenses moindres;

  - 8,3 M$ au Fonds d'aide à l'action communautaire autonome attribuable en grande partie à une hausse des revenus et à une diminution des dépenses pour l'exercice financier 2004-2005;

  - 7,0 M$ à la Société immobilière du Québec résultant notamment par des taux d'intérêt plus faibles, alors que les prévisions anticipaient une hausse, et une baisse des taxes locatives plus faible que prévue en 2004-2005.

- Les résultats prévus après les ajustements de consolidation sont de 221,0 M$ comparativement à 256,0 M$ lors du Budget de dépenses 2004-2005.

Tableau 6.2 ÉVOLUTION DE LA PRÉVISION DES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX

	2004-2005		
	Prévisions révisées M$	Budget de dépenses M$	**Variation** M$
Fonds spéciaux	56,1	11,5	44,6
Organismes autres que budgétaires	144,2	69,2	75,0
Total avant consolidation	**200,3**	80,7	**119,6**
Ajustements de la consolidation	20,7	175,3	(154,6)
Impact de la consolidation	**221,0**	256,0	**(35,0)**

3. LES RÉSULTATS DE LA CONSOLIDATION DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX EN 2005-2006

- En 2005-2006, les revenus et les dépenses des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux, avant les ajustements de la consolidation, s'élèvent respectivement à 17 223,1 M$ et 17 215,1 M$.

- L'impact de la consolidation des résultats des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux sur les résultats du gouvernement s'établit globalement à 267,0 M$ en 2005-2006, comparativement à 221,0 M$ pour 2004-2005, une variation de 46,0 M$.

- L'annexe 6.2 présente les changements survenus dans les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux et l'annexe 6.3 présente les résultats des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

Tableau 6.3 **IMPACT DE LA CONSOLIDATION DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX SUR LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT**

	2005-2006			2004-2005
	Revenus M$	**Dépenses** M$	**Résultats** M$	Résultats probables M$
Fonds spéciaux	6 530,5	6 513,8	16,7	56,1
Organismes autres que budgétaires	10 692,6	10 701,3	(8,7)	144,2
Total avant la consolidation	**17 223,1**	**17 215,1**	**8,0**	200,3
Ajustements de la consolidation	(14 159,1)	(14 418,1)	259,0	20,7
Impact de la consolidation	**3 064,0**	**2 797,0**	**267,0**	221,0

4. LES RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES EN 2005-2006

- En 2005-2006, les résultats prévus des organismes autres que budgétaires, avant les ajustements de la consolidation, affichent un déficit 8,7 M$, comparativement à un surplus de 144,2 M$ en 2004-2005, une variation à la baisse de 152,9 M$. Cette variation s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

  - La Financière agricole du Québec présente, à titre de prévision, pour l'exercice financier 2005-2006 un déficit de 16,1 M$ comparativement à un surplus de 17,8 M$ pour l'exercice précédent, une variation à la baisse de 33,9 M$ qui reflète la conjoncture plus difficile du secteur agricole. Le budget pour l'exercice financier 2004-2005 de la Financière agricole du Québec comprend les contributions des gouvernements fédéral et provincial et des producteurs agricoles;

  - Investissement Québec présente un surplus de 24,8 M$ pour l'exercice financier 2005-2006 comparativement à un surplus de 53,1 M$ au cours de l'exercice précédent, une variation à la baisse de 28,3 M$. Cet écart est principalement attribuable à un gain exceptionnel sur disposition d'un investissement en 2004-2005;

  - La Société de financement des infrastructures locales du Québec prévoit un déficit de 12,2 M$ en 2005-2006 comparativement à un surplus 12,2 M$ en 2004-2005, une variation à la baisse de 24,4 M$;

  - La Société immobilière du Québec prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2005-2006, alors qu'un surplus de 11,9 M$ est prévu pour 2004-2005. Cet écart s'explique en grande partie par des revenus plus faibles que prévus à la suite de nouvelle tarification 2005-2008 ainsi qu'à une baisse des loyers, ce qui se reflète par une diminution des revenus prévus en 2005-2006.

Tableau 6.4 RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES

	2005-2006			2004-2005	
	Revenus M$	**Dépenses** M$	**Résultats** M$	Résultats probables M$	**Variation** M$
Financière agricole du Québec	490,9	507,0	(16,1)	17,8	(33,9)
Investissement Québec	254,0	229,2	24,8	53,1	(28,3)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	178,1	190,3	(12,2)	12,2	(24,4)
Société immobilière du Québec	585,9	585,9	-	11,9	(11,9)
Autres organismes	9 183,7	9 188,9	(5,2)	49,2	(54,4)
Total avant la consolidation	**10 692,6**	**10 701,3**	**(8,7)**	**144,2**	**(152,9)**

5. LES RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX EN 2005-2006

- Les fonds spéciaux présentent un surplus de 16,7 M$ pour l'exercice financier 2005-2006 comparativement à un surplus de 56,1 M$ en 2004-2005, une variation à la baisse de 39,4 M$.

- Plus de 80,0 % de cette variation s'explique par le fait que deux fonds présentent des résultats moindres en 2005-2006 comparativement à 2004-2005 :

  — Le Fonds d'information foncière prévoit un surplus de 10,3 M$ pour l'exercice financier 2005-2006 comparativement à un surplus de 32,6 M$ en 2004-2005, soit une variation à la baisse de 22,3 M$.

    - La diminution de l'excédent du Fonds d'information foncière en 2005-2006 s'explique par la baisse anticipée des revenus tirés de l'activité immobilière et de l'accroissement des dépenses résultant de la hausse du coût des services professionnels et des dépenses d'amortissement liées à la réforme du cadastre québécois et au projet Enregistrement des droits d'intervention et de la tenure.

    - En 2004-2005, l'excédent de ce Fonds est attribuable en grande partie au Programme de réforme du cadastre québécois ainsi qu'à la bonne performance du marché immobilier.

  — Le Fonds de financement présente un excédent de 15,4 M$ en 2005-2006, comparativement à un surplus de 25,5 M$ en 2004-2005, soit une variation à la baisse de 10,1 M$.

    - La hausse attendue des taux d'intérêt, de même que des frais d'émission plus élevés expliquent principalement la hausse plus importante des dépenses par rapport aux revenus en 2005-2006.

Tableau 6.5 RÉSULTATS DES FONDS SPÉCIAUX

	2005-2006			2004-2005	
	Revenus M$	**Dépenses** M$	**Résultats** M$	Résultats probables M$	**Variation** M$
Fonds d'information foncière	105,8	95,5	10,3	32,6	(22,3)
Fonds de financement	472,9	457,5	15,4	25,5	(10,1)
Autres fonds spéciaux	5 951,8	5 960,8	(9,0)	(2,0)	(7,0)
Total avant la consolidation	**6 530,5**	**6 513,8**	**16,7**	**56,1**	**(39,4)**

ANNEXE 6.1

LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT

- Les dépenses consolidées du gouvernement comprennent, en plus des dépenses de programmes et celles du service de la dette, les dépenses effectuées par les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux.

- Les dépenses des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux sont ajoutées à celles du gouvernement, après élimination des opérations interentités et après harmonisation des conventions comptables, lorsqu'il y a lieu.

- Ces ajustements sont de deux ordres :

  — Le premier consiste à éliminer les opérations conclues interentités. Ces éliminations sont nécessaires pour ne pas comptabiliser deux fois la même dépense lors de la consolidation;

  — Le deuxième type d'ajustement résulte de l'harmonisation des conventions comptables des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux avec celles du gouvernement.

- La consolidation vise à regrouper toutes les opérations et les ressources financières dont le gouvernement est responsable. Ce regroupement permet de fournir un portrait financier global du gouvernement.

- Le périmètre comptable du gouvernement englobe non seulement les ministères et les organismes dirigés par un ministre et dont le budget est financé par des crédits votés par l'Assemblée nationale, mais aussi l'ensemble des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux et des entreprises qui appartiennent au gouvernement ou qui sont sous son contrôle.

- Deux méthodes de consolidation sont utilisées selon la nature des entités visées :

  — La première méthode, soit la consolidation intégrale, consiste à additionner, ligne par ligne, les comptes des ministères, des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux. Elle intègre donc aux états financiers du gouvernement leurs opérations financières, telles les dépenses et la dette des organismes. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant à l'annexe 6.3;

  — La seconde, soit la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, s'applique aux entreprises du gouvernement. Elle consiste à ajouter aux revenus du gouvernement les résultats nets de ces entreprises, c'est-à-dire leur surplus ou leur déficit. Cette méthode s'applique aux entités apparaissant à l'annexe 6.4.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION INTÉGRALE

- Parmi les entités consolidées ligne par ligne, il faut distinguer deux groupes : les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux.

  - Le gouvernement a créé différents types d'organismes pour la mise en œuvre de ses politiques et pour fournir certains services à la population. Bien qu'ils soient variés par leur taille ou leur statut, ces organismes, comme les régies, les commissions et les sociétés, ont pour trait commun une plus grande autonomie par rapport aux ministères. Les pouvoirs délégués à leur direction en vertu de la législation sont plus étendus en matière de finances et de fonctionnement. Ces organismes disposent de plus de latitude pour établir leurs systèmes et pratiques. Ils peuvent aussi recourir à des sources de financement extérieures au gouvernement. Cependant, ils relèvent de l'autorité d'un ministre à qui ils doivent rendre compte de l'ensemble de leur gestion financière.

  - Les fonds spéciaux, pour leur part, constituent des outils de gestion financière permettant, dans certaines situations, d'administrer les ressources allouées selon un mode de gestion différent de celui des ministères. Certains fonds produisent et fournissent des biens ou des services et tirent, en tout ou en partie, leur financement de la vente de ces biens et services.

  - Les organismes autres que budgétaires et les fonds spéciaux dépendent des ministères pour leur financement. C'est pourquoi la budgétisation et la gestion des enveloppes ministérielles tiennent comptent à la fois des organismes autres que budgétaires, des fonds spéciaux et du ministère d'un même portefeuille. Plus précisément, les enveloppes ministérielles se composent :

    - D'une part, de l'enveloppe de dépenses prévue au Volume II dans le budget de dépenses portant sur les crédits des ministères et organismes;

    - D'autre part, du résultat net des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux, c'est-à-dire l'écart entre leurs revenus et leurs dépenses.

- Il revient à chaque ministre de veiller à ce que la situation financière des entités consolidées sous sa responsabilité n'ait pas d'impact négatif sur les résultats financiers du gouvernement.

MÉTHODE DE COMPTABILISATION À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

- La consolidation des résultats des entreprises du gouvernement est considérée seulement dans les documents accompagnant le Discours sur le budget puisque les résultats des entreprises du gouvernement sont pris en compte dans l'équilibre budgétaire du gouvernement.

- Il importe de noter que les établissements de santé et de services sociaux, les institutions d'enseignement ainsi que les biens détenus par les organismes exerçant des activités de nature fiduciaire (annexe 6.5) ne sont pas inclus au périmètre comptable du gouvernement.

ANNEXE 6.2

CHANGEMENTS DANS LES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

- Certains organismes autres que budgétaires et fonds spéciaux ont été ajoutés ou transférés vers d'autres portefeuilles ou ont changé de dénomination ou n'apparaissent plus dans le budget de dépenses par rapport à l'exercice 2004-2005.

  Un signe (+) indique l'ajout d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial, alors qu'un signe (-) signifie le retrait d'un organisme autre que budgétaire ou d'un fonds spécial.

AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONS

(+) Le Fonds de développement régional, auparavant rattaché à l'ancien l'ancien portefeuille « Développement économique et régional et Recherche » apparaît maintenant à ce portefeuille.

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

(+) L'Agence des partenariats public-privé du Québec a été ajoutée à ce portefeuille.

(-) Le Fonds des services gouvernementaux et la Société immobilière du Québec sont intégrés au nouveau portefeuille « Services gouvernementaux ».

CONSEIL EXÉCUTIF

(-) Le Fonds Jeunesse Québec a cessé ses activités le 31 décembre 2004.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EXPORTATION

(-) Le Fonds de partenariat touristique, la Régie des installations olympiques, la Société du Centre des congrès de Québec et la Société du Palais des congrès de Montréal ont été déplacés au nouveau portefeuille « Tourisme ».

(-) Le Fonds de développement régional est transféré au portefeuille « Affaires municipales et Régions ».

(-) Sidbec a cessé ses activités le 23 mars 2005.

FINANCES

(+) Le Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières et la Société de financement des infrastructures locales du Québec ont été ajoutés à ce portefeuille.

L'Agence nationale d'encadrement du secteur financier se nomme dorénavant l'Autorité des marchés financiers.

IMMIGRATION ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES

(-) Le Fonds de l'état civil auparavant à l'ancien portefeuille « Relations avec les citoyens et Immigration » est maintenant transféré au portefeuille « Justice ».

(-) Le Fonds de l'information gouvernementale a été transféré au nouveau portefeuille « Services gouvernementaux ».

ANNEXE 6.2 (SUITE)

CHANGEMENTS DANS LES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET FONDS SPÉCIAUX

JUSTICE

(+) Le Fonds de l'état civil auparavant à l'ancien portefeuille « Relations avec les citoyens et Immigration » apparaît désormais à ce portefeuille.

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

(-) La Commission de la capitale nationale du Québec a été transférée au portefeuille « Transports ».

REVENU

(+) Le Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu a été ajouté à ce portefeuille.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

La Corporation d'urgences-santé de la région de Montréal métropolitain se nomme dorénavant Corporation d'urgences-santé.

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

(+) Le Fonds de l'information gouvernementale auparavant à l'ancien portefeuille « Relations avec les citoyens et Immigration ».

(+) Le Fonds des services gouvernementaux et la Société immobilière du Québec, auparavant rattachés au qu portefeuille « Conseil du trésor et Administration gouvernementale », ont été ajoutés à ce portefeuille.

TOURISME

(+) Le Fonds de partenariat touristique, la Régie des installations olympiques, la Société du Centre des congrès de Québec et la Société du Palais des congrès de Montréal ont été ajoutés au nouveau portefeuille « Tourisme » en provenance de l'ancien portefeuille « Développement économique et régional et Recherche ».

TRANSPORTS

(+) La Commission de la capitale nationale du Québec a été intégrée au portefeuille « Transports » en provenance de l'ancien portefeuille « Ressources naturelles, Faune et Parcs ».

ANNEXE 6.3

RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX

	2005-2006			2004-2005
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
	M$	M$	M$	M$
Affaires municipales et Régions				
Fonds de développement régional	36,8	36,8	-	-
Société d'habitation du Québec	627,7	627,7	-	-
Société québécoise d'assainissement des eaux	177,3	177,3	-	-
	841,8	841,8	-	-
Agriculture, Pêcheries et Alimentation				
Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec	0,2	0,2	-	-
Financière agricole du Québec	490,9	507,0	(16,1)	17,8
Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers*	15,6	11,7	3,9	7,6
	506,7	518,9	(12,2)	25,4
Conseil du trésor et Administration gouvernementale				
Agence des partenariats public-privé du Québec	1,5	1,5	-	-
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	3,3	3,3	-	-
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	1,4	1,4	-	-
Fonds relatif à la tempête de verglas	27,3	27,3	-	-
	33,5	33,5	-	-
Conseil exécutif				
Fonds Jeunesse Québec	-	-	-	(0,5)
	-	-	-	(0,5)
C.. .ure et Communications				
Bibliothèque nationale du Québec	59,4	59,4	-	2,3
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	0,7	0,7	-	-
Conseil des arts et des lettres du Québec	72,8	72,8	-	-
Musée d'art contemporain de Montréal	9,3	9,3	-	-
Musée de la civilisation	26,8	27,0	(0,2)	(0,1)
Musée national des beaux-arts du Québec	17,8	18,3	(0,5)	-
Régie du cinéma	8,8	4,7	4,1	9,7
Société de développement des entreprises culturelles	55,9	56,2	(0,3)	(0,6)
Société de la Place des Arts de Montréal	30,0	30,3	(0,3)	-
Société de télédiffusion du Québec	72,4	72,4	-	(0,6)
Société du Grand Théâtre de Québec	9,2	9,2	-	-
	363,1	360,3	2,8	10,7
Développement durable, Environnement et Parcs				
Société québécoise de récupération et de recyclage	54,0	56,2	(2,2)	1,3
	54,0	56,2	(2,2)	1,3

ANNEXE 6.3

RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX

	2005-2006			2004-2005
	Revenus	Dépenses	Résultats	Résultats
	M$	M$	M$	M$
Développement économique, Innovation et Exportation				
Centre de recherche industrielle du Québec	29,8	29,8	-	-
Fonds de la recherche en santé du Québec*	85,1	86,6	(1,5)	(1,8)
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies*	43,3	43,9	(0,6)	(1,1)
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture*	46,8	48,8	(2,0)	1,5
Investissement Québec	254,0	229,2	24,8	53,1
Société de développement de la Zone de commerce international de Montréal à Mirabel	-	-	-	(0,4)
Société du parc industriel et portuaire de Bécancour	5,3	6,1	(0,8)	(1,1)
	464,3	444,4	19,9	50,2
Éducation, Loisir et Sport				
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	24,7	24,9	(0,2)	0,5
	24,7	24,9	(0,2)	0,5
Emploi et Solidarité sociale				
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	26,4	29,7	(3,3)	(0,2)
Fonds de développement du marché du travail	937,7	947,9	(10,2)	(10,6)
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	38,9	38,9	-	-
Fonds québécois d'initiatives sociales	4,8	11,0	(6,2)	(12,2)
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	20,3	20,3	-	-
	1 028,1	1 047,8	(19,7)	(23,0)
Finances				
Autorité des marchés financiers	86,3	68,9	17,4	23,0
Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières	1,4	2,0	(0,6)	0,7
Fonds de financement	472,9	457,5	15,4	25,5
Fonds de l'industrie des courses de chevaux	13,4	13,4	-	-
Fonds du Centre financier de Montréal	1,3	1,5	(0,2)	0,5
Fonds spécial olympique	80,8	80,8	-	0,2
Institut de la statistique du Québec	22,1	23,0	(0,9)	(0,3)
Société de financement des infrastructures locales du Québec	178,1	190,3	(12,2)	12,2
	856,3	837,4	18,9	61,8
Justice				
Commission des services juridiques	126,3	129,3	(3,0)	1,3
Fonds d'aide aux recours collectifs*	1,1	1,5	(0,4)	0,8
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	12,9	12,9	-	5,5
Fonds de l'état civil	16,5	17,0	(0,5)	-
Fonds des registres du ministère de la Justice	29,0	24,7	4,3	5,8
Office des professions du Québec	6,3	6,3	-	0,7
Société québécoise d'information juridique	12,3	12,3	-	0,7
Tribunal administratif du Québec	28,9	28,9	-	1,5
	233,3	232,9	0,4	16,3

ANNEXE 6.3

RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX

	2005-2006			2004-2005
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	**Résultats**
	M$	M$	M$	M$
Relations internationales				
Fonds de la gestion des immeubles du Québec à l'étranger	10,3	10,2	0,1	0,1
Office Québec-Amériques pour la jeunesse	2,3	2,5	(0,2)	0,1
	12,6	12,7	(0,1)	0,2
Ressources naturelles et Faune				
Agence de l'efficacité énergétique	21,0	21,8	(0,8)	-
Fondation de la faune du Québec	4,3	4,8	(0,5)	-
Fonds d'information foncière	105,8	95,5	10,3	32,6
Fonds d'information géographique	2,0	2,1	(0,1)	(0,2)
Fonds forestier	260,0	259,8	0,2	(0,4)
Régie de l'énergie	8,0	8,9	(0,9)	(0,4)
Société nationale de l'amiante	-	0,5	(0,5)	(0,5)
	401,1	393,4	7,7	31,1
Revenu				
Fonds de fourniture de biens ou de services du ministère du Revenu	14,0	14,0	-	-
Fonds de perception	84,0	85,8	(1,8)	3,1
Fonds des pensions alimentaires***	40,9	40,9	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	40,4	40,4	-	-
	179,3	181,1	(1,8)	3,1
Santé et Services sociaux				
Corporation d'urgences-santé	82,1	82,1	-	-
Fonds de l'assurance médicaments	2 546,5	2 546,5	-	-
Héma-Québec	279,3	279,3	-	-
Institut national de santé publique du Québec	25,6	25,6	-	-
Régie de l'assurance maladie du Québec	6 401,6	6 401,6	-	-
	9 335,1	9 335,1	-	-
Sécurité publique				
École nationale de police du Québec	25,0	25,2	(0,2)	(0,1)
École nationale des pompiers du Québec	1,1	1,3	(0,2)	-
Fonds des services de police	414,7	414,7	-	-
	440,8	441,2	(0,4)	(0,1)
Services gouvernementaux				
Fonds de l'information gouvernementale	37,4	37,7	(0,3)	(0,7)
Fonds des services gouvernementaux	278,2	266,9	11,3	11,1
Société immobilière du Québec	585,9	585,9	-	11,9
	901,5	890,5	11,0	22,3

ANNEXE 6.3

RÉSULTATS DES ORGANISMES AUTRES QUE BUDGÉTAIRES ET DES FONDS SPÉCIAUX

	2005-2006			2004-2005
	Revenus	**Dépenses**	**Résultats**	**Résultats**
	M$	M$	M$	M$
Tourisme				
Fonds de partenariat touristique	110,2	112,2	(2,0)	(3,5)
Régie des installations olympiques**	45,8	50,2	(4,4)	1,7
Société du Centre des congrès de Québec	18,8	19,2	(0,4)	(0,5)
Société du Palais des congrès de Montréal	56,8	57,5	(0,7)	1,4
	231,6	239,1	(7,5)	(0,9)
Transports				
Agence métropolitaine de transport**	238,0	238,0	-	-
Commission de la capitale nationale du Québec	13,8	15,0	(1,2)	(0,1)
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	732,8	732,8	-	-
Fonds de gestion de l'équipement roulant	76,3	76,5	(0,2)	-
Fonds des contributions des automobilistes au transport en commun	68,1	68,1	-	-
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	5,6	5,6	-	-
Société des traversiers du Québec	61,1	61,8	(0,7)	(0,7)
	1 195,7	1 197,8	(2,1)	(0,8)
Travail				
Commissaire de l'industrie de la construction	1,2	1,3	(0,1)	-
Commission des lésions professionnelles	52,1	53,4	(1,3)	2,9
Commission des normes du travail	52,8	56,8	(4,0)	(0,6)
Commission des relations du travail	13,4	14,6	(1,2)	0,5
	119,5	126,1	(6,6)	2,8
Total	**17 223,1**	**17 215,1**	**8,0**	**200,3**
Ajustements de la consolidation	(14 159,1)	(14 418,1)	259,0	20,7
Impact de la consolidation	**3 064,0**	**2 797,0**	**267,0**	**221,0**

* Ce fonds doit être considéré comme un organisme et non comme un fonds spécial.

** Les données prévisionnelles correspondent au fonds d'exploitation de l'organisme.

*** Cet organisme effectue aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

Note 1 : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque organisme et fonds spécial peut ne pas correspondre au total.

Note 2 : Les résultats des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux sont présentés selon leurs propres conventions comptables, c'est-à-dire avant les ajustements de la consolidation.

ANNEXE 6.4

ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT COMPTABILISÉES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

Capital Financière agricole inc.

Corporation d'hébergement du Québec

Financement-Québec

Fonds d'indemnisation du courtage immobilier

Hydro-Québec*

Immobilière SHQ

IQ FIER inc.

IQ Immigrants Investisseurs Inc.

Loto-Québec

Société de développement de la Baie-James (SDBJ)

Société de l'assurance automobile du Québec (excluant le mandat de l'assurance automobile)*

Société des alcools du Québec

Société des établissements de plein air du Québec

Société générale de financement du Québec

Société Innovatech du sud du Québec

Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches

Société Innovatech Régions ressources

* Ces entreprises effectuent aussi des activités de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement.

ANNEXE 6.5

ORGANISMES ET FONDS EXERÇANT DES OPÉRATIONS EXCLUES DU PÉRIMÈTRE COMPTABLE DU GOUVERNEMENT

Caisse de dépôt et placement du Québec

Comité Centraide - secteur public

Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances

Commission de la construction du Québec

Conseil de gestion de l'assurance parentale

Curateur public (partie fiduciaire)

Fonds central pour le bénéfice des personnes incarcérées

Fonds d'assurance-récolte

Fonds d'assurance-stabilisation des revenus agricoles

Fonds d'assurance-garantie administré par la Régie des marchés agricoles et alimentaire du Québec

Fonds d'indemnisation des services financiers*

Fonds des cautionnements des agents de voyages

Fonds des pensions alimentaires (partie fiduciaire)

Fonds du régime tripartite d'assurance revenu brut à l'égard des récoltes

Fonds en fidéicommis

Fonds national de formation de la main-d'œuvre

Hydro-Québec - Régime de retraite

Régie des rentes du Québec

Société de l'assurance automobile du Québec (mandat assurance automobile)

* Les fonctions et le personnel de ce fonds sont administrés par l'Autorité des marchés financiers.

APPENDICES

APPENDICE A

LES COMPTES À FIN DÉTERMINÉE

EN BREF

- Les comptes à fin déterminée concernent des sommes qui sont reçues de tiers tels le gouvernement fédéral, les entreprises privées et les entités autres que les ministères et organismes budgétaires. En vertu d'un contrat ou d'une entente, le versement de ces sommes est subordonné à la condition qu'elles soient affectées à une fin spécifique. Dans de tels cas, un compte à fin déterminée peut être constitué par le gouvernement, conformément à l'article 7 de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6.001).

- Les opérations financières qui transitent par un compte à fin déterminée sont régies par tous les règlements, politiques ou directives applicables aux transactions effectuées à même les crédits d'un ministère. De plus, les dépenses et les revenus portés à ces comptes sont soumis à la vérification du Vérificateur général.

- Il est à noter que, depuis l'exercice financier 2003-2004, les revenus et les dépenses des comptes à fin déterminée sont intégrés aux états financiers consolidés du gouvernement. Les données complètes des opérations des comptes à fin déterminée sont présentées aux annexes de la section « Orientations budgétaires et financières du gouvernement » dans le Plan budgétaire accompagnant le Discours sur le budget 2005-2006.

- Les prévisions de paiements et autres débits comptabilisés dans les comptes à fin déterminée sont présentées dans le tableau suivant, afin de compléter l'information sur les opérations des ministères, même si elles ne font pas partie de leur budget de dépenses. Pour 2005-2006, il y a 41 comptes à fin déterminée répartis dans 17 ministères.

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE : PRÉVISION DE PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS EN 2005-2006

	(000 $)
Affaires municipales et Régions	
Programme d'infrastructures 2000-2007	89 133,5
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	
Financement des programmes de gestion des risques agricoles	184 470,0
Financement de certaines activités en agriculture et dans le secteur des pêches	5 500,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	4 094,2
Conseil exécutif	
Financement de la Stratégie d'action jeunesse	12 000,0
Financement de la stratégie du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	10 922,1
Régionalisation vers les forums jeunesse régionaux des décisions d'aide financière	2 351,6
Culture et Communications	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 394,6
Application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux publics	550,0
Financement des unités autonomes de service - Centre de conservation du Québec	360,0
Développement durable, Environnement et Parcs	
Financement des unités autonomes de service - Centre d'expertise en analyse environnementale	2 841,3
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 361,5
Développement économique, Innovation et Exportation	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	450,0
Éducation, Loisir et Sport	
Financement des bourses d'études du millénaire	69 360,0
Enseignement dans la langue de la minorité et enseignement de la langue seconde	8 260,3
Formation dans les pénitenciers fédéraux	4 200,0
Programme d'alphabétisation	3 700,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	859,2
Emploi et Solidarité sociale	
Application du régime québécois d'assurance parentale	200 000,0
Financement des projets pilotes pour les travailleurs âgés	487,1
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	91,1
Justice	
Fonds d'investissement du Canada pour le renouvellement de l'Aide juridique	3 430,1
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	90,0
Relations internationales	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	400,0

COMPTES À FIN DÉTERMINÉE : PRÉVISION DE PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS EN 2005-2006

(000 $)

Ressources naturelles et Faune	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 616,3
Projet de coopération avec la Bolivie dans le secteur minier	894,4
Financement de mesures de protection, de sécurisation, de réaménagement et de restauration du site minier Norebec-Manitou	374,2
Revenu	
Gestion de la taxe sur les produits et services	125 897,6
Santé et Services sociaux	
Financement de services aux personnes âgées en perte d'autonomie	30 000,0
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	18 000,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	2 937,0
Sécurité publique	
Administration de la Loi sur les armes à feu	5 500,0
Financement du programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 077,0
Financement des unités autonomes de service - Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale	2 834,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	1 603,9
Financement du programme conjoint de protection civile	808,4
Services gouvernementaux	
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	337,2
Transports	
Programme d'infrastructures 2000-2007	85 734,6
Financement des immobilisations aéroportuaires	1 229,0
Travail	
Financement du Bureau d'évaluation médicale	2 505,0
Formation, partenariat et organisation d'événements spéciaux	149,2
Total *	**889 804,4**

* Ce total diffère des dépenses des comptes à fin déterminée, telles que présentées dans la section 1 du chapitre 6, principalement en raison du fait que certaines dépenses de ces comptes sont déjà incluses dans celles des organismes autres que budgétaires et des fonds spéciaux.

APPENDICE B

LE BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006 PAR MISSIONS

EN BREF

- En 2005-2006, le Budget de dépenses s'élève à 55 402,0 M$, dont 48 407,0 M$ pour les dépenses de programmes et 6 995,0 M$ pour le service de la dette.
- Les dépenses totales du gouvernement sont regroupées en six grandes missions de l'État, soit : Santé et Services sociaux, Éducation et Culture, Économie et Environnement, Soutien aux personnes et aux familles, Gouverne et Justice et Paiement de la dette.
- Trois missions regroupent 70,9 % des dépenses totales et sont allouées ainsi :
  - — La mission Santé et Services sociaux avec 37,5 % des dépenses totales;
  - — La mission Éducation et Culture obtient 23,1 % des dépenses totales;
  - — La mission Économie et Environnement reçoit 10,3 % des dépenses totales.
- Les autres missions se partagent 29,1 % des dépenses totales, dont 12,6 % au paiement de la dette.

1. LE BUDGET DE DÉPENSES PAR MISSIONS

- Les programmes apparaissant au Budget de dépenses 2005-2006 sont regroupés selon six missions correspondant aux grandes fonctions de l'État.
- Bien que la structure de certains portefeuilles et certains programmes ait changé en 2005-2006, le regroupement par missions demeure le même que celui de 2004-2005.

RÉPARTITION PAR MISSIONS DU BUDGET DE DÉPENSES 2005-2006[1]

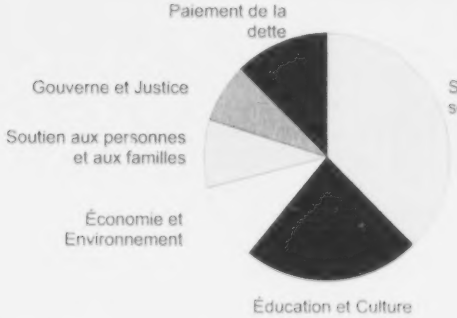

	%
Santé et Services sociaux	37,5
Éducation et Culture	23,1
Économie et Environnement	10,3
Soutien aux personnes et aux familles	8,9
Gouverne et Justice	7,6
Paiement de la dette	12,6
Total	100,0

[1] Excluant les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2006-2007.

DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET MISSIONS EN 2005-2006

Portefeuilles	Missions						
	Santé et Services sociaux	Éducation et Culture	Économie et Environnement	Soutien aux personnes et aux familles	Gouverne et Justice	Paiement de la dette	Total
	(000 000 $)						
Affaires municipales et Régions	-	-	975,3	-	800,6	-	1 776,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	-	-	653,1	-	-	-	653,1
Assemblée nationale	-	-	-	-	94,8	-	94,8
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	-	-	-	-	808,0	-	808,0
Conseil exécutif	-	-	-	-	250,8	-	250,8
Culture et Communications	-	535,9	-	-	-	-	535,9
Développement durable, Environnement et Parcs	-	-	177,9	-	-	-	177,9
Développement économique, Innovation et Exportation	-	-	576,4	-	-	-	576,4
Éducation, Loisir et Sport	-	12 201,9	-	-	-	-	12 201,9
Emploi et Solidarité sociale	-	-	899,5	3 112,2	-	-	4 011,7
Famille, Aînés et Condition féminine	-	-	-	1 634,4	-	-	1 634,4
Finances	-	-	-	-	213,7	6 995,0	7 208,7
Immigration et Communautés culturelles	-	98,6	-	-	0,7	-	99,3
Justice	-	-	-	195,3	417,2	-	612,5
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	-	-	-	-	55,8	-	55,8
Relations internationales	-	-	99,6	-	-	-	99,6
Ressources naturelles et Faune	-	-	390,9	-	-	-	390,9
Revenu	-	-	-	-	602,6	-	602,6
Santé et Services sociaux	20 862,0	-	-	-	-	-	20 862,0
Sécurité publique	-	-	-	-	906,3	-	906,3
Services gouvernementaux	-	-	-	-	53,9	-	53,9
Tourisme	-	-	138,6	-	-	-	138,6
Transports	-	-	1 808,3	-	-	-	1 808,3
Travail	-	-	-	-	63,7	-	63,7
Crédits périmés escomptés	-	-	-	-	-	-	(150,0) *
Crédits reportés en 2006-2007	-	-	-	-	-	-	(71,2) *
Total des missions	20 862,0	12 836,4	5 719,7	4 941,9	4 268,2	6 995,0	55 402,0

Note Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

* Les crédits périmés escomptés et les crédits reportés en 2006-2007 ne sont pas ventilés entre les missions afin de tenir compte du fait qu'ils seront répartis dans les missions au cours de l'année.

MISSION SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX, DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET PROGRAMMES

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2005-2006	Budget de dépenses 2004-2005	Dépense probable 2004-2005	Dépenses 2003-2004	Dépenses 2002-2003
			(000 000 $)		
Santé et Services sociaux					
Fonctions nationales	**276,8**	279,8	281,7	242,9	224,5
Fonctions régionales	**15 174,9**	14 601,6	14 548,3	13 900,2	13 031,3
Office des personnes handicapées du Québec	**49,4**	47,6	53,8	52,6	50,8
Régie de l'assurance maladie du Québec	**5 360,9**	5 152,1	5 152,1	4 876,8	4 609,7
Total de la mission	**20 862,0**	20 081,1	20 035,9	19 072,5	17 916,3

Note Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. La dépense portant sur 2004-2005 et les exercices antérieurs a été redressée pour la présenter sur la même base que le Budget de dépenses 2005-2006.

MISSION ÉDUCATION ET CULTURE, DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET PROGRAMMES

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2005-2006	Budget de dépenses 2004-2005	Dépense probable 2004-2005	Dépenses 2003-2004	Dépenses 2002-2003
			(000 000 $)		
Culture et Communications					
Charte de la langue française	**22,8**	22,8	21,5	22,4	24,4
Gestion interne, institutions nationales et Commission des biens culturels	**72,1**	74,2	71,6	76,3	74,2
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	**441,0**	437,7	428,4	413,6	391,6
Éducation, Loisir et Sport					
Administration et consultation	**127,1**	135,2	130,0	127,1	125,6
Aide financière aux études	**334,8**	294,2	279,2	311,1	279,6
Développement du loisir et du sport	**64,9**	64,9	65,1	66,7	61,4
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	**7 203,8**	7 060,4	7 075,8	6 872,7	6 772,7
Enseignement supérieur	**3 780,1**	3 646,2	3 644,5	3 520,7	3 323,4
Formation en tourisme et hôtellerie	**18,8**	17,1	17,1	17,1	15,4
Régimes de retraite	**672,4**	669,7	669,7	659,1	588,7
Immigration et Communautés culturelles					
Immigration, intégration et communautés culturelles	**98,6**	104,2	106,2	132,5	155,1
Total de la mission	**12 836,4**	12 526,6	12 509,1	12 219,2	11 812,1

Note Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. La dépense portant sur 2004-2005 et les exercices antérieurs a été redressée pour la présenter sur la même base que le Budget de dépenses 2005-2006.

MISSION ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT, DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET PROGRAMMES

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2005-2006	Budget de dépenses 2004-2005	Dépense probable 2004-2005	Dépenses 2003-2004	Dépenses 2002-2003
			(000 000 $)		
Affaires municipales et Régions					
Habitation	**317,5**	323,9	324,4	300,5	254,5
Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	**580,1**	502,4	479,7	550,5	573,3
Promotion et développement de la Métropole	**77,7**	60,1	60,9	64,1	71,5
Agriculture, Pêcheries et Alimentation					
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	**336,3**	330,4	343,2	345,3	323,9
Organismes d'État	**316,7**	316,6	316,9	317,2	317,3
Développement durable, Environnement et Parcs					
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	**5,2**	5,4	5,8	6,0	6,4
Protection de l'environnement et gestion des parcs	**172,7**	176,2	177,2	201,2	198,6
Développement économique, Innovation et Exportation					
Développement économique et aide aux entreprises	**316,2**	350,4	304,3	265,7	615,9
Direction du Ministère	**37,2**	40,6	38,5	38,5	47,3
Recherche, science et technologie	**223,0**	240,1	239,5	234,8	241,7
Emploi et Solidarité sociale					
Mesures d'aide à l'emploi	**899,5**	909,1	914,6	945,9	970,4
Relations internationales					
Affaires internationales	**99,6**	100,6	97,6	111,6	110,9
Ressources naturelles et Faune					
Gestion des ressources naturelles et fauniques	**390,9**	396,0	379,5	436,6	440,4
Tourisme					
Promotion et développement du tourisme	**138,6**	129,4	146,0	146,0	143,6

MISSION ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT, DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET PROGRAMMES (SUITE)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2005-2006	Budget de dépenses 2004-2005	Dépense probable 2004-2005	Dépenses 2003-2004	Dépenses 2002-2003
			(000 000 $)		
Transports					
Administration et services corporatifs	**88,1**	95,7	86,5	93,2	93,8
Infrastructures de transport	**1 296,1**	1 203,4	1 186,1	1 077,8	1 050,0
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	**29,2**	31,3	39,3	36,7	38,3
Systèmes de transport	**394,9**	349,4	344,6	339,5	284,7
Total de la mission	**5 719,7**	5 561,1	5 484,6	5 511,1	5 782,5

Note Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. La dépense portant sur 2004-2005 et les exercices antérieurs a été redressée pour la présenter sur la même base que le Budget de dépenses 2005-2006.

MISSION SOUTIEN AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES, DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET PROGRAMMES

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2005-2006	Budget de dépenses 2004-2005	Dépense probable 2004-2005	Dépenses 2003-2004	Dépenses 2002-2003
			(000 000 $)		
Emploi et Solidarité sociale*					
Mesures d'aide financière	**2 913,6**	2 974,9	2 961,7	3 005,5	2 946,8
Soutien à la gestion	**198,6**	213,3	206,9	202,0	203,1
Famille, Aînés et Condition féminine*					
Condition des aînés	**2,8**	2,7	2,6	1,1	2,7
Condition féminine	**7,0**	7,0	6,9	7,1	7,3
Curateur public	**33,8**	34,0	32,7	43,5	39,9
Mesures d'aide à la famille	**1 568,7**	1 447,3	1 437,6	1 360,2	1 190,5
Planification, recherche et administration	**22,2**	20,7	20,3	20,5	34,3
Justice					
Aide aux justiciables	**195,3**	184,7	213,8	204,2	191,7
Total de la mission	**4 941,9**	4 884,6	4 882,5	4 844,1	4 616,3

* Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006. Elles incluent les changements intervenus dans la présentation des portefeuilles ainsi que les redressements aux portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Famille, Aînés et Condition féminine » pour tenir compte des mesures d'aide financière qui sont comptabilisées en réduction des revenus budgétaires depuis le 1er janvier 2005.

Note Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. La dépense portant sur 2004-2005 et les exercices antérieurs a été redressée pour la présenter sur la même base que le Budget de dépenses 2005-2006.

MISSION GOUVERNE ET JUSTICE, DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET PROGRAMMES

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2005-2006	Budget de dépenses 2004-2005	Dépense probable 2004-2005	Dépenses 2003-2004	Dépenses 2002-2003
			(000 000 $)		
Assemblée nationale					
Secrétariat général adjoint aux affaires administratives	**31,9**	32,0	32,0	29,7	31,0
Secrétariat général, affaires parlementaires et affaires institutionnelles	**18,5**	18,1	18,1	16,7	17,4
Services statutaires de soutien aux parlementaires	**44,4**	44,2	44,2	47,8	43,2
Personnes désignées par l'Assemblée nationale					
Administration du système électoral	**24,5**	27,8	27,8	60,9	37,9
Le Commissaire au lobbyisme	**2,8**	2,6	2,6	1,7	0,8
Le Protecteur du citoyen	**8,3**	8,0	7,9	7,8	7,6
Le Vérificateur général	**20,2**	19,3	19,3	19,1	17,2
Affaires municipales et Régions					
Administration générale	**48,9**	50,3	51,1	49,8	44,5
Commission municipale du Québec	**3,0**	3,1	3,0	3,5	3,3
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	**681,7**	665,3	657,4	513,9	552,2
Développement des régions et ruralité	**52,8**	48,3	48,3	44,6	39,5
Régie du logement	**14,2**	14,7	14,4	16,1	14,9
Conseil du trésor et Administration gouvernementale					
Commission de la fonction publique	**3,4**	3,4	3,3	2,7	2,6
Fonds de suppléance	**381,0**	99,0	-	-	-
Régimes de retraite et d'assurances	**304,4**	303,9	303,9	324,6	312,9
Secrétariat du Conseil du trésor	**119,2**	116,5	127,9	84,9	184,8
Conseil exécutif					
Affaires autochtones	**153,9**	157,7	140,3	101,6	76,0
Affaires intergouvernementales canadiennes	**11,7**	13,0	12,1	11,9	11,7
Cabinet du lieutenant-gouverneur	**0,9**	0,9	1,0	1,0	1,1
Jeunesse	**10,2**	21,9	20,3	11,6	9,4
Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	**5,7**	5,8	5,6	5,4	5,6
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	**68,4**	70,3	39,9	38,5	40,0

MISSION GOUVERNE ET JUSTICE, DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET PROGRAMMES (SUITE)

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2005-2006	Budget de dépenses 2004-2005	Dépense probable 2004-2005	Dépenses 2003-2004	Dépenses 2002-2003
			(000 000 $)		
Finances					
Direction du Ministère	**58,1**	60,7	60,8	63,6	64,8
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	**155,7**	158,0	87,9	47,8	59,8
Immigration et Communautés culturelles					
Organisme relevant du ministre	**0,7**	0,7	0,7	0,7	0,7
Justice					
Activité judiciaire	**75,6**	71,4	72,6	70,0	68,5
Administration de la justice	**323,2**	319,8	328,2	305,0	286,0
Justice administrative	**10,9**	11,1	11,1	10,4	9,5
Organisme de protection relevant du ministre	**7,5**	7,6	7,6	7,9	8,9
Revenu					
Administration fiscale	**602,6**	619,6	622,0	716,5	778,5
Sécurité publique					
Organismes relevant du ministre	**25,0**	26,3	27,3	28,7	28,3
Sécurité, prévention et gestion interne	**410,2**	415,6	434,2	447,1	407,6
Sûreté du Québec	**471,1**	452,7	479,0	459,6	434,9
Services gouvernementaux					
Services gouvernementaux	**53,9**	50,5	43,8	35,9	38,7
Travail					
Travail	**63,7**	64,8	74,6	67,6	69,8
Total de la mission	**4 268,2**	3 984,7	3 830,1	3 654,6	3 709,7

Note Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. La dépense portant sur 2004-2005 et les exercices antérieurs a été redressée pour la présenter sur la même base que le Budget de dépenses 2005-2006.

MISSION PAIEMENT DE LA DETTE, DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES ET PROGRAMMES

Portefeuilles et programmes	Budget de dépenses 2005-2006	Budget de dépenses 2004-2005	Dépense probable 2004-2005	Dépenses 2003-2004	Dépenses 2002-2003
			(000 000 $)		
Finances					
Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	**6 995,0**	6 868,0	6 868,0	6 655,3	6 583,3
Total de la mission	**6 995,0**	6 868,0	6 868,0	6 655,3	6 583,3
Crédits périmés escomptés	**(150,0)**				
Crédits reportés en 2006-2007	**(71,2)**				
Total des missions	**55 402,0**	**53 610,2**	**53 610,2**	**51 956,7**	**50 420,3**

Note Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque programme peut ne pas correspondre au total. La dépense portant sur 2004-2005 et les exercices antérieurs a été redressée pour la présenter sur la même base que le Budget de dépenses 2005-2006.

APPENDICE C

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES

EN BREF

- Cet appendice présente l'évolution des principaux indicateurs économiques et budgétaires du Québec depuis l'exercice financier 1991-1992, soit pour une période de 15 ans et se compose de trois tableaux présentant :
  - — L'évolution de certains indicateurs spécifiques au Québec;
  - — L'évolution des dépenses de programmes, du service de la dette ainsi que la dépense totale;
  - — Les dépenses par portefeuilles.

C.1

ÉVOLUTION DE CERTAINS INDICATEURS SPÉCIFIQUES AU QUÉBEC

	Population[1]	Taux de croissance du PIB[2]	Taux d'inflation au Canada[3]	Dépenses de programmes		
				en % du PIB	par habitant	
	en milliers	%	%	%	en $	variation en %
1991-1992	7 065	1,2	5,6	22,0	4 826	7,0
1992-1993	7 108	2,1	1,5	22,5	5 008	3,8
1993-1994	7 155	2,4	1,8	21,9	4 966	(0,7)
1994-1995	7 192	5,1	0,2	21,3	5 040	1,5
1995-1996	7 219	4,0	2,2	20,3	4 992	(1,0)
1996-1997	7 247	1,8	1,6	19,2	4 772	(4,4)
1997-1998	7 275	4,4	1,6	18,4	4 768	(0,1)
1998-1999	7 296	4,2	0,9	18,3[4]	5 077	6,5
1999-2000	7 323	7,4	1,7	17,9	5 167	1,8
2000-2001	7 357	6,7	2,7	17,9	5 458	5,6
2001-2002	7 397	2,6	2,6	18,1	5 659	3,7
2002-2003	7 446	5,6	2,2	18,0	5 888	4,0
2003-2004	7 492	4,1	2,8	17,9	6 046	2,7
2004-2005[P]	7 543	5,3	1,9	17,5	6 197	2,5
2005-2006[P]	7 592	4,6	2,2	17,3	6 376	2,9

Sources : Secrétariat du Conseil du trésor pour les données sur les dépenses de programmes, Statistique Canada et ministère des Finances pour les données économiques.

[1] Population au 1er juillet de l'exercice financier considéré.

[2] Le PIB est calculé sur une base nominale en prenant la moyenne annuelle pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

[3] Pour l'année civile se terminant trois mois avant la fin de l'exercice financier considéré.

[4] Pourcentage ajusté afin d'exclure l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M$, et pour améliorer la situation financière des universités, pour un montant de 170,0 M$. Ces montants inclus, le taux aurait été de 18,9 %.

[P] Prévisions

C.2

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

	Dépenses de programmes[1]		Service de la dette		Dépenses totales[2]	
	M$	variation en %	M$	variation en %	M$	variation en %
1991-1992	34 095	6,5	4 666	5,2	38 761	6,3
1992-1993	35 594	4,4	4 756	1,9	40 350	4,1
1993-1994	35 530	(0,2)	5 316	11,8	40 846	1,2
1994-1995	36 243	2,0	5 882	10,6	42 125	3,1
1995-1996	36 035	(0,6)	6 034	2,6	42 069	(0,1)
1996-1997	34 579	(4,0)	5 855	(3,0)	40 434	(3,9)
1997-1998	34 684	0,3	6 765	15,5	41 449	2,5
1998-1999	37 041	1,7[3]	6 573	(2,8)	43 614	5,2
1999-2000	37 837	2,1	6 752	2,7	44 589	2,2
2000-2001	40 151	6,1	6 972	3,3	47 123	5,7
2001-2002	41 863	4,3	6 687	(4,1)	48 550	3,0
2002-2003	43 837	4,7	6 583	(1,6)	50 420	3,9
2003-2004	45 302	3,3	6 655	1,1	51 957	3,0
2004-2005[P]	46 742	3,2	6 868	3,2	53 610	3,2
2005-2006[P]	48 407	3,6	6 995	1,8	55 402	3,3

[1] Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006. Elles incluent les changements intervenus dans la présentation des portefeuilles ainsi que les redressements aux portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Famille, Aînés et Condition féminine » pour tenir compte des mesures d'aide financière qui sont comptabilisées en réduction des revenus budgétaires depuis le 1er janvier 2005.

[2] Les dépenses totales excluent les entités consolidées et les comptes à fin déterminée.

[3] Taux corrigé pour exclure, d'une part, l'impact de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail entrée en vigueur en 1998-1999, soit un montant de 595,6 M$ et, d'autre part, l'impact des dépenses extraordinaires effectuées en 1998-1999 pour mettre en œuvre le plan de restructuration financière et de consolidation des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, pour un montant de 1 007,0 M$, et pour améliorer la situation financière des universités, pour un montant de 170,0 M$. Le taux de croissance tenant compte de ces dépenses aurait été de 6,8%.

[P] Prévisions

C.3

DÉPENSES PAR PORTEFEUILLES (M$)

	Budget de dépenses 2005-2006	Dépense probable 2004-2005	Dépenses réelles 2003-2004	2002-2003	2001-2002
Affaires municipales et Régions	1 776	1 639	1 543	1 554	1 578
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	653	660	663	641	651
Assemblée nationale	95	94	94	92	88
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	808	435	412	500	456
Conseil exécutif	251	219	170	144	98
Culture et Communications	536	522	512	490	479
Développement durable, Environnement et Parcs	178	183	207	205	205
Développement économique, Innovation et Exportation	576	582	539	905	873
Éducation, Loisir et Sport	12 202	11 881	11 575	11 167	10 615
Emploi et Solidarité sociale*	4 012	4 083	4 153	4 120	4 036
Famille, Aînés et Condition féminine*	1 634	1 500	1 432	1 275	1 131
Finances	214	149	111	125	116
Immigration et Communautés culturelles	99	107	133	156	135
Justice	612	633	597	565	531
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	56	58	90	63	50
Relations internationales	100	98	112	111	111
Ressources naturelles et Faune	391	379	437	440	440
Revenu	603	622	717	778	613
Santé et Services sociaux	20 862	20 036	19 073	17 916	17 186
Sécurité publique	906	940	935	871	799
Services gouvernementaux	54	44	36	39	32
Tourisme	139	146	146	143	109
Transports	1 808	1 657	1 547	1 467	1 443
Travail	64	75	68	70	88
Variation à la provision pour pertes sur placements en actions	-	-	-	-	-
Crédits périmés escomptés	(150)				
Crédits reportés en 2006-2007	(71)				
Dépenses de programmes	**48 407**	**46 742**	**45 302**	**43 837**	**41 863**
Service de la dette	6 995	6 868	6 655	6 583	6 687
Dépenses totales	**55 402**	**53 610**	**51 957**	**50 420**	**48 550**

*Les dépenses de programmes sont présentées selon la structure budgétaire 2005-2006. Elles incluent les changements intervenus dans la présentation des portefeuilles ainsi que les redressements aux portefeuilles « Emploi et Solidarité sociale » et « Famille, Aînés et Condition féminine » pour tenir compte des mesures d'aide financière qui sont comptabilisées en réduction des revenus budgétaires depuis le 1er janvier 2005.

Note : Les données étant arrondies, la somme des montants inscrits à chaque portefeuille peut ne pas correspondre au total.

Dépenses réelles

2000-2001	1999-2000	1998-1999	1997-1998	1996-1997	1995-1996	1994-1995	1993-1994	1992-1993	1991-1992
1 350	1 105	1 001	1 172	1 233	1 407	1 402	1 287	1 258	1 159
714	513	531	499	585	643	641	657	660	685
80	74	74	67	80	86	86	81	83	83
425	352	406	581	580	501	527	512	573	532
83	197	57	53	55	68	68	56	54	51
528	482	511	409	409	418	428	443	448	401
207	232	174	184	178	186	190	195	204	190
922	787	761	572	527	641	688	549	666	552
10 187	9 880	9 620	9 490	10 082	10 500	10 493	10 201	10 414	10 026
4 058	4 018	4 108	3 731	3 899	3 972	3 965	3 847	3 586	3 172
916	699	576	481	425	421	387	349	328	319
114	90	81	146	81	84	90	95	99	100
108	106	111	99	101	106	106	112	115	112
488	478	505	474	485	475	514	522	524	493
42	41	94	36	42	99	86	38	84	35
104	98	88	77	83	100	95	100	104	98
462	556	468	374	423	455	493	532	566	571
716	721	845	1 085	631	511	490	557	559	526
16 094	14 825	14 594	12 922	12 863	13 039	13 073	12 946	12 701	12 347
744	700	703	664	696	719	719	713	743	779
33	45	30	38	40	23	19	16	16	15
147	149	106	85	81	79	84	74	93	89
1 551	1 609	1 525	1 374	942	1 469	1 558	1 540	1 621	1 670
79	81	72	68	68	70	74	69	79	76
-	-	-	-	(11)	(39)	(34)	40	18	15
40 151	**37 837**	**37 041**	**34 684**	**34 579**	**36 035**	**36 243**	**35 530**	**35 594**	**34 095**
6 972	6 752	6 573	6 765	5 855	6 034	5 882	5 316	4 756	4 666
47 123	**44 589**	**43 614**	**41 449**	**40 434**	**42 069**	**42 125**	**40 846**	**40 350**	**38 761**

Plan de réduction de l'effectif utilisé à compter de 1997-1998 (en ETC)

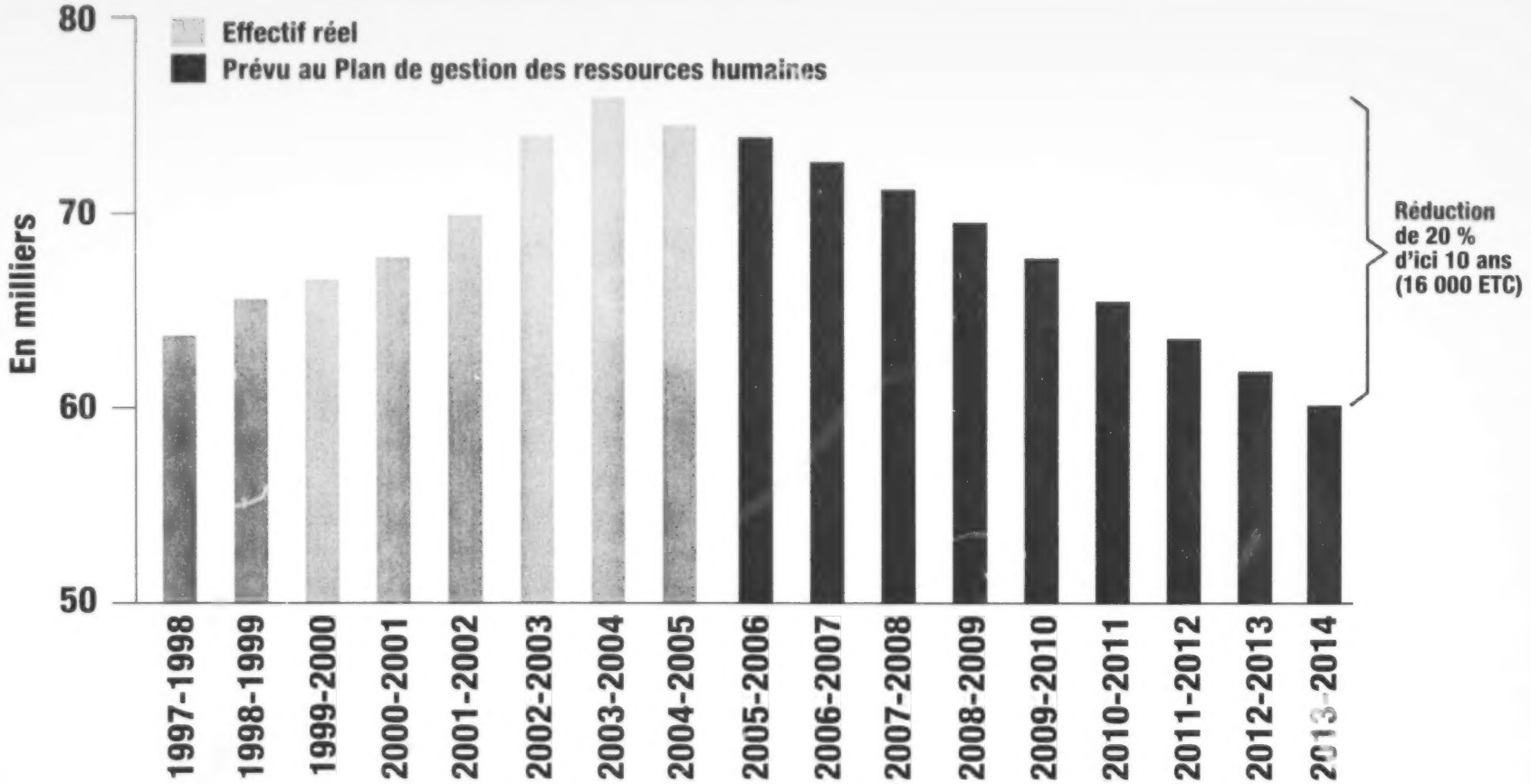

Conseil du trésor
Québec

Croissance de 1 665 M$ des dépenses de programmes en 2005-2006

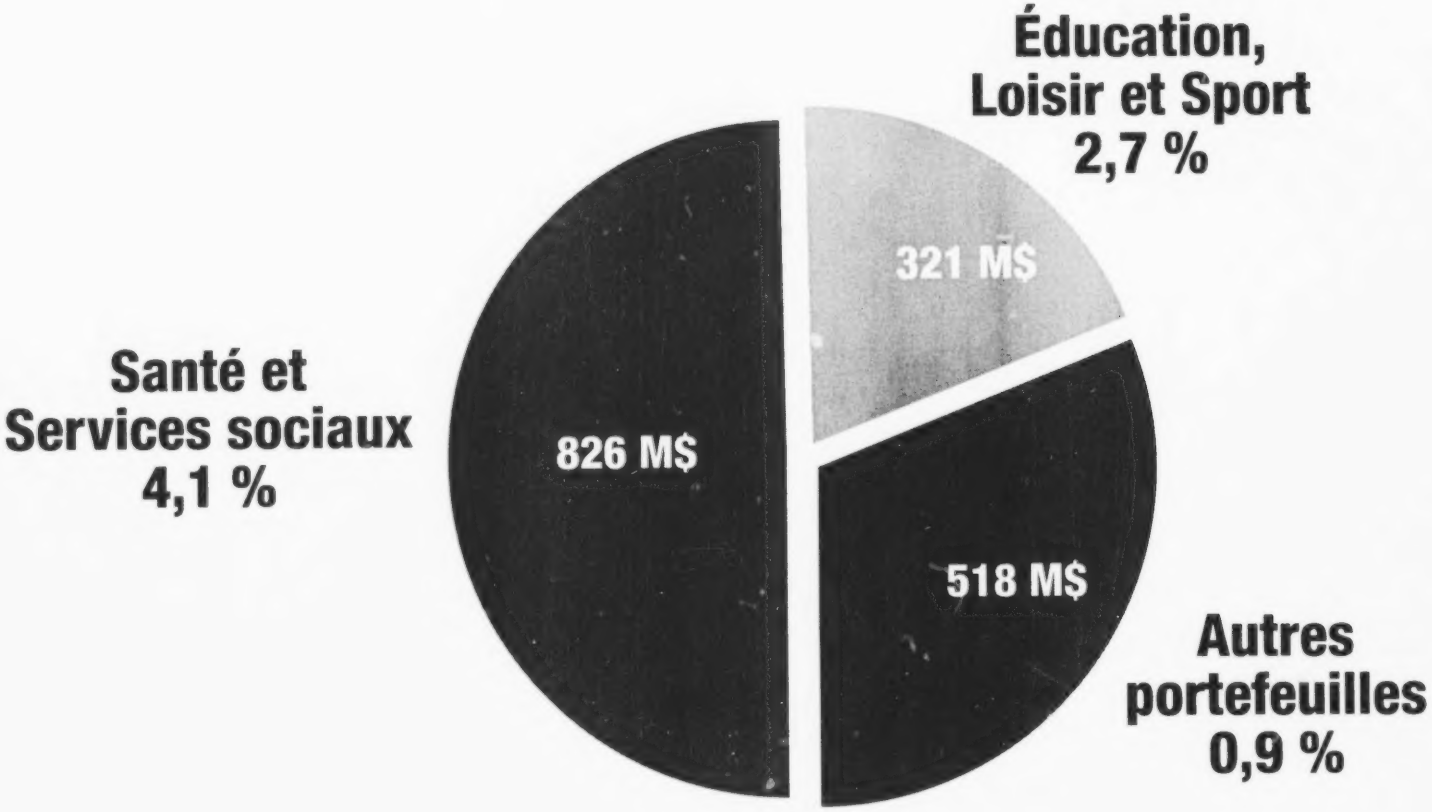

Conseil du trésor
Québec

Investissements autorisés dans le réseau de la santé et des services sociaux

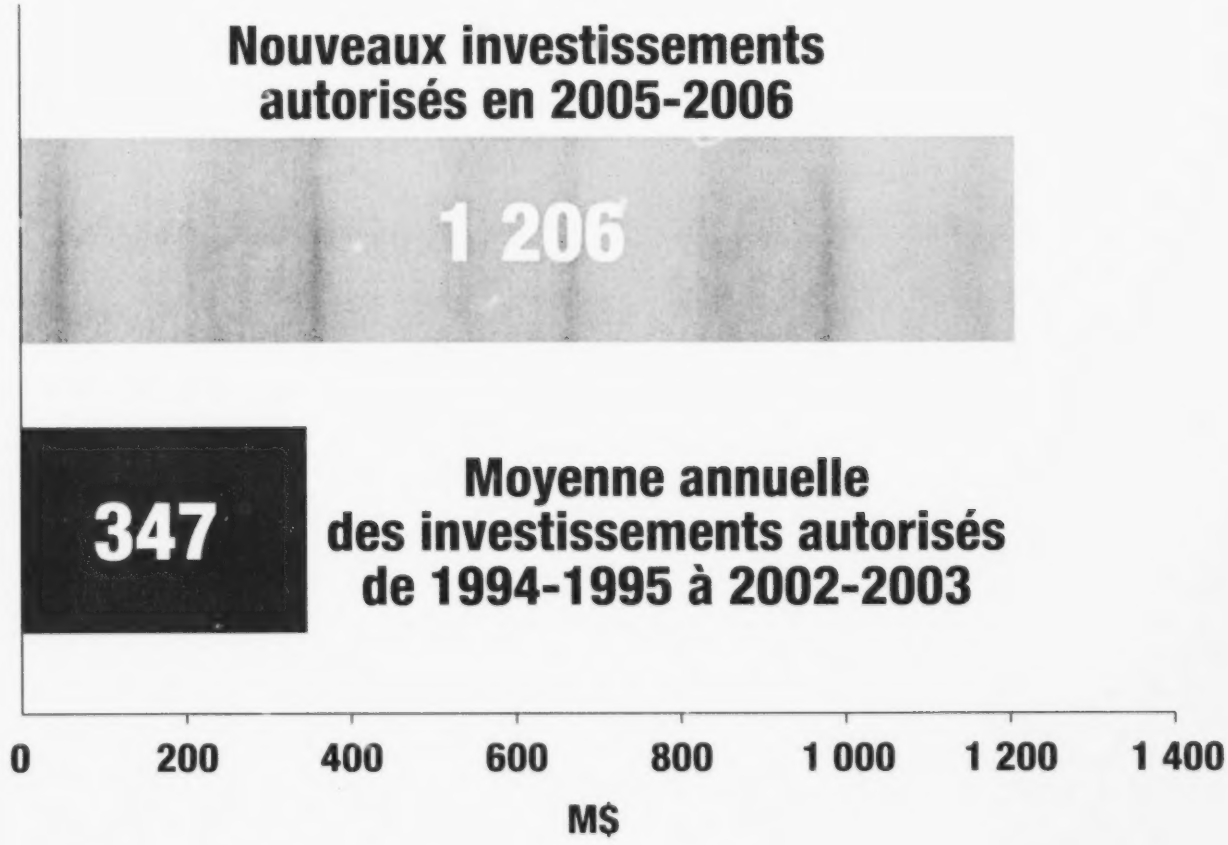

Conseil du trésor
Québec

Investissements dans le réseau routier

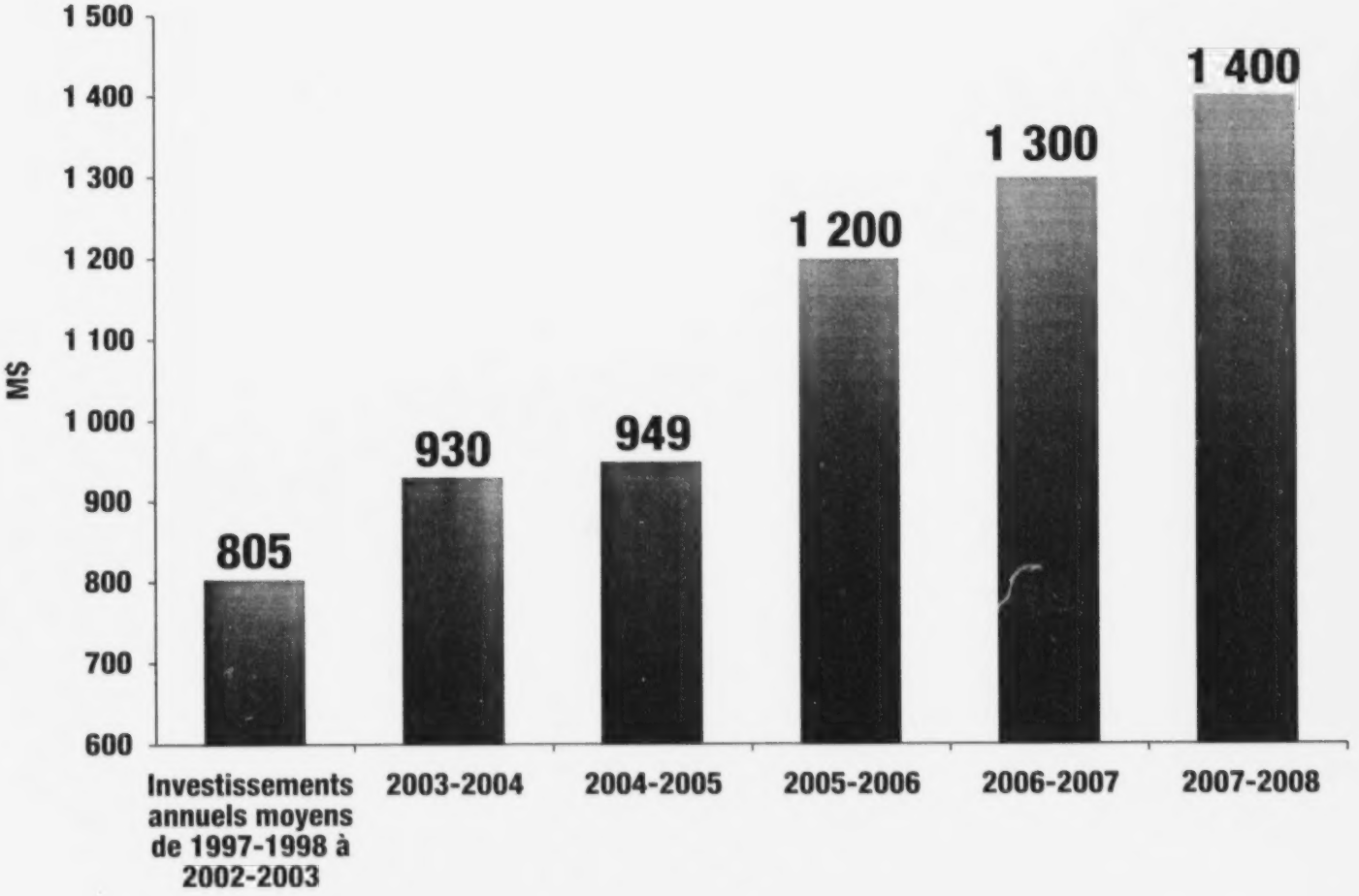

Conseil du trésor
Québec

Répartition des dépenses de programmes de 48 407 M$ en 2005-2006

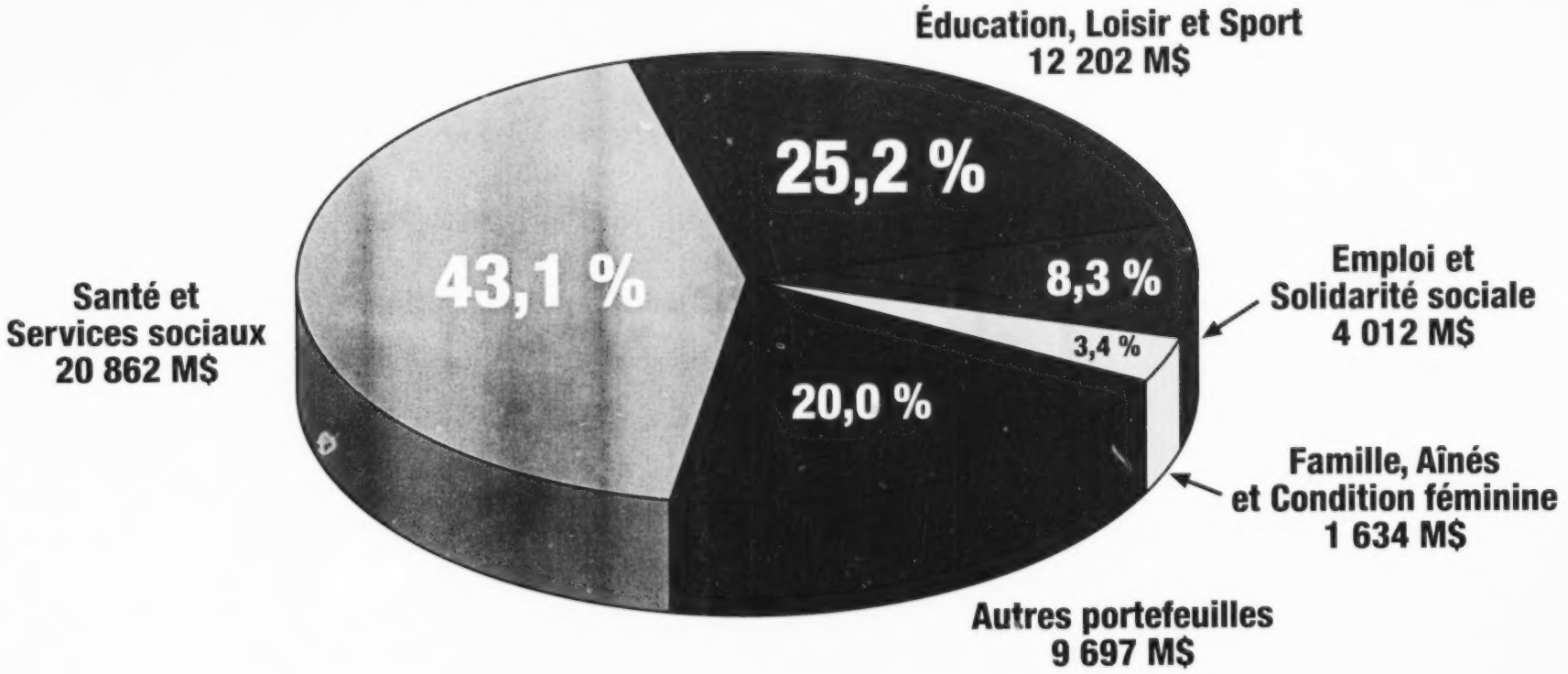

Conseil du trésor
Québec